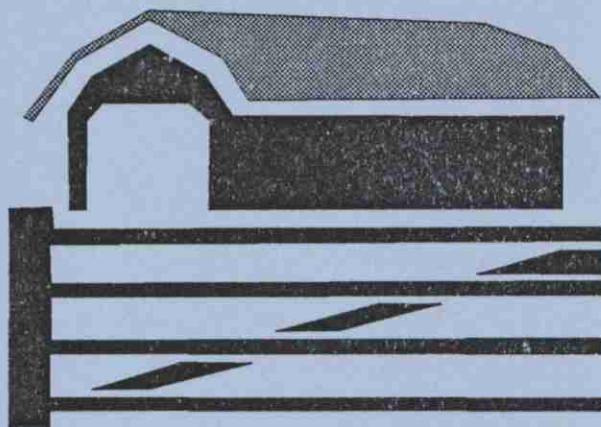


AR
12618
1989
QAG

ARCHIVES DU MAPA
NE PEUT PAS ÊTRE EMPRUNTÉ

L'AGRICULTURE A TEMPS PARTIEL AU QUÉBEC



Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation du Québec

Direction de l'analyse des politiques

MAI 1989

L'AGRICULTURE A TEMPS PARTIEL AU QUÉBEC

Préparé

par

Jean-Claude Bergevin

Support informatique

Serge Picard

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation du Québec

Direction de l'analyse des politiques

MAI 1989

BIBLIOTHÈQUE
Ministère de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation
200, chemin Ste-Foy, 1er étage
Québec (Québec), Canada
G1R 4X6

PRÉFACE

Au terme d'une vaste étude sur la question du temps partiel en agriculture en 1978, l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) arrivait à la conclusion que: "le pourcentage d'exploitations à temps partiel devrait se maintenir à des niveaux élevés dans les pays fortement industrialisés dans l'avenir". Dans son livre "L'agriculture des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques: problèmes et défis des années '80", le même organisme mentionnait, en 1984, que l'agriculture à temps partiel est un phénomène qui aura une "influence décisive pour l'avenir de la vie rurale".

En 1985, dans son livre "Agriculture et Développement dans l'Est du Québec", Bruno Jean soulignait que "la plupart des études récentes arrivent à la conclusion que l'agriculture à temps partiel n'est pas un phénomène transitoire qui doit disparaître mais une réalité d'une permanence étonnante".

Plus récemment, en 1988, le Conseil de l'Europe invitait les gouvernements des États membres et la Communauté économique européenne à "faciliter le développement inévitable de l'agriculture à temps partiel".

L'agriculture à temps partiel est donc un phénomène largement répandu dans le monde et appelé à prendre de l'ampleur. Mais qu'en est-il au juste de ce phénomène au Québec? Combien de producteurs sont engagés dans cette forme d'agriculture? Quelles productions sont concernées? Quelle est son importance économique et quelles sont ses perspectives d'avenir? Voilà autant de questions qui sont abordées dans le présent document.

Ce document ne se veut pas et n'est pas une étude exhaustive de toute la question de l'agriculture à temps partiel. Cette dernière constitue une réalité complexe à facettes multiples qui est très difficile à cerner. Les données du recensement du Canada sur le travail hors ferme, qu'on peut assimiler au travail à temps partiel, permettent toutefois d'en connaître les principales caractéristiques.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Préface	i
Table des matières	v
Liste des tableaux	ix
Introduction	1
1. L'agriculture à temps partiel: un phénomène mondial	1
2. Facteurs qui ont favorisé le développement de l'agriculture à temps partiel	3
3. Le but du document	6
 CHAPITRE 1: L'IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE A TEMPS PARTIEL AU QUÉBEC	 8
1.1 Définition de l'agriculture à temps partiel	8
1.1.1 Les définitions utilisées dans certains pays	8
1.1.2 La définition utilisée dans le présent document	9
1.2 Les exploitants déclarant du travail hors ferme	11
1.2.1 Le nombre	11
1.2.2 La distribution par catégorie de fermes	13
1.2.3 La répartition selon le nombre de jours travaillés hors ferme	18
1.2.4 Conclusion	23
1.3 Le territoire agricole	24
1.3.1 Situation et tendance au niveau du Québec	24
1.3.2 Situation et tendance par catégorie de fermes	26
1.3.3 Répartition par catégorie de producteurs à temps partiel ...	29
1.3.4 Conclusion	29
1.4 La valeur de la production	30
1.4.1 Situation et tendance au niveau du Québec	31
1.4.2 Situation et tendance par catégorie de fermes	33
1.4.3 Répartition par catégorie de producteurs à temps partiel ...	38
1.4.4 Conclusion	39
1.5 La valeur du capital agricole	40
1.5.1 Situation et tendance au niveau du Québec	40
1.5.2 Situation et tendance par catégorie de fermes	42
1.5.3 Répartition par catégorie de producteurs à temps partiel ...	44
1.5.4 Conclusion	45

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
1.6 La répartition régionale	46
1.6.1 Le nombre d'exploitants	46
1.6.2 Les ventes de produits agricoles	52
1.6.3 Le capital agricole	55
1.6.4 Conclusion	56
CHAPITRE 2: CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES A TEMPS PARTIEL	59
2.1 L'âge	59
2.2 La forme juridique des exploitations	61
2.3 La résidence de l'exploitant	64
2.4 Le mode d'occupation	66
2.5 Les types d'activités hors ferme	67
2.6 La main-d'oeuvre agricole engagée	70
2.7 La taille des fermes	73
2.8 Les revenus agricoles	76
2.8.1 Les ventes agricoles	78
2.8.1.1 La répartition des exploitants à temps partiel selon la valeur des ventes	78
2.8.1.2 Les ventes par ferme	82
2.8.2 Le revenu agricole net par ferme	85
2.8.3 Le revenu total moyen par ferme	88
2.8.4 Conclusion	91
2.9 Les investissements par ferme	91
2.10 La productivité	98
2.10.1 La productivité des champs	98
2.10.1.1 L'utilisation d'engrais, de pesticides et de drains souterrains	99
2.10.1.2 Les ventes agricoles par acre améliorée	101
2.10.2 La productivité des exploitations	102
2.10.2.1 Le ratio ventes agricoles/capital agricole	102
2.10.2.2 Superficie des cultures et têtes de bétail par ferme	104

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
CHAPITRE 3: LES MESURES AYANT UN EFFET SUR L'AGRICULTURE A TEMPS PARTIEL	106
3.1 Les programmes agricoles	106
3.2 Les programmes agricoles régionaux	107
3.3 Le crédit agricole	109
3.4 L'assurance-stabilisation	110
3.5 Les mesures de vulgarisation	112
3.6 Les mesures fiscales	113
3.7 La Loi sur la protection du territoire agricole	114
 CHAPITRE 4: LES PERSPECTIVES DE L'AGRICULTURE A TEMPS PARTIEL	 115
4.1 Dans les pays industrialisés	115
4.2 Au Québec	117
 Conclusion	 123
 Annexe	 131

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1.1 Nombre total de fermes de recensement et nombre de fermes déclarant des jours de travail hors ferme, Québec, Canada, États-Unis	12
Tableau 1.2 Répartition de l'ensemble des exploitants du Québec, des exploitants à temps plein et des exploitants à temps partiel par catégorie de ferme, 1981 et 1986	15
Tableau 1.3 Répartition des exploitants à temps partiel selon le nombre de jours déclarés et nombre moyen de jours travaillés hors ferme, Canada et Québec, 1961, 1971, 1981 et 1986	19
Tableau 1.4 Nombre d'exploitants déclarant du travail hors ferme selon le nombre de jours, États-Unis	21
Tableau 1.5 Répartition des exploitants déclarant du travail hors ferme selon la catégorie de ferme et le nombre de jours travaillés hors ferme, 1981 et 1986	22
Tableau 1.6 Superficie totale, améliorée, cultivée et non améliorée de l'ensemble des exploitants du Québec et des exploitants à temps partiel, 1971, 1981 et 1986	25
Tableau 1.7 Répartition de la superficie totale, améliorée, cultivée et non améliorée de l'ensemble des exploitants du Québec et des exploitants à temps partiel selon la catégorie de ferme et les jours travaillés hors ferme, 1981 et 1986	27
Tableau 1.8 Ventes agricoles et revenu net agricole de l'ensemble des exploitants du Québec et des exploitants à temps partiel et importance relative selon le nombre de jours travaillés hors ferme, 1971, 1981 et 1986	32
Tableau 1.9 Répartition des ventes agricoles de l'ensemble des exploitants du Québec et des exploitants à temps partiel selon la catégorie de ferme et le nombre de jours travaillés hors ferme, 1981 et 1986	34
Tableau 1.10 Nombre de têtes de bétail et volaille et superficie de certaines cultures de l'ensemble des exploitants du Québec et des exploitants à temps partiel selon la catégorie de ferme et le nombre de jours travaillés hors ferme, 1981 et 1986	35

LISTE DES TABLEAUX (suite)

	Page
Tableau 1.11 Répartition du revenu agricole net de l'ensemble des exploitants du Québec et des exploitants à temps partiel, selon la catégorie de ferme et le nombre de jours travaillés hors ferme, 1981 et 1986	36
Tableau 1.12 Valeur du capital agricole, de la terre et des bâtiments, de la machinerie et du bétail de l'ensemble des exploitants du Québec et des exploitants à temps partiel selon le nombre de jours travaillés hors ferme, 1971, 1981 et 1986	41
Tableau 1.13 Valeur totale du capital agricole de la terre et des bâtiments, de la machinerie et du bétail de l'ensemble des exploitants du Québec et des exploitants à temps partiel selon la catégorie de ferme et le nombre de jours travaillés hors ferme, 1981 et 1986	43
Tableau 1.14 Nombre d'exploitants déclarant du travail hors ferme par région agricole et importance relative par rapport au nombre total d'exploitants de la région et du Québec, 1961, 1971, 1981 et 1986	49
Tableau 1.15 Répartition régionale du nombre d'exploitants à temps partiel selon la catégorie de ferme, 1986	51
Tableau 1.16 Répartition régionale des ventes de produits agricoles des exploitants à temps partiel et importance relative par rapport aux ventes agricoles de l'ensemble des exploitants agricoles de chaque région, 1981 et 1986	53
Tableau 1.17 Valeur du capital agricole des exploitants à temps partiel par région agricole et importance relative par rapport à la valeur du capital agricole de la région et du Québec, 1981 et 1986	57
Tableau 2.1 Structure d'âge de l'ensemble des exploitants du Québec, des exploitants à temps plein et des exploitants à temps partiel selon la catégorie de ferme et le nombre de jours travaillés hors ferme, 1986	60
Tableau 2.2 Certaines caractéristiques de l'ensemble des exploitants du Québec, des exploitants à temps plein et des exploitants à temps partiel selon la catégorie de ferme et le nombre de jours travaillés hors ferme, 1986	63
Tableau 2.3 Nombre de jours travaillés hors ferme, nombre de fermes déclarantes et importance relative du travail agricole et non agricole selon la catégorie de ferme et les strates de jours, 1986	69

LISTE DES TABLEAUX (suite)

	Page
Tableau 2.4	Nombre moyen de semaines engagées, nombre de fermes déclarantes et importance relative par rapport au total de fermes de chaque catégorie pour l'ensemble des exploitants du Québec, des exploitants à temps plein et des exploitants à temps partiel selon le nombre de jours travaillés hors ferme, 1986.....72
Tableau 2.5	Répartition des fermes selon la taille, l'ensemble des exploitants du Québec, des exploitants à temps plein et des exploitants à temps partiel selon la catégorie de ferme et le nombre de jours travaillés hors ferme, 1986 74
Tableau 2.6	Superficie moyenne totale, améliorée, cultivée et non améliorée de l'ensemble des exploitants du Québec, des exploitants à temps plein et des exploitants à temps partiel selon la catégorie de ferme et le nombre de jours travaillés hors ferme, 1986 77
Tableau 2.7	Nombre de fermes déclarant du travail hors exploitation par catégorie économique et par strate de jours, 1986 80
Tableau 2.8	Répartition des ventes agricoles d'exploitants du Québec, des exploitants à temps plein et des exploitants à temps partiel selon les catégories de vente, 1986.....81
Tableau 2.9	Répartition des exploitants du Québec, des exploitants à temps plein et des exploitants à temps partiel par catégorie économique de ventes de produits agricoles selon le nombre de jours travaillés hors ferme, 1986 83
Tableau 2.10	Ventes agricoles moyennes, revenu agricole net moyen et dépenses moyennes de l'ensemble des exploitants du Québec, des exploitants à temps plein et des exploitants à temps partiel selon la catégorie de ferme et le nombre de jours travaillés hors ferme, 1986 86
Tableau 2.11	Nombre d'exploitants total, à temps plein et à temps partiel déclarant des pertes agricoles de 5 000 \$ et moins provenant de l'exploitation agricole, 1971 et 1981 89
Tableau 2.12	Revenu total moyen de l'ensemble des exploitants du Québec, des exploitants à temps plein et des exploitants à temps partiel selon la valeur des produits agricoles vendus, 1981 90

LISTE DES TABLEAUX (suite)

	Page
Tableau 2.13 Valeur moyenne du capital agricole total, de la terre et des bâtiments, de la machinerie et du bétail de l'ensemble des exploitants du Québec, des exploitants à temps plein et des exploitants à temps partiel selon la catégorie de ferme et le nombre de jours travaillés hors ferme, 1986	93
Tableau 2.14 Structure de la capitalisation agricole de l'ensemble des exploitants du Québec, des exploitants à temps plein et des exploitants à temps partiel selon la catégorie de ferme et le nombre de jours travaillés hors ferme, 1986	95
Tableau 2.15 Valeur à l'acre améliorée du capital agricole total, de la terre et des bâtiments, de la machinerie et du bétail de l'ensemble des exploitants du Québec, des exploitants à temps plein et des exploitants à temps partiel selon la catégorie de ferme et le nombre de jours travaillés hors ferme, 1986	97
Tableau 2.16 Superficie traitée, fertilisée et drainée par rapport à la superficie améliorée pour l'ensemble des exploitants du Québec, des exploitants à temps plein et des exploitants à temps partiel selon la catégorie et le nombre de jours travaillés hors ferme, 1986	100
Tableau 2.17 Ventes agricoles et capital agricole par acre améliorée et ventes agricoles par rapport au capital pour l'ensemble des exploitants du Québec, des exploitants à temps plein et des exploitants à temps partiel selon le nombre de jours travaillés hors ferme, 1986	103
Tableau 2.18 Superficie moyenne de certaines cultures et nombre moyen de têtes de bétail et de volaille de l'ensemble des exploitants du Québec, des exploitants à temps plein et des exploitants à temps partiel selon la catégorie de ferme et le nombre de jours travaillés hors ferme, 1986 ..	105

INTRODUCTION

1. L'agriculture à temps partiel: un phénomène mondial

On est porté à croire que l'agriculture à temps partiel est un phénomène relativement récent dans nos sociétés industrialisées. La réalité est tout autre. La pratique d'activités extra-agricoles est loin d'être un phénomène nouveau. Par exemple, au Japon, elle remonte à plusieurs siècles en arrière alors que les foyers agricoles s'adonnaient à des occupations accessoires souvent liées à l'agriculture. En Allemagne, la pratique qui consistait à exercer un travail non agricole (aubergiste, forgeron, transporteur, etc.) existait depuis fort longtemps dans tous les villages. Des études montrent également que, bien avant le XX^e siècle, les agriculteurs des États-Unis, du Canada et de l'Angleterre consacraient une partie de leur temps à des activités non agricoles (confection de vêtements, fabrication d'outillage et de matériel, etc.). Par ailleurs, des médecins et des artisans tiraient un revenu supplémentaire de l'agriculture.

Au XX^e siècle, le phénomène de l'agriculture à temps partiel s'est poursuivi. Avec la grande dépression des années '30, l'agriculture à temps partiel a joué un rôle crucial pour la survie de nombreuses familles. Malgré l'importance qu'elle a jouée à cette époque, les experts ou les observateurs ne voyaient dans ce phénomène qu'une réponse temporaire à des conditions économiques difficiles. Cette conviction a été renforcée avec l'industrialisation de l'agriculture et la spécialisation de la production qui, toujours selon les experts, devaient faire disparaître cet anachronisme qu'est l'agriculture à temps partiel. Cependant, cette dernière a continué à prendre de l'importance.

Par exemple, en 1930, environ un exploitant américain sur six déclarait un travail hors ferme. Malgré l'amélioration des conditions économiques, au début des années '80, plus d'un exploitant sur deux exerçait des activités extra-agricoles.

L'importance croissante du phénomène de l'agriculture à temps partiel ne s'est pas limitée aux États-Unis. Ainsi, selon un rapport de l'OCDE (1978), la proportion d'agriculteurs à temps partiel au Japon est passée de 56 % à 87 % de 1960 à 1975; en Norvège, 66 % des producteurs agricoles étaient des producteurs à temps partiel en 1972 comparativement à 61 % en 1959; en Autriche, les agriculteurs à temps partiel représentaient 54 % de l'ensemble des producteurs en 1973 et 48 % en 1960. Bien que ces données ne soient pas très récentes, elles indiquent quand même l'essor qu'a pris l'agriculture à temps partiel dans ces pays.

Une étude plus récente montre qu'en 1983, les agriculteurs à temps partiel occupaient une place très importante dans plusieurs pays de la Communauté économique européenne: Grèce (89,8 %), Italie (88,4 %), Allemagne (55,6 %), France (44,5 %), Irlande (44,1 %), Danemark (38,1 %), Royaume-Uni (36,9 %) etc. A peu près à la même époque, en 1982, 38,7 % des agriculteurs canadiens déclaraient des jours de travail hors ferme.

La pratique de l'agriculture à temps partiel est donc largement répandue dans les pays industrialisés. Face à l'ampleur que cette forme d'agriculture a prise, beaucoup de spécialistes et de chercheurs se sont penchés sur cette question. Le grand nombre d'études qui ont été faites au cours des dernières décennies provient surtout d'économistes qui voyaient leurs théories de

développement agricole souvent remises en cause en raison du développement de l'agriculture à temps partiel alors que, selon eux, ce phénomène devait disparaître progressivement. Aux États-Unis, l'United States Department of Agriculture (USDA) et les universités ont procédé à diverses analyses de l'agriculture à temps partiel. En France, de nombreuses études à l'échelle nationale et régionale ont été entreprises. Des organismes comme l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) ont mené des études approfondies sur la question du temps partiel en agriculture.

Une synthèse de toutes ces recherches nécessiterait à elle seule une étude particulière. Cependant, elles illustrent bien à quel point l'agriculture à temps partiel apparaît comme un phénomène à caractère permanent mais très difficile à circonscrire. Elles montrent également que l'agriculture à temps partiel s'est développée spontanément en tant que réaction des familles rurales à divers facteurs socio-économiques et ce, sans qu'elle ait fait l'objet d'une politique déterminée de la part des gouvernements. La section suivante examine ces différents facteurs.

2. Facteurs qui ont favorisé le développement de l'agriculture à temps partiel

Il n'est pas facile, pour une forme d'activité aussi complexe que l'agriculture à temps partiel, de fournir un simple classement des motivations ou des raisons qui ont conduit à son instauration et à son développement. Toutefois, les différentes études menées à travers le monde s'accordent pour dire que la

principale raison qui motive la recherche d'un emploi extra-agricole est le désir d'obtenir un revenu plus élevé, ce que peuvent procurer les emplois disponibles dans les centres urbains. L'industrialisation rapide et l'expansion des services, surtout depuis la période d'après-guerre, ont créé une augmentation importante de la demande de travail non agricole dans ces centres. L'amélioration des moyens de transport et le développement du réseau routier ont permis aux agriculteurs, notamment ceux à faible revenu, d'y occuper des emplois plus rémunérateurs tout en continuant de conserver leur exploitation et de pratiquer l'agriculture, du moins en partie.

Selon le modèle décrit ci-dessus, l'agriculture à temps partiel ne serait qu'un stade intermédiaire dans le processus d'abandon de l'agriculture pour ceux auxquels ce secteur n'offre pratiquement aucune perspective d'avenir, notamment dans les régions isolées présentant peu de potentiel biophysique et localisées près de centres urbains industriels. Cependant, avec le temps, ce point de vue s'est révélé incomplet. En effet, des études montrent que le développement de l'agriculture à temps partiel est aussi lié à d'autres facteurs comme l'évolution technologique en agriculture qui a permis aux agriculteurs d'accroître leur production sans pour autant augmenter la quantité de travail à fournir. Par conséquent, comme la demande de produits alimentaires est inélastique, les progrès technologiques ont limité la demande de travail agricole, ce qui a donné aux exploitants la possibilité de consacrer une part de leur temps à d'autres occupations. C'est ainsi que des agriculteurs à temps plein ont délibérément choisi de devenir des agriculteurs à temps partiel. L'agriculture à temps partiel apparaît donc dans ce cas comme un phénomène permanent et non pas transitoire ou temporaire avant l'abandon de l'agriculture.

Enfin, le développement de l'agriculture à temps partiel s'explique aussi par la venue de personnes non-agriculteurs de profession (mais ayant souvent des liens avec l'agriculture) disposant de revenus confortables et qui se sont engagées, pour les raisons les plus diverses, dans l'agriculture comme activité secondaire: avantages fiscaux, loisirs, objet de placement, activité de retraite, conservation du patrimoine familial, revenu supplémentaire, etc. Dans ce contexte, l'agriculture à temps partiel devient une voie d'entrée en agriculture et non plus seulement une voie de sortie comme on l'a longtemps considérée.

Bref, il existe de nombreuses raisons qui peuvent motiver une personne à faire de l'agriculture tout en occupant un travail à l'extérieur et ces raisons impliquent souvent autant des questions de revenu que de mode de vie. L'agriculture à temps partiel constitue donc aujourd'hui une réalité complexe à facettes multiples. Elle est considérée comme une caractéristique structurelle de l'espace rural après avoir été considérée pendant longtemps comme un phénomène marginal et temporaire appelé à disparaître.

Compte tenu que la pratique du temps partiel s'est développée spontanément et que les gouvernements s'en sont jusqu'ici peu ou pas préoccupés, la plupart des pays ne disposent pas de renseignements vraiment précis permettant d'en saisir tous les divers aspects. Toutefois, étant donné l'ampleur qu'elle a prise, il apparaît de plus en plus difficile pour les gouvernements de la passer sous silence et de ne pas en tenir compte dans l'élaboration de leurs politiques agricoles.

C'est d'ailleurs ce que mentionnait l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) en 1978 dans son rapport sur l'agriculture à temps partiel lorsqu'elle concluait que cette forme d'agriculture "a pris de telles proportions dans les pays étudiés qu'il serait difficile d'ignorer ce phénomène". Dix ans plus tard, en 1988, le Conseil de l'Europe allait plus loin en recommandant aux gouvernements des États membres et à la Communauté européenne de favoriser le développement inévitable de l'agriculture à temps partiel et d'éviter toute disposition (législation, politique, etc.) pouvant en entraver le développement.

En raison de l'ampleur croissante du phénomène de l'agriculture à temps partiel dans le monde, il apparaît intéressant de connaître son importance au Québec.

3. Le but du document

Le présent document vise à dresser un portrait de l'agriculture à temps partiel au Québec et à voir dans quelle mesure il correspond à celui qu'on observe dans les pays industrialisés.

La première partie s'efforce de faire ressortir l'importance de l'agriculture à temps partiel par rapport à l'ensemble du Québec en termes de nombre de producteurs (selon les différentes catégories de production), de revenus, d'investissements et de territoire agricole occupé.

La deuxième partie porte sur les principales caractéristiques des exploitants à temps partiel: âge, tenure des terres, types de fermes (familiale ou

autres), dimension des entreprises, revenus agricoles et non agricoles, capitalisation, productivité, etc. Ces caractéristiques sont comparées avec les agriculteurs à temps plein de façon à dégager les différences qui peuvent exister par rapport aux agriculteurs à temps partiel.

La troisième partie aborde la question des mesures qui ont un effet sur l'agriculture à temps partiel et son développement: crédit agricole, assurance-stabilisation des revenus, programmes agricoles, mesures fiscales, la Loi sur la protection du territoire agricole, etc.

Enfin, la quatrième partie traite des perspectives d'avenir de l'agriculture à temps partiel dans les pays industrialisés et au Québec.

CHAPITRE 1: L'IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE A TEMPS PARTIEL AU QUÉBEC

1.1 Définition de l'agriculture à temps partiel

Il apparaît difficile de bien saisir l'importance que revêt l'agriculture à temps partiel dans l'ensemble de l'agriculture du Québec sans commencer, au préalable, par définir les contours extrêmement vagues de cette forme d'agriculture. Avant de donner la définition utilisée dans le présent document, voyons d'abord comment elle est définie dans certains pays.

1.1.1 Les définitions utilisées dans certains pays

Chaque pays a sa propre conception statistique de l'agriculture à temps partiel. La plupart s'accorde cependant pour faire une distinction très nette entre les exploitations à temps partiel et les petites exploitations (Small Farms), terme qui sert généralement à désigner les exploitations à plein temps non viables (c'est-à-dire celles qui vendent moins de 2 500 \$, 20 000 \$ et même 40 000 \$ de produits agricoles selon les chercheurs). Cette distinction est justifiée par le fait que l'agriculture à temps partiel est, comme le terme le dit, une activité impliquant un travail hors ferme.

Il n'est donc pas étonnant de constater que le critère le plus fréquemment retenu pour définir l'agriculture à temps partiel est le nombre de jours de travail consacrés en dehors de l'exploitation agricole. Ce nombre varie selon les buts recherchés par les chercheurs et les pays. Par exemple, aux États-Unis, il peut être de un, 25, 100 ou même 200 jours et plus. Au Canada, un agriculteur est considéré comme un agriculteur à temps partiel s'il déclare un

jour, 25 jours, 96 jours ou même 229 jours de travail en dehors de la ferme. En Irlande et en Finlande, il suffit qu'un agriculteur travaille une journée à l'extérieur pour être considéré comme un exploitant à temps partiel.

Certains pays, comme la Nouvelle-Zélande et la Norvège, utilisent principalement le critère de l'importance du revenu provenant de l'extérieur de l'exploitation pour définir l'agriculture à temps partiel. Cependant, le temps consacré à des activités hors ferme étant lié aux revenus, des pays comme le Japon et l'Allemagne combinent ces deux éléments.

Les définitions varient donc d'un pays à l'autre ce qui rend souvent très difficile les comparaisons au niveau international du phénomène de l'agriculture à temps partiel, surtout en termes d'évolution.

1.1.2 La définition utilisée dans le présent document

Étant donné que l'agriculture à temps partiel implique au départ des activités à l'extérieur de la ferme et que les recensements du Canada fournissent un grand nombre de données sur le travail hors ferme qui permettent de connaître son importance, son évolution et ses principales caractéristiques, la définition retenue, dans ce document tient compte uniquement du temps travaillé en dehors de l'exploitation agricole comme c'est le cas dans plusieurs pays. Plus spécifiquement, l'agriculteur à temps partiel est défini comme celui qui déclare un jour ou plus de travail hors ferme, que cette ferme soit rentable ou non. Cette définition englobe toutes les fermes de recensement, commerciales ou non-commerciales.

Étant donné que les activités hors ferme exercées par les agriculteurs sont très diverses, allant d'une activité très réduite à un emploi presque exclusivement non agricole, une classification arbitraire mais pratique a été établie en fonction du nombre de jours travaillés hors ferme. Cette classification permet de diviser les agriculteurs à temps partiel entre trois groupes distincts présentant chacun des caractéristiques particulières:

- Le groupe déclarant entre 1 et 72 jours de travail hors ferme: les agriculteurs appartenant à ce groupe consacrent la majeure partie de leur temps sur leur exploitation et peuvent, à toutes fins pratiques, être considérés comme des agriculteurs à temps plein en agriculture. De façon générale, on peut penser qu'une bonne proportion de leur revenu total, sinon la majeure partie, provient de l'agriculture.
- Le groupe déclarant entre 73 et 156 jours de travail hors ferme: même si les activités hors ferme occupent une place importante, on peut considérer que ces exploitations à temps partiel sont à prédominance agricole, les agriculteurs étant occupés à des travaux agricoles environ la moitié de leur temps. Par rapport au groupe précédent, on peut penser qu'une proportion plus élevée de leur revenu provient de sources non-agricoles.
- Le groupe déclarant 157 jours et plus de travail hors ferme: ces exploitants, à prédominance non agricole, consacrent la plus grande partie de leur temps (au delà de 50 %) à l'extérieur de la ferme et on peut présumer que leur revenu total provient majoritairement d'activités non agricoles. Ils constituent donc le véritable noyau d'agriculteurs à temps partiel du Québec avec les exploitants à prédominance agricole. Une bonne partie d'entre eux occupe d'ailleurs un travail à temps plein en dehors de l'agriculture. C'est dans ce groupe qu'on retrouve les "gentlemen Farmers", les agriculteurs amateurs, ceux qui cherchent des avantages fiscaux, etc.

Cette classification permet de mieux saisir certaines facettes de l'agriculture à temps partiel au Québec et facilite en même temps la comparaison avec les véritables agriculteurs à temps plein du Québec, c'est-à-dire ceux qui ne déclarent aucun jour de travail hors ferme dans les recensements agricoles.

1.2 Les exploitants déclarant un travail hors ferme

1.2.1 Le nombre

Le développement accéléré de l'urbanisation et de l'industrialisation ainsi que la spécialisation de l'agriculture, qui caractérisent surtout la période d'après guerre, ont amené un grand nombre de producteurs agricoles à quitter l'agriculture. Il en est résulté une baisse marquée du nombre de producteurs agricoles dans la plupart des pays industrialisés comme, par exemple, au Canada et aux États-Unis (tableau 1.1).

Parallèlement à cette baisse, on constate une hausse de la proportion des exploitants déclarant un travail hors ferme. Par exemple, au Canada, 31,4 % des producteurs agricoles travaillaient à l'extérieur de leur ferme en 1961. Dix ans plus tard, en 1971, la proportion atteignait 35,3 % et, en 1986, elle s'établissait à 39,5 %. Les proportions sont encore plus élevées aux États-Unis: 26,8 % en 1944, 46,3 % en 1964 et 53,0 % en 1982 (tableau 1.1).

Comme on l'a vu précédemment, le développement du travail hors ferme s'explique en bonne partie, du moins à l'origine, par le fait qu'un certain nombre d'agriculteurs à faibles revenus agricoles désireux de conserver leur exploitations se sont dirigés vers les emplois plus rémunérateurs disponibles dans les centres urbains, devenant ainsi des agriculteurs à temps partiel. Parallèlement à ce phénomène, des agriculteurs à temps plein ainsi que des citoyens intéressés par cette forme d'agriculture sont venus gonfler les rangs de ces derniers.

TABLEAU 1.1

NOMBRE TOTAL DE FERMES DE RECENSEMENT ET NOMBRE DE FERMES DÉCLARANT
DES JOURS DE TRAVAIL HORS FERME, QUÉBEC, CANADA ET ÉTATS-UNIS

Années	Fermes de recensement	Fermes déclarant des jours de travail hors ferme	
	nombre	nombre	- % -
Québec			
1961	95 777	37 158	38,8
1971	61 257	20 486	33,4
1981	48 144	15 444	32,1
1986	41 448	13 023	31,4
Canada			
1961	489 903	153 675	31,4
1971	366 128	129 287	35,3
1981	318 361	123 136	38,7
1986	293 089	115 654	39,5
États-unis			
1944	5 859 000	1 570 000	26,8
1954	4 783 000	2 154 000	45,0
1964	3 158 000	1 462 000	46,3
1974	2 279 000	1 011 000	44,4
1982	2 241 000	1 187 000	53,0

Sources: United States Census of Agriculture, différentes années.
Recensement du Canada, 1961, 1971, 1981 et 1986.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,
Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

Bien que ce pattern général de développement de l'agriculture à temps partiel soit également applicable au Québec, le tableau 1.1 indique que l'importance du travail hors ferme a évolué de façon différente de celle observée aux États-Unis et au Canada ainsi que dans plusieurs autres pays industrialisés. En effet, la proportion d'exploitants déclarant un travail à l'extérieur de l'exploitation agricole n'a cessé de décroître, passant de 38,8 % en 1961 à 33,4 % en 1971. Malgré un fléchissement moins rapide par la suite, elle s'établissait à 31,4 % en 1986 pour 13 023 exploitants, ce qui constitue un taux nettement inférieur à celui de la plupart des pays.

Ces données semblent confirmer l'hypothèse selon laquelle l'agriculture à temps partiel au Québec ne serait qu'un stade intermédiaire avant l'abandon définitif de l'agriculture. Mais est-ce vraiment le cas? L'évolution de la distribution des exploitants à temps partiel par catégorie de production apporte un éclairage intéressant sur cette question.

1.2.2 La distribution par catégorie de ferme

Le tableau 1.2 montre que l'agriculture à temps partiel est concentrée dans deux types de fermes qui ont consolidé leur position depuis 1981: les fermes de spécialités diverses¹ et les fermes bovines qui regroupaient

1. Comprend moutons, chèvres, chevreaux, animaux à fourrure, serres et champignonnières, gazonnières, pépinières, produits de l'érable, lapins et abeilles ainsi que les fermes diversifiées (combinaisons de bétail et autres produits, combinaisons de grandes cultures et autres combinaisons).

respectivement 29,5 %, (3 845 fermes) et 27,0 % (3 520 fermes) de toutes les fermes à temps partiel du Québec en 1986 comparativement à 22,7 % et 25,3 % en 1981.

La troisième catégorie de ferme en importance est celle des fermes laitières qui vient loin derrière avec 14,0 % (1 828 fermes) des exploitants à temps partiel du Québec. Il s'agit d'un recul par rapport à 1981 alors que sa part relative s'élevait à 19,2 %, soit presque autant que les fermes de spécialités diverses cette année-là.

Les fermes de céréales et de fruits et légumes viennent au quatrième et cinquième rang avec des taux respectifs de 12,8 %, (1 670 producteurs) et 8,3 % (1 080 producteurs) en 1986. Par rapport à 1981, il s'agit d'une hausse en termes d'importance relative.

Enfin, le nombre d'exploitants de porc, de volaille et de grandes cultures¹ à temps partiel a connu une forte baisse ces dernières années. En 1986, ils ne représentaient plus respectivement que 4,3 %, 2,1 % et 2,0 % des exploitants à temps partiel du Québec comparativement à 5,5 %, 3,6 % et 5,6 % en 1981.

Le tableau 1.2 montre par ailleurs que la pratique du temps partiel joue un rôle important dans les productions de boeuf, de céréales, de fruits et légumes et des spécialités diverses. En effet, dans ces productions, environ 50% des

1. Comprend surtout les fermes productrices de foin, de tabac, de pomme de terre et de betteraves sucrières.

TABLEAU 1.2

RÉPARTITION DE L'ENSEMBLE DES EXPLOITANTS DU QUÉBEC
DES EXPLOITANTS À TEMPS PLEIN ET DES EXPLOITANTS À TEMPS PARTIEL
PAR CATÉGORIE DE FERME, 1981 ET 1986

Catégorie de ferme	Ensemble du Québec		Exploitants à temps plein		Exploitants à temps partiel		
	Exploi- tant	Proportion/ total	Exploi- tant	Proportion/ total	Exploi- tant	Proportion/ total	Proportion/ catégorie
	Nombre	- % -	Nombre	- % -	Nombre	- % -	
Laitières							
1981	19 869	41,3	16 905	51,7	2 964	19,2	14,9
1986	16 103	38,9	14 275	50,2	1 828	14,0	11,4
Bovins							
1981	7 615	15,8	3 705	11,3	3 910	25,3	51,3
1986	6 805	16,4	3 285	11,6	3 520	27,0	51,7
Porcs							
1981	3 550	7,4	2 695	8,2	855	5,5	24,1
1986	2 790	6,7	2 235	7,9	555	4,3	19,9
Volaille							
1981	1 575	3,3	1 015	3,1	560	3,6	35,6
1986	970	2,3	700	2,5	270	2,1	27,8
Blé et menus grains							
1981	3 285	6,8	1 640	5,0	1 645	10,7	50,1
1986	3 525	8,5	1 855	6,5	1 670	12,8	47,4
Fruits et légumes							
1981	2 930	6,1	1 780	5,4	1 150	7,4	39,2
1986	2 625	6,3	1 545	5,4	1 080	8,3	41,1
Grandes cultures							
1981	2 090	4,3	1 230	3,8	860	5,6	41,1
1986	890	2,1	635	2,2	255	2,0	28,7
Diverses							
1981	7 230	15,0	3 730	11,4	3 500	22,7	48,4
1986	7 740	18,7	3 895	13,7	3 845	29,5	49,7
Total du Québec							
1981	48 144	100,0	32 700	100,0	15 444	100,0	32,1
1986	41 448	100,0	28 425	100,0	13 023	100,0	31,4

Sources: Recensement du Canada, 1981 et 1986,
Statistique Canada, compilation spéciale, 1988.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,
Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

exploitants (40 % pour les fermes de fruits et légumes) étaient engagés dans des activités en dehors de leur exploitation en 1986 (tableau 1.2).

Par contre, dans les autres productions, la pratique du temps partiel est en régression constante. Ainsi, en 1986, la proportion d'exploitants déclarant un travail hors exploitation dans les grandes cultures (28,7 %), la volaille (27,8 %), le porc (19,9 %) et lait (11,4 %) se situait en deça de celle de l'ensemble des exploitants à temps partiel du Québec. L'industrialisation et l'intégration accélérées dans le porc et la volaille, le fort mouvement de consolidation des fermes laitières, des prix plus élevés et plus stables (surtout dans le cas du lait) que dans les autres productions, une demande de travail agricole annuelle, l'avènement des quotas et leur coût de plus en plus prohibitif (lait et volaille) et une capitalisation toujours plus élevée expliquent en grande partie le recul du temps partiel qui occupait jadis une proportion importante des producteurs engagés dans ces productions¹. Ces dernières se concentrent donc entre les mains des agriculteurs à temps plein et sont difficilement accessibles aux agriculteurs à temps partiel en raison des investissements énormes qu'elles demandent.

Les producteurs qui ont abandonné ces productions mais qui voulaient rester en agriculture ont du, tout comme ceux qui étaient intéressés à s'installer en agriculture, se diriger vers les productions non contingentées ou encore dans les productions où les marchés ne sont pas saturés comme les céréales,

1. Il semble que ce soit la disparition de la production de betteraves sucrières qui soit à l'origine de la baisse du taux d'agriculteurs à temps partiel dans les grandes cultures.

l'horticulture, le boeuf, le mouton, la chèvre, le miel, etc.). Par ailleurs, les différents programmes d'aide et de soutien dont ont bénéficié bon nombre de ces productions et le fait que la demande de travail agricole soit saisonnière ont pu constituer des incitatifs suffisamment forts pour attirer un certain nombre de personnes à se lancer dans ces productions.

Toutefois, l'augmentation du nombre d'agriculteurs à temps partiel dans ces productions n'a pu compenser la baisse du nombre de producteurs à temps partiel dans les productions laitière, porcine et avicole. Il en est donc résulté au fil des ans une diminution progressive de l'importance relative du nombre total de producteurs à temps partiel au Québec.

Un autre facteur pouvant expliquer cette baisse d'importance relative réside dans le fait que les agriculteurs à temps partiel sont en quelque sorte en compétition avec les agriculteurs à temps plein dans les productions de boeuf, de céréales, de fruits et légumes ainsi que les productions diverses. En effet, comme l'indique le tableau 1.2, ces productions se développent presque au même rythme sur les exploitations à temps plein qu'à temps partiel. Ce phénomène montre en outre que l'agriculture à temps partiel a peu d'effets sur la structure de la production agricole québécoise comme c'est le cas d'ailleurs dans la plupart des pays industrialisés. La Japon ferait toutefois exception, les exploitants à temps partiel étant pratiquement tous confinés à la production du riz.

Bref, l'évolution de la distribution des exploitants à temps partiel selon les différentes catégories de production ainsi que les caractéristiques particulières liées à chacune d'elles nous permettent de comprendre pourquoi le

Québec n'a pas suivi la tendance de la plupart des pays industrialisés au niveau de l'importance de l'agriculture à temps partiel. Il ne faudrait pas pour autant considérer que cette forme d'agriculture, au Québec, n'est qu'une phase transitoire ou un stade intermédiaire avant l'abandon définitif de l'agriculture. Bien que cela puisse être le cas dans la production de lait et, à un certain degré, dans les productions de porc, de volaille et de grandes cultures, la situation apparaît nettement différente dans les autres productions (boeuf, céréales, fruits et légumes et spécialités diverses) où l'agriculture à temps partiel joue un rôle important. D'ailleurs, le simple fait que ces dernières se développent autant selon un modèle d'agriculture à temps plein qu'à temps partiel vient confirmer que la pratique du temps partiel ne constitue pas une étape de transition avant le départ de l'agriculture. Au contraire, ces productions apparaissent davantage comme une porte d'entrée en agriculture qui peut éventuellement conduire à l'agriculture à plein temps dans certains cas.

1.2.3 La répartition selon le nombre de jours travaillés hors ferme

Le tableau 1.3 montre que les exploitants à temps partiel travaillent de plus en plus longtemps à l'extérieur de leur exploitation. En 1986, ils ont déclaré une moyenne de 164,9 jours de travail hors ferme comparativement à 130,7 en 1961, se rapprochant ainsi de la moyenne canadienne. Cette augmentation traduit un phénomène structurel important à savoir une concentration sans cesse croissante des agriculteurs à temps partiel dans la catégorie des 157 jours et plus de travail hors ferme, c'est-à-dire les producteurs à temps partiel à prédominance non agricole. De 1961 à 1986, la proportion des exploitants à

TABLEAU 1.3

RÉPARTITION DES EXPLOITANTS A TEMPS PARTIEL
 SELON LE NOMBRE DE JOURS DÉCLARÉS ET NOMBRE MOYEN DE JOURS TRAVAILLÉS HORS FERME
 CANADA ET QUÉBEC, 1961, 1971, 1981 ET 1986

Années	Répartition par strates de jours travaillés hors ferme								Jours travaillés hors ferme
	Total		1-72		73-156		157-365		Moyenne
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Canada									
1961	153 675	100	47 129	30,7	36 923	24,0	69 823	45,3	147,6
1971	129 287	100	37 798	29,2	26 470	20,5	65 019	50,3	154,2
1981	123 136	100	29 325	23,8	23 545	19,1	70 266	57,1	170,9
1986	115 654	100	-	-	-	-	-	-	172,9
Québec									
1961	37 158	100	12 358	33,3	11 605	31,2	13 195	35,5	130,7
1971	20 486	100	6 903	33,7	5 269	25,7	8 314	40,6	137,6
1981	15 444	100	3 940	25,5	3 523	22,8	7 981	51,7	159,7
1986	13 023	100	3 170	24,3	2 963	22,8	6 890	52,9	164,9

Sources: Recensement du Canada, 1961, 1971, 1981 et 1986.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,
 Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

temps partiel appartenant à cette catégorie est passée de 35,5 % à 52,9 %. Cette hausse s'est faite au détriment de la catégorie des agriculteurs à temps partiel à prédominance agricole (73 à 156 jours de travail hors ferme) et de type à temps plein en agriculture (1-72 jours de travail hors ferme). Si on ne tient pas compte de cette dernière catégorie, la proportion de "véritables" agriculteurs à temps partiel (ceux à prédominance agricole et non agricole) tombe de 31,4 % à 23,8 %, soit 9 853 producteurs au lieu de 13 023.

Les producteurs à prédominance non agricole dominant donc de plus en plus sur la scène de l'agriculture à temps partiel au Québec. A ce niveau, le Québec suit la tendance observée un peu partout dans le monde où cette catégorie de producteurs occupe toutefois une place plus importante qu'au Québec. Par exemple, aux États-Unis, en 1982, 65,3 % des exploitants à temps partiel ont travaillé plus de 200 jours en dehors de leur entreprise (tableau 1.4). Au Canada, la proportion d'agriculteurs qui ont déclaré 157 jours et plus de travail hors ferme était de 57,1 % en 1981 (tableau 1.3). Dans certains pays d'Europe, la proportion de producteurs à temps partiel à prédominance non agricole excède les 60 % et parfois même les 70 %.

L'importance accrue de la catégorie des producteurs à prédominance non agricole peut s'expliquer en bonne partie par le développement des productions de boeuf, de céréales, de fruits et légumes et de spécialités diverses. La demande de travail y étant saisonnière, les agriculteurs ont eu la possibilité d'occuper un emploi à l'extérieur de leur exploitation. Les données qui figurent au tableau 1.5 sont éloquentes à cet égard car elles indiquent que la grande majorité des agriculteurs oeuvrant dans ces productions ont déclaré

TABLEAU 1.4

NOMBRE D'EXPLOITANTS DÉCLARANT DU TRAVAIL HORS FERME
SELON LE NOMBRE DE JOURS, ÉTATS-UNIS

Années	Fermes déclarant des jours de travail hors ferme	Répartition par strates de jours			
		Total	1-99	100-199	200-365
	Nombre		- % -		
1944	1 570 000	100	30,9	15,7	53,4
1954	2 154 000	100	38,1	14,2	47,7
1964	1 462 000	100	30,6	13,0	56,4
1974	1 011 000	100	19,3	15,6	65,1
1982	1 187 000	100	18,8	15,9	65,3

Sources: United States Census of Agriculture, différentes années.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation du Québec,
Direction générale de l'économie,
Direction de l'analyse des politiques.

TABLEAU 1.5

REPARTITION DES EXPLOITANTS DÉCLARANT DU TRAVAIL HORS FERME
SELON LES CATEGORIES DE FERME ET LE NOMBRE DE JOURS TRAVAILLES HORS FERME, 1981 ET 1986

Catégorie de ferme	Ensemble Québec		Exploitants à temps plein			Exploitants à temps partiel						
	Exploi- tants	Proportion/ total	Exploi- tants	Proportion/ total	caté- gorie	Exploi- tants	Proportion/ total	caté- gorie	Répartition par strates de jours			
									Total	1-72	73-156	157-365
	Nombre	- % -	Nombre	- % -		Nombre	- % -		- % -			
Laitières												
1981	19 869	41,3	16 905	51,7	85,1	2 964	19,2	14,9	100	55,9	20,2	23,9
1986	16 103	38,9	14 275	50,2	88,6	1 828	14,0	11,4	100	58,6	19,1	22,3
Bovins												
1981	7 615	15,8	3 705	11,3	48,7	3 910	25,3	51,3	100	16,2	26,1	57,7
1986	6 805	16,4	3 285	11,6	48,3	3 520	27,0	51,7	100	18,5	25,3	56,2
Porcs												
1981	3 550	7,4	2 695	8,2	75,9	855	5,5	24,1	100	31,6	22,2	46,2
1986	2 790	6,7	2 235	7,9	80,1	555	4,3	19,9	100	29,7	22,6	47,7
Volaille												
1981	1 575	3,3	1 015	3,1	64,4	560	3,6	35,6	100	16,1	22,3	61,6
1986	970	2,3	700	2,5	72,2	270	2,1	27,8	100	16,7	22,2	61,1
Blé et menus grains												
1981	3 285	6,8	1 640	5,0	49,9	1 645	10,7	50,1	100	23,1	19,5	57,4
1986	3 525	8,5	1 855	6,5	52,6	1 670	12,8	47,4	100	23,4	20,0	56,6
Fruits et légumes												
1981	2 930	6,1	1 780	5,4	60,8	1 150	7,4	39,2	100	18,3	21,3	60,4
1986	2 625	6,3	1 545	5,4	58,9	1 080	8,3	41,1	100	18,7	24,6	56,7
Grandes cultures												
1981	2 090	4,3	1 230	3,8	58,9	860	5,6	41,1	100	18,0	22,7	59,3
1986	890	2,1	635	2,2	71,3	255	2,0	28,7	100	27,5	23,5	49,0
Diverses												
1981	7 230	15,0	3 730	11,4	51,6	3 500	22,7	48,4	100	15,9	23,8	60,3
1986	7 740	18,7	3 895	13,7	50,3	3 845	29,5	49,7	100	15,1	23,0	61,9
Total du Québec												
1981	48 144	100,0	32 700	100,0	67,9	15 444	100,0	32,1	100	25,6	22,8	51,6
1986	41 448	100,0	28 425	100,0	68,6	13 023	100,0	31,4	100	24,3	22,8	52,9

Sources: Recensement du Canada, 1981 et 1986.
Statistique Canada, compilation spéciale, 1988.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,
Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

plus de 157 jours de travail hors ferme en 1986. On notera par ailleurs que dans le lait, une production où la demande de travail est annuelle, peu d'agriculteurs à temps partiel se retrouvent dans cette catégorie.

D'autre part, la poursuite d'objectifs aussi divers que le goût de vivre en campagne, les loisirs, la recherche d'abris fiscaux, etc. peuvent également expliquer le développement de la catégorie des producteurs à prédominance non agricole. Des personnes extérieures au monde agricole (citadins, etc.) sont ainsi devenus des "agriculteurs amateurs" tout en conservant leur emploi à temps plein. Les statistiques ne permettent toutefois pas de mesurer l'importance de ce phénomène qui, de l'avis de plusieurs, a pris une ampleur importante ces dernières années.

1.2.4 Conclusion

Avec 31,4 % des exploitants québécois (23,8 % si on exclut les producteurs à temps partiel de type à temps plein), le phénomène de l'agriculture à temps partiel est important au Québec mais beaucoup moins que dans la plupart des pays industrialisés. De plus, contrairement à la tendance observée dans ces mêmes pays, il est en perte de vitesse depuis 1961 en raison principalement de la baisse marquée du nombre de producteurs à temps partiel dans le lait (et à un degré moindre dans le porc et la volaille), baisse que n'ont pu compenser les hausses enregistrées dans les autres productions.

Quoiqu'il en soit, l'agriculture à temps partiel au Québec doit, au même titre que dans les autres pays, être considérée non plus comme un phénomène temporaire mais bien permanent. Cela apparaît nettement évidemment dans les

productions bovine, céréalière, horticole et diverses où plus de 40 % des producteurs sont des producteurs à temps partiel. Le développement de ces productions à caractère saisonnier ainsi que de l'amateurisme agricole a entraîné une nette prédominance des producteurs à temps partiel à prédominance non agricole (plus de 50 % des agriculteurs à temps partiel et 16,6 % de l'ensemble des agriculteurs québécois), un phénomène généralisé dans la plupart des pays.

1.3 Le territoire agricole

1.3.1 Situation et tendance au niveau du Québec

Comme on l'a vu dans la section précédente, les exploitants à temps partiel représentent une proportion importante de l'ensemble des exploitants agricoles du Québec. On devrait donc s'attendre à retrouver une représentativité équivalente en ce qui concerne le territoire agricole occupé par ce groupe d'exploitants.

Tel était effectivement le cas en 1971 du moins en ce qui a trait à la superficie totale des fermes. Le tableau 1.6 montre qu'avec 33,4 % du nombre total des producteurs du Québec, les producteurs à temps partiel accaparaient 32,1 % de la superficie totale des fermes du Québec. La proportion était légèrement plus faible dans le cas des superficies améliorée (30 %) et cultivée (29,4 %) mais plus élevée pour la superficie non améliorée (35,2 %).

TABLEAU 1.6

SUPERFICIE TOTALE, AMÉLIORÉE, CULTIVÉE ET NON AMÉLIORÉE
DE L'ENSEMBLE DES EXPLOITANTS DU QUÉBEC
ET DES EXPLOITANTS A TEMPS PARTIEL, 1971, 1981 et 1986

Années	Ensemble du Québec	Exploitants à temps partiel	
	Superficie	Superficie	Proportion/ Québec
	'000 - acres -	'000 - acres -	- % -
Superficie totale			
1971	10 801,1	3 463,0	32,1
1981	9 338,8	2 537,7	27,2
1986	8 991,7	2 302,9	25,6
Superficie améliorée			
1971	6 450,0	1 933,3	30,0
1981	5 832,5	1 447,4	24,8
1986	5 281,6	1 176,3	22,3
Superficie cultivée			
1971	4 337,2	1 276,7	29,4
1981	4 339,3	1 053,3	24,3
1986	4 310,7	951,0	22,1
Superficie non améliorée			
1971	4 351,1	1 529,7	35,2
1981	3 506,3	1 090,3	31,1
1986	3 710,1	1 126,6	30,4

Sources: Recensement du Canada, 1971, 1981 et 1986.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation du Québec,
Direction générale de l'économie,
Direction de l'analyse des politiques.

Cet équilibre a été rompu par la suite. En 1986, la Situation se présentait comme suit: 25,6 % de la superficie totale des fermes, soit 2,3 millions d'acres, se retrouvait entre les mains des agriculteurs à temps partiel qui représentaient alors 31,4 % des agriculteurs du Québec. Pour les superficies améliorée, cultivée et non améliorée, la part des agriculteurs à temps partiel était tombée respectivement à 22,3 % (1,4 million d'acres), 22,1 % (1 million d'acres) et 30,4 % (1,1 million d'acres). Ainsi, seule la superficie non améliorée est demeurée en situation d'équilibre par rapport à la proportion d'exploitants à temps partiel depuis 1971.

Bref, le territoire agricole utilisé par les agriculteurs à temps partiel diminue. On assiste donc, au niveau de l'ensemble du Québec, à une concentration toujours plus grande des surfaces agricoles entre les mains des agriculteurs à temps plein.

1.3.2 Situation et tendance par catégorie de ferme

Le phénomène de diminution du territoire agricole occupé par les agriculteurs à temps partiel est présent dans la plupart des productions. Il est toutefois très marqué dans le cas de la production laitière en raison de la désaffectation massive dont elle a fait l'objet de la part des agriculteurs à temps partiel. Ainsi, ce grand utilisateur de terres que constitue cette production a vu disparaître quelque 231 000 acres de terres améliorée et non améliorée et 95 000 acres de terres en culture entre 1981 et 1986. En 1986, les producteurs laitiers à temps partiel ne possédaient plus que 11,4 % des surfaces agricoles du Québec consacrées à cette production comparativement à 14,8 % en 1981 (tableau 1.7). Dans les productions de porc, de volaille et surtout de grandes

TABLEAU 1.7

RÉPARTITION DE LA SUPERFICIE TOTALE, AMÉLIORÉE, CULTIVÉE ET NON AMÉLIORÉE DE L'ENSEMBLE DES EXPLOITANTS DU QUÉBEC ET DES EXPLOITANTS À TEMPS PARTIEL
SELON LA CATÉGORIE DE FERME ET LES JOURS TRAVAILLÉS HORS FERME, 1981 ET 1986

Catégorie de ferme	Ensemble du Québec	1981								Ensemble du Québec	1986							
		Exploitants à temps partiel									Exploitants à temps partiel							
		Superficie	Super- ficie	Proportion/ Total Caté- gorie	Répartition par strates de jours				Superficie	Super- ficie	Proportion/ Total Caté- gorie	Répartition par strates de jours						
					Total	1-72	73-156	157-365				Total	1-72	73-156	157-365			
	'000 acres	'000 acres	- % -	- % -					'000 acres	'000 acres	- % -	- % -						
Laitières																		
Totale	5 012,0	742,8	29,3	14,8	100	63,1	18,1	18,8	4 500,0	511,8	22,2	11,4	100	66,0	17,4	16,6		
Améliorée	3 390,0	480,8	33,2	14,2	100	64,7	16,7	18,6	2 885,8	317,5	27,0	11,0	100	67,7	15,9	16,4		
Cultivée	2 536,9	359,1	33,2	14,2	100	67,1	15,9	19,0	2 251,4	264,5	27,8	11,2	100	68,7	15,9	16,0		
Non améliorée	1 622,0	262,0	24,0	16,2	100	60,2	20,8	19,0	1 614,2	194,3	17,2	12,0	100	63,2	19,8	17,0		
Bovins																		
Totale	1 651,6	784,1	30,9	47,5	100	21,1	29,2	49,7	1 710,5	802,0	34,8	46,9	100	24,0	28,9	47,1		
Améliorée	846,6	396,1	23,4	46,8	100	20,6	28,2	51,2	777,5	350,5	29,8	45,1	100	23,3	27,8	48,9		
Cultivée	539,0	251,3	23,4	46,8	100	20,6	27,2	52,2	551,0	250,1	26,3	45,4	100	23,2	28,1	48,7		
Non améliorée	805,4	388,0	35,6	48,2	100	21,7	30,2	48,1	933,0	451,5	40,1	48,4	100	24,4	29,8	45,8		
Porcs																		
Totale	432,0	88,1	3,5	20,4	100	42,8	24,1	33,1	404,6	60,2	2,6	14,9	100	39,5	21,1	39,4		
Améliorée	287,0	56,5	3,9	19,7	100	46,5	23,3	30,2	262,1	36,0	3,1	13,7	100	44,0	20,4	35,6		
Cultivée	225,2	44,4	4,2	19,7	100	48,9	22,6	28,5	233,0	31,4	3,3	13,5	100	45,1	20,2	34,7		
Non améliorée	145,0	31,6	2,9	21,8	100	36,2	25,7	38,1	142,5	24,2	2,1	17,0	100	32,8	22,2	45,0		
Volaille																		
Totale	165,2	52,3	2,1	31,7	100	23,4	23,4	53,2	117,6	29,2	1,3	24,8	100	28,5	16,4	55,1		
Améliorée	88,5	23,6	1,5	25,4	100	28,1	20,7	51,3	69,5	13,6	1,1	16,8	100	33,0	15,7	40,3		
Cultivée	62,0	17,6	1,5	25,4	100	24,9	19,2	45,6	59,1	9,6	1,0	16,5	100	50,8	18,9	30,3		
Non améliorée	76,3	28,8	2,6	37,7	100	19,5	25,4	55,1	51,1	16,6	1,5	32,5	100	18,0	16,1	65,9		
Blé et menus grains																		
Totale	631,0	283,3	11,2	44,9	100	34,6	20,8	44,6	823,1	321,3	14,0	39,0	100	33,3	23,0	43,7		
Améliorée	510,0	225,6	15,6	44,2	100	37,7	20,9	41,4	645,1	245,4	20,9	38,0	100	36,5	22,7	40,8		
Cultivée	466,2	204,7	19,4	43,9	100	39,6	20,5	39,9	610,9	233,4	24,5	38,2	100	37,4	22,9	39,7		
Non améliorée	121,0	57,7	5,3	47,7	100	22,3	20,5	57,2	178,0	75,9	6,7	42,6	100	22,8	23,8	53,4		
Fruits et légumes																		
Totale	256,1	81,6	3,2	31,9	100	25,3	21,4	53,3	259,4	92,4	4,0	35,6	100	24,1	27,5	48,4		
Améliorée	161,6	47,6	3,3	29,5	100	29,7	21,7	48,6	162,4	50,3	4,3	31,0	100	28,7	28,7	44,4		
Cultivée	128,6	36,3	3,4	28,2	100	33,4	21,0	45,6	139,8	42,0	4,4	30,0	100	28,6	29,6	41,9		
Non améliorée	94,5	34,0	3,1	36,0	100	19,0	20,9	60,1	97,0	42,1	3,7	43,4	100	20,7	26,3	53,0		
Grandes cultures																		
Totale	338,2	124,6	4,9	36,8	100	24,1	26,5	49,4	222,8	53,0	2,3	23,8	100	31,3	19,4	49,3		
Améliorée	201,2	67,2	4,6	33,4	100	26,9	22,3	47,8	134,7	32,9	2,7	23,8	100	34,7	19,8	45,5		
Cultivée	156,3	53,0	5,0	33,2	100	27,1	22,0	47,7	113,7	26,5	2,8	23,3	100	35,3	19,8	45,7		
Non améliorée	137,0	57,4	5,3	41,9	100	21,0	28,0	51,0	88,1	21,0	1,9	23,8	100	25,9	18,8	55,3		
Diverses																		
Totale	852,7	380,9	15,0	44,7	100	20,9	26,0	53,1	953,7	433,0	18,8	45,4	100	18,6	26,8	54,6		
Améliorée	347,6	150,1	10,4	43,2	100	23,5	21,7	54,8	347,5	132,0	11,2	38,0	100	21,1	25,6	53,3		
Cultivée	223,1	88,8	8,4	39,8	100	30,2	23,4	46,4	258,8	94,0	9,9	36,3	100	21,6	24,0	54,4		
Non améliorée	505,1	230,8	21,2	45,7	100	19,3	28,9	51,8	606,2	301,0	26,7	49,7	100	17,6	27,3	55,1		
Total du Québec																		
Totale	9 338,8	2 537,7	100,0	27,2	100	36,0	23,9	40,1	8 991,7	2 302,9	100,0	25,6	100	34,1	24,5	41,4		
Améliorée	5 832,5	1 447,4	100,0	24,8	100	40,0	21,9	38,1	5 281,6	1 175,3	100,0	22,3	100	38,9	25,8	38,2		
Cultivée	4 339,3	1 053,2	100,0	24,3	100	43,2	21,1	32,7	4 110,7	924,0	100,0	22,1	100	40,6	26,2	36,9		
Non améliorée	3 506,3	1 090,3	100,0	31,1	100	30,8	26,5	42,7	3 710,1	1 126,6	100,0	30,4	100	29,1	26,3	44,6		

Sources: Recensement du Canada, 1981 et 1986.
Statistique Canada, compilation spéciale, 1988.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

cultures, les pertes de terres agricoles ont également été considérables (environ 123 000 acres entre 1981 et 1986) et il en est résulté une concentration accrue de ces terres au profit d'exploitations à temps plein.

Par ailleurs, malgré l'augmentation de la superficie des fermes dans les productions de boeuf, de céréales et de spécialités diverses, celles-ci n'ont pas échappé au mouvement de concentration des terres vers les agriculteurs à temps plein, en particulier au niveau des terres améliorées. Toutefois, il n'en demeure pas moins que les producteurs à temps partiel continuent d'occuper une part importante des terres dans ces productions (entre 35 et 45 % selon les productions).

La production horticole se distingue de toutes les autres productions avec une concentration légèrement accrue des terres agricoles entre les mains des agriculteurs à temps partiel. Il s'agit cependant d'un gain mineur qui ne peut en aucun cas compenser les diminutions observées dans les autres productions.

La forte réduction des superficies agricoles sur les fermes laitière, porcine, avicole et de grandes cultures, combinée à une augmentation des superficies plus rapide chez les producteurs à temps plein que chez les producteurs à temps partiel dans les autres productions (boeuf, céréales, horticulture, etc.), expliquent donc la baisse de la proportion du territoire agricole occupé par les exploitants à temps partiel au niveau de l'ensemble du Québec. Il en est par ailleurs résulté des modifications importantes dans la distribution relative des surfaces agricoles entre les diverses catégories de production depuis 1981. Ainsi, en 1986, les producteurs laitiers à temps partiel avaient définitivement cédé la première place aux producteurs de boeuf qui

accaparaient 34,8 % de la superficie totale des fermes à temps partiel du Québec contre 22,2 % pour les producteurs de lait. Les productions diverses et céréalières venaient au troisième et quatrième rangs avec respectivement 18,8 % et 14 %.

1.3.3 La répartition par catégorie de producteurs à temps partiel

Le tableau 1.7 montre également l'évolution de la répartition du territoire agricole selon les types de production et les différentes catégories de producteurs à temps partiel de 1981 à 1986. Les tendances sont les mêmes que celles observées au niveau de la distribution du nombre de producteurs, à savoir une concentration toujours plus forte des superficies agricoles chez les exploitants à prédominance non agricole qui travaillent plus de 157 jours à l'extérieur de leur exploitation. La proportion représentée par cette catégorie de producteurs varie entre 40 % et 55 % selon les productions. Les fermes laitières tranchent nettement par rapport aux autres catégories de fermes avec une concentration très marquée (plus de 60 %) chez les producteurs à temps partiel de type à temps plein en agriculture (moins de 72 jours de travail hors ferme).

1.3.4 Conclusion

L'espace agricole occupé par l'agriculture à temps partiel s'amenuise progressivement depuis 1971 suite à l'abandon de la production par un grand nombre de producteurs laitiers, porcins, avicoles et de grandes cultures. Il continue néanmoins à représenter une proportion importante de l'ensemble du territoire agricole québécois avec plus du quart de la superficie totale des fermes.

Ceci fait ressortir toute l'importance du rôle de l'agriculture à temps partiel en matière de développement régional. Dans plusieurs régions, et en particulier dans les régions où des structures agraires médiocres ne favorisent pas l'agriculture à temps complet, l'agriculture à temps partiel peut contribuer à maintenir en place des infrastructures, à ralentir le dépeuplement rural et à permettre l'utilisation de sols agricoles qui autrement seraient abandonnés.

1.4 La valeur de la production

En raison d'un manque de statistiques, la plupart des études sur l'agriculture à temps partiel ne peuvent donner une mesure précise de l'importance économique de cette forme d'agriculture dans les pays industrialisés. Ces études soulignent toutefois que la part de la production détenue par les exploitants à temps partiel est faible par rapport au nombre qu'ils représentent et à la superficie qu'ils cultivent. Cette situation serait attribuable à la faible taille des entreprises agricoles, à leur caractère extensif ainsi qu'à l'importance de l'auto-consommation.

Au Québec, les données du recensement du Canada sur la valeur des ventes de produits agricoles permettent de connaître la part exacte du marché occupée par les agriculteurs à temps partiel.

1.4.1 Situation et tendance au niveau du Québec

De 1971 à 1986, la valeur des ventes de produits agricoles des exploitants à temps partiel a presque quadruplé, passant de 107,5 millions de dollars à 422,4 millions de dollars. Malgré cette augmentation, la part qu'elle représente dans l'ensemble des ventes québécoises a baissé de 19,4 % en 1971 à 15,3 % en 1981 et finalement à 13,9 % en 1986 (tableau 1.8). A l'instar des pays industrialisés, la part du marché détenue par les exploitants à temps partiel québécois est donc de plus en plus faible. Elle est aussi beaucoup moins importante que celle qu'ils occupent en termes de nombre de producteurs (31,4 %) et de surfaces agricoles (25,6 %). Tout comme dans ces pays, il semble bien que la dimension réduite des exploitations, caractérisées par un mode de production extensif et un niveau élevé de consommation à la ferme, soit responsable en grande partie de cette situation.

Le tableau 1.8 indique par ailleurs que la contribution des agriculteurs à temps partiel au revenu net agricole québécois est en baisse et beaucoup plus marginale que leur contribution en termes de ventes brutes. En effet, la part qu'ils occupent est tombée de 12,7 % (101,3 millions de dollars) en 1981 à seulement 5,8 % (29,6 millions de dollars) en 1986. Ces données traduisent la faible rentabilité d'un grand nombre d'exploitations à temps partiel.

Les revenus agricoles brut et net ont donc tendance à se concentrer entre les mains des agriculteurs à temps plein.

TABLEAU 1.8

VENTES AGRICOLES ET REVENU NET AGRICOLE DE L'ENSEMBLE DES EXPLOITANTS DU QUÉBEC
ET DES EXPLOITANTS A TEMPS PARTIEL ET IMPORTANCE RELATIVE
SELON LE NOMBRE DE JOURS TRAVAILLÉS HORS FERME (1), 1971, 1981 ET 1986

Détail	Ensemble du Québec	Exploitants à temps partiel					
	Ventes	Ventes	Proportion/ Québec	Répartition par strates de jours			
				Total	1-72	73-156	157-365
	- \$ 000 -	- \$ 000 -	- % -				
Ventes							
1971	552 900,0	107 500,0	19,4	-	-	-	-
1981	2 031 900,0	311 500,0	15,3	100	54,5	16,9	28,6
1986	3 028 900,0	422 400,0	13,9	100	48,1	21,9	30,0
Revenu net							
1971	N.D.	N.D.	N.D.	-	-	-	-
1981	800 200,0	101 300,0	12,7	100	67,5	15,0	17,5
1986	513 100,0	29 600,0	5,8	29,6 (2)	31,1 (2)	5,0 (2)	(6,5) (2)

() Indique un revenu net négatif.

(1) Voir les définitions de ventes agricoles, revenu net et dépenses à l'annexe 1.

(2) Les données sont en millions de dollars, la proportion du revenu net par strates de jours étant impossible à calculer à cause de revenus nets négatifs dans la catégorie 157-365 jours.

Sources: Statistique Canada, classement recoupé des caractéristiques socio-économiques des exploitants agricoles avec emploi hors ferme et revenu, 1971.
Recensement du Canada, 1981 et 1986,
Statistique Canada, compilation spéciale, 1988.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,
Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

1.4.2 Situation et tendance par catégorie de fermes

Le tableau 1.9 montre qu'en 1986 une part importante des ventes brutes agricoles provenait des exploitants à temps partiel dans les productions de boeuf (30,8 %), de céréales (33,1 %), de spécialités diverses (20,3 %) et de fruits et légumes (17,7 %). Ces proportions sont toutefois généralement inférieures à celles qu'ils occupent au niveau de la superficie des différentes cultures ou du nombre de têtes de bétail (tableau 1.10). En ce qui a trait au revenu net, la contribution des producteurs à temps partiel est nettement plus faible, voire marginale. Dans le cas des productions diverses et bovine, on note même des revenus agricoles nets négatifs en 1986 (tableau 1.11). En outre, on constate que les revenus agricoles générés par ces productions, tant brut que net, originent de plus en plus des producteurs à temps plein. Les productions diverses et de fruits et légumes ont échappé à cette concentration mais uniquement au niveau du revenu brut, les producteurs à temps partiel ayant accru, mais très légèrement, leur part relative.

Dans les productions qui s'orientent davantage vers le temps plein, la proportion des ventes brutes agricoles provenant des agriculteurs à temps partiel est en baisse. En 1986, elle s'établissait comme suit: lait (10,2 %), porc (10,6 %), volaille (10,5 %) et grandes cultures (13,6 %) (tableau 1.9). Ces proportions correspondent sensiblement à celles qu'ils détiennent en termes de superficie et de nombre de têtes de bétail (tableau 1.10). Par ailleurs, la part du revenu net qu'ils représentent est évidemment plus basse et, tout comme dans le cas des ventes brutes, elle est en régression depuis 1981. On ne remarque toutefois pas de revenus nets négatifs (tableau 1.11).

TABLEAU 1.9

RÉPARTION DES VENTES AGRICOLES (1) DE L'ENSEMBLE DES EXPLOITANTS DU QUÉBEC ET DES EXPLOITANTS A TEMPS PARTIEL SELON LA CATÉGORIE DE FERME ET LE NOMBRE DE JOURS TRAVAILLES HORS FERME, 1981 ET 1986

Catégorie de ferme	Ensemble du Québec		Exploitants à temps partiel						
	Ventes	Proportion/ total	Ventes	Proportion/ total	catégorie	Strates de jours			
	- 000 000 \$ -	- % -	- 000 000 \$ -	- % -		Total	1-72	73-156	157-365
Laitières									
1981	995,4	49,0	124,3	39,9	12,5	100	74,0	13,2	12,8
1986	1 347,1	44,5	137,1	32,5	10,2	100	71,8	14,1	14,1
Bovins									
1981	85,5	4,2	29,1	9,3	34,0	100	28,1	24,5	47,4
1986	163,7	5,4	50,4	11,9	30,8	100	29,2	29,8	41,0
Porcs									
1981	333,8	16,4	45,4	14,6	13,6	100	44,7	15,7	39,6
1986	621,6	20,5	65,6	15,5	10,6	100	41,8	22,1	36,1
Volaille									
1981	225,7	11,1	24,5	7,9	10,9	100	28,0	18,6	53,4
1986	292,4	9,7	30,7	7,3	10,5	100	29,8	25,0	45,2
Blé et menus grains									
1981	85,4	4,2	33,5	10,8	39,2	100	54,4	18,2	27,4
1986	189,2	6,2	62,6	14,8	33,1	100	48,5	22,5	29,0
Fruits et légumes									
1981	86,7	4,3	14,8	4,8	17,1	100	46,2	20,3	33,5
1986	127,5	4,2	22,6	5,4	17,7	100	30,4	32,1	37,5
Grandes cultures									
1981	60,4	3,0	9,6	3,1	15,9	100	57,9	16,4	25,7
1986	75,1	2,5	10,2	2,4	13,6	100	48,6	24,2	27,2
Diverses									
1981	159,0	7,8	30,3	9,7	19,1	100	38,5	22,4	39,1
1986	212,3	7,0	43,2	10,2	20,3	100	26,4	28,5	45,1
Total du Québec									
1981	2 031,9	100,0	311,5	100,0	15,3	100	54,5	16,9	28,6
1986	3 028,9	100,0	422,4	100,0	13,9	100	48,1	21,9	30,0

(1) Voir l'annexe 1.

Sources: Recensement du Canada, 1981 et 1986,
Statistique Canada, compilation spéciale, 1988.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,
Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

TABLEAU 1.10
NOMBRE DE TÊTES DE BÉTAIL ET VOLAILLE ET SUPERFICIE DE CERTAINES CULTURES
DE L'ENSEMBLE DES EXPLOITANTS DU QUÉBEC ET DES EXPLOITANTS À TEMPS PARTIEL
SELON LA CATÉGORIE DE FERME ET LE NOMBRE DE JOURS TRAVAILLÉS HORS FERME, 1981 ET 1986

Catégorie de ferme	1981								1986							
	Ensemble du Québec	Exploitants à temps partiel							Ensemble du Québec	Exploitants à temps partiel						
		Total	Total	Proportion/ Québec	Répartition par strates de jours					Total	Total	Proportion/ Québec	Répartition par strates de jours			
					Total	1-72	73-156	157-365					Total	1-72	73-156	157-365
	Nombre	Nombre	- % -		- % -				Nombre	Nombre	- % -		- % -			
Laitières																
Bovins ('000 têtes)	1 232,8	164,4	13,3	100	66,0	16,2	17,8	1 047,6	111,1	10,6	100	66,7	15,6	17,7		
Vaches laitières ('000 têtes)	677,0	87,5	12,9	100	66,2	16,3	17,5	550,9	56,3	10,2	100	66,6	15,7	17,7		
Bovins																
Bovins ('000 têtes)	322,9	139,5	43,2	100	21,8	26,7	51,5	364,2	154,6	42,4	100	24,2	28,1	47,7		
Bouvillons ('000 têtes)	39,0	11,9	30,5	100	34,7	19,2	46,1	40,7	9,5	23,3	100	25,4	38,2	36,4		
Vaches de boucherie ('000 têtes)	114,8	52,8	46,0	100	21,2	28,2	50,6	131,9	61,9	46,9	100	23,8	28,2	48,0		
Porcs																
Porcs ('000 têtes)	3 031,3	473,2	15,6	100	45,3	18,1	36,6	2 700,6	341,9	12,7	100	34,1	25,0	40,9		
Volaille																
Dindons ('000 têtes)	1 807,1	193,1	10,7	100	N.D.	23,1	N.D.	1 521,3	136,1	8,9	100	22,0	35,2	42,8		
Poules et poulettes ('000 têtes)	20 368,1	3 053,7	15,0	100	25,3	20,5	54,2	16 141,7	2 159,8	13,4	100	25,0	21,6	53,4		
Blé et menus grains (1)																
Superficie ('000 acres)	344,0	151,7	44,1	100	43,8	19,6	36,6	466,4	178,9	38,4	100	41,0	22,7	36,3		
Grandes cultures (2)																
Superficie ('000 acres)	42,2	5,8	13,7	100	34,1	21,6	44,3	45,1	6,9	15,3	100	39,8	27,9	32,3		
Fruits et légumes (3)																
Superficie ('000 acres)	86,0	21,0	24,4	100	35,7	21,6	42,7	92,3	23,4	25,4	100	27,9	29,8	42,3		
Diverses																
Serres ('000 pi2)	11 287,8	2 338,3	20,7	100	26,5	28,1	45,4	13 404,8	2 747,3	20,5	100	27,4	31,7	40,9		
Moutons ('000 têtes)	85,1	45,7	53,7	100	20,4	24,1	55,5	97,3	44,2	45,4	100	24,5	21,3	54,2		

(1) Comprend blé, avoine, orge, céréales mélangées et maïs-grain.

(2) Comprend tabac et pomme de terre.

(3) Comprend arbres fruitiers, petits fruits et légumes.

Sources: Recensement du Canada, 1981 et 1986,
Statistique Canada, compilation spéciale, 1988.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,
Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

TABLEAU 1.11

RÉPARTITION DU REVENU AGRICOLE NET (1) DE L'ENSEMBLE DES EXPLOITANTS DU QUÉBEC ET DES EXPLOITANTS A TEMPS PARTIEL, SELON LA CATÉGORIE DE FERME ET LE NOMBRE DE JOURS TRAVAILLÉS HORS FERME, 1981 ET 1986

Catégorie de ferme	Ensemble du Québec		Exploitants à temps partiel					
	Revenu	Proportion/ total	Revenu	Proportion/ total Catégorie		strates de jours		
	- 000 000 \$ -	- % -	- 000 000 \$ -	- % -	- % -	1-72	73-156	157-365
						- 000 000 \$ -		
Laitières								
1981	461,4	57,7	55,2	54,5	12,0	43,2	6,6	5,4
1986	338,9	-	29,2	-	8,6	22,0	3,8	3,4
Bovins								
1981	26,4	3,3	4,0	3,9	15,2	2,9	0,9	0,2
1986	(4,8)	-	(9,8)	-	-	(1,3)	(1,6)	(6,9)
Porcs								
1981	87,6	10,9	11,2	11,1	12,8	4,7	1,6	4,9
1986	63,0	-	4,0	-	6,3	3,0	0,4	0,6
Volaille								
1981	74,5	9,3	6,6	6,5	8,9	2,0	1,5	3,1
1986	37,7	-	2,4	-	6,4	0,9	0,6	0,9
Blé et menus grains								
1981	27,0	3,4	8,3	8,2	30,7	5,8	1,4	1,1
1986	22,5	-	3,0	-	13,3	3,6	1,1	(1,7)
Fruits et légumes								
1981	37,0	4,6	4,8	4,7	13,0	3,0	0,9	0,9
1986	16,8	-	0,5	-	3,0	0,8	0,3	(0,6)
Grandes cultures								
1981	21,2	2,6	2,8	2,8	13,2	2,0	0,3	0,5
1986	10,0	-	0,8	-	8,0	0,6	0,3	(0,1)
Diverses								
1981	65,1	8,1	8,4	8,3	12,9	4,8	2,0	1,6
1986	29,0	-	(0,5)	-	-	1,5	0,1	(2,1)
Total du Québec								
1981	800,2	100,0	101,3	100,0	12,7	68,4	15,2	17,7
1986	513,1	100,0	29,6	100,0	5,8	31,1	5,0	(6,5)

() Indique un revenu net négatif.

(1) Voir annexe 1.

- Les tirets indiquent une impossibilité de calculer les pourcentages en raison de revenus nets négatifs.

Sources: Recensement du Canada, 1981 et 1986,
Statistique Canada, compilation spéciale, 1988.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,
Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

En outre, bien qu'ils soient peu nombreux, les producteurs à temps partiel oeuvrant dans ces productions regroupaient en 1986 la majorité des ventes brutes agricoles de l'ensemble des producteurs à temps partiel du Québec (tableau 1.9). En effet, avec seulement 19,4 % des exploitants, les producteurs de lait, de volaille, de porc et de grandes cultures ont été responsables de 57,7 % des ventes. Il s'agit toutefois d'un recul de quelques points par rapport à 1981 alors que la proportion s'établissait à 65,5 %. A eux seuls, les producteurs laitiers à temps partiel représentaient près du tiers (32,5 %) des ventes agricoles de tous les agriculteurs à temps partiel.

Cette situation contraste nettement avec celle des productions bovine, diverse, céréalière et horticole qui accaparaient, en 1986, seulement 42,3 % des ventes totales des exploitants à temps partiel avec plus des trois quarts (77,6 %) des producteurs. Ces productions ont cependant amélioré leur position par rapport à 1981 alors qu'elles représentaient à peine plus du tiers (34,5 %) des ventes agricoles des exploitants à temps partiel.

Pour ce qui est du revenu agricole net de l'ensemble des exploitants à temps partiel, l'importance des productions qui délaissent la pratique de l'agriculture à temps partiel (lait, porc, volaille) est nettement prépondérante. En 1981, ces productions représentaient 72 % du revenu agricole total des agriculteurs à temps partiel du Québec; à elle seule, la production laitière représentait 54 % du revenu net. En 1986, c'était la presque totalité du revenu net qui provenait de ces trois productions et plus particulièrement de la production laitière (tableau 1.11). La contribution des productions où sont fortement concentrés les producteurs à temps partiel (boeuf, céréales, fruits et légumes et spécialités diverses) est donc très négligeable au niveau du revenu net.

1.4.3 La répartition par catégorie de producteurs à temps partiel

Le tableau 1.9 montre que depuis 1981, les ventes de produits agricoles des exploitants à temps partiel se déplacent vers les producteurs à prédominance agricole et non agricole. Malgré ce déplacement, le groupe des moins de 72 jours de travail hors ferme, continuait d'accaparer près de la moitié (48,1 %) des ventes agricoles avec seulement le quart des exploitants à temps partiel. C'est donc dire que la contribution des véritables agriculteurs à temps partiel (ceux à prédominance agricole et non agricole) aux ventes québécoises de produits agricoles est très faible surtout lorsqu'on considère qu'ils représentent plus des trois quarts des agriculteurs à temps partiel.

Au niveau des différentes catégories de ferme, on constate que sur les fermes laitière, porcine, céréalière et de grandes cultures, les ventes agricoles sont regroupées principalement dans la catégorie des agriculteurs à temps partiel de moins de 72 jours de travail hors ferme, ce qui explique la forte concentration des ventes dans cette catégorie au niveau du Québec. Sur les autres catégories de ferme, les ventes agricoles se retrouvent surtout chez les producteurs à prédominance non agricole.

Le tableau 1.11 indique par ailleurs qu'en 1981 comme en 1986, les producteurs à temps partiel de type à temps plein en agriculture regroupaient la très grande majorité du revenu net et ce, dans la plupart des productions. Les producteurs à prédominance non agricole ont affiché un revenu agricole net négatif dans les productions diverses, bovine, céréalière, horticole et de grandes cultures en 1986. Dans le cas de la production bovine, ce sont toutes

les catégories de producteurs à temps partiel qui ont eu un revenu agricole net négatif cette année-là.

1.4.4 Conclusion

A l'instar des autres pays, la contribution des agriculteurs à temps partiel au revenu agricole québécois est faible, et même négligeable dans le cas du revenu net, compte tenu surtout de l'importance du nombre de producteurs impliqués. Elle l'est encore plus si on tient compte uniquement des producteurs à prédominance agricole et non agricole, qui constituent le véritable noyau de producteurs à temps partiel.

La production agricole se concentre de plus en plus entre les mains des agriculteurs à temps plein. C'est particulièrement vrai dans les productions de lait, de porc, de volaille et de grandes cultures. Même dans les productions de boeuf, de céréales, de fruits et légumes et de spécialités diverses, où une proportion importante des ventes agricoles provient des producteurs à temps partiel, ces derniers arrivent difficilement à maintenir leur position en raison de la croissance soutenue des ventes agricoles chez les agriculteurs à temps plein oeuvrant dans ces mêmes productions.

Les données sur le revenu net illustrent par ailleurs la très faible rentabilité des exploitations à temps partiel, notamment celles à prédominance agricole et non agricole qui regroupent la grande majorité des exploitations à temps partiel. Encore là, ce sont les productions où la pratique de l'agriculture à temps partiel est importante (boeuf, céréales, horticulture,

spécialités diverses) qui sont les plus touchées, un grand nombre d'exploitations étant en phase de démarrage.

Enfin, la part relativement stable du marché détenue par les agriculteurs à temps plein et à temps partiel dans la plupart des productions en 1981 et 1986 indique que la concurrence commerciale entre ces deux groupes de producteurs n'existe pratiquement pas, les garantis de prix octroyées à la plupart des produits venant fortement atténuer les possibilités d'une telle concurrence. La situation ne semble pas être différente en ce qui concerne certains produits spécialisés (fruits, légumes, miel, lapin, etc.) dont les marchés peuvent être affectés par des ventes directes ou des prix réduits.

1.5 La valeur du capital agricole

1.5.1 Situation et tendance au niveau du Québec

Le tableau 1.12 montre que la valeur totale du capital agricole de l'ensemble des exploitants du Québec s'est accrue de 1971 à 1981 pour diminuer par la suite très légèrement et s'établir à 9,4 milliards de dollars en 1986. Il en a été de même au niveau de la valeur de la terre et des bâtiments et de la valeur du bétail. La valeur de la machinerie a par contre connu une croissance soutenue depuis 1971.

Les exploitants à temps partiel ont suivi la tendance observée au niveau de l'ensemble des producteurs québécois mais à un rythme plus lent de sorte que leur contribution à l'ensemble du capital agricole québécois n'a cessé de décroître au profit des agriculteurs à temps plein. Ainsi, en 1971, la part

TABLEAU 1.12

VALEUR TOTALE DU CAPITAL AGRICOLE, DE LA TERRE ET DES BATIMENTS,
DE LA MACHINERIE ET DU BÉTAIL
DE L'ENSEMBLE DES EXPLOITANTS DU QUÉBEC
ET DES EXPLOITANTS A TEMPS PARTIEL ET IMPORTANCE RELATIVE
SELON LE NOMBRE DE JOURS TRAVAILLÉS HORS FERME, 1971, 1981 ET 1986

Années	Ensemble du Québec	Exploitants à temps partiel	
	Valeur	Valeur	Proportion/ Québec
	- 000 000 \$ -	- 000 000 \$ -	%
Capital total			
1971	2 200,0	620,1	28,2
1981	9 468,3	2 244,3	23,7
1986	9 446,1	2 067,6	21,9
Terre et bâtiments			
1971	1 321,8	368,0	27,8
1981	6 224,1	1 562,5	25,1
1986	5 951,4	1 385,8	23,3
Machinerie			
1971	427,5	122,5	28,7
1981	1 732,5	413,0	23,8
1986	2 038,8	448,1	22,0
Bétail			
1971	450,7	129,6	28,8
1981	1 511,7	268,8	17,8
1986	1 455,9	233,7	16,1

Sources: Recensement du Canada, 1971, 1981 et 1986,
Statistique Canada, compilation spéciale, 1988.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation du Québec,
Direction générale de l'économie,
Direction de l'analyse des politiques.

qu'ils détenaient, tant au niveau du capital total que de la terre et des bâtiments, de la machinerie et du bétail, se situait aux environs de 28 %. En 1986, elle était tombée à environ 22,0 % sauf dans le cas du bétail où elle était seulement de 16,1 %. Dans ce dernier cas, cette baisse s'explique principalement par le fait que les producteurs à temps partiel se sont davantage orientés vers les productions végétales qu'animales.

1.5.2 Situation et tendance par catégorie de ferme

Le tableau 1.13 montre que la représentativité de plus en plus faible des exploitants à temps partiel au chapitre du capital agricole n'est pas le lot de toutes les productions. En effet, ce sont essentiellement les productions de lait, de porc, de volaille et de grandes cultures qui sont concernées, c'est-à-dire celles qui sont délaissées par les producteurs à temps partiel. La baisse du nombre de producteurs à temps partiel dans ces productions depuis 1981 a entraîné une réduction de leur part relative du capital agricole. En 1986, cette dernière était de 11 % dans le lait, 13,1 % dans le porc, 14,7 % dans la volaille et de 19,6 % dans les grandes cultures comparativement à 21,9 % pour l'ensemble des producteurs à temps partiel. Cette baisse de part relative se retrouve tant au niveau de la valeur de la terre et des bâtiments que de la machinerie et du bétail.

Par contre, dans les productions où la pratique du temps partiel est importante (boeuf, céréales, fruits et légumes et spécialités diverses), les investissements totaux des agriculteurs à temps partiel se sont accrus sensiblement au même rythme que ceux des agriculteurs à temps plein sauf dans le cas des céréales où la croissance a été plus faible. Les agriculteurs à temps partiel

TABLEAU 1.13

VALEUR TOTALE DU CAPITAL AGRICOLE, DE LA TERRE ET DES BATIMENTS, DE LA MACHINERIE ET DU BÉTAIL DE L'ENSEMBLE DES EXPLOITANTS DU QUÉBEC
ET DES EXPLOITANTS A TEMPS PARTIEL, SELON LA CATÉGORIE DE FERME ET LE NOMBRE DE JOURS TRAVAILLÉS HORS FERME, 1981 ET 1986

Catégorie de ferme	Ensemble du Québec	1981							Ensemble du Québec	1986							
		Exploitants à temps partiel								Exploitants à temps partiel							
		Valeur	Valeur	Proportion/ Total Caté- gorie	Répartition par strates de jours					Valeur	Valeur	Proportion/ Total Caté- gorie	Répartition par strates de jours				
				Total	1-72	73-156	157-365				Total	1-72	73-156	157-365			
		'000 000\$	'000 000\$	- % -	- % -						'000 000\$	'000 000\$	- % -	- % -			
Laitières																	
Capital total	4	925,0	685,6	30,5	100	67,6	14,7	17,7	4	566,6	500,2	24,2	100	67,3	15,1	17,6	
Terres et batiments	2	968,4	411,6	26,3	100	66,9	14,6	18,5	2	632,2	284,0	20,5	100	66,2	15,3	18,5	
Machinerie	1	968,4	148,0	38,0	100	70,8	13,8	15,4	1	103,4	129,4	28,9	100	70,0	14,4	15,6	
Bétail	1	959,8	125,5	46,7	100	66,2	16,1	17,7	1	831,0	86,8	37,1	100	66,5	15,6	17,9	
Bovins																	
Capital total		984,2	462,4	20,6	100	18,9	24,8	56,3	1	057,2	492,1	23,8	100	20,5	25,8	53,7	
Terres et batiments		646,9	307,4	19,7	100	17,9	23,9	58,2		664,3	309,8	22,4	100	19,1	25,2	55,7	
Machinerie		159,8	77,6	18,8	100	20,2	26,5	53,3		200,6	97,8	21,8	100	23,9	28,9	52,2	
Bétail		177,5	77,4	28,8	100	21,7	26,7	51,6		192,3	84,5	36,2	100	23,9	28,1	48,0	
Porcs																	
Capital total	1	029,0	181,7	8,1	100	46,1	19,9	34,0	1	010,0	132,8	6,4	100	39,3	23,6	37,1	
Terres et batiments		652,8	119,8	7,7	100	44,7	20,5	34,8		584,4	78,3	5,7	100	39,4	23,5	37,1	
Machinerie		121,6	22,8	5,5	100	52,3	19,3	28,4		141,8	19,8	4,4	100	43,7	23,0	33,3	
Bétail		254,6	39,1	14,5	100	46,7	18,4	34,9		283,8	34,7	14,8	100	36,8	24,4	38,8	
Volaille																	
Capital total		358,3	71,8	3,2	100	27,5	20,9	51,6		364,4	53,6	2,6	100	27,2	19,3	53,5	
Terres et batiments		248,7	53,2	3,4	100	26,6	20,7	52,7		238,4	36,8	2,7	100	26,2	18,3	49,0	
Machinerie		38,7	8,7	2,1	100	34,8	21,7	44,2		41,9	7,4	1,6	100	36,8	20,3	43,9	
Bétail		69,9	9,6	3,6	100	26,8	21,1	52,1		84,1	9,7	4,2	100	26,2	20,3	53,5	
Blé et menus grains																	
Capital total		685,5	311,7	13,9	100	41,6	17,7	40,7		828,6	329,6	15,9	100	34,4	21,4	44,2	
Terres et batiments		537,9	243,5	15,6	100	40,5	17,1	42,4		606,4	240,8	17,4	100	33,0	21,2	45,8	
Machinerie		142,2	66,2	16,0	100	45,5	19,5	35,0		211,2	85,3	19,0	100	38,3	21,6	39,8	
Bétail		5,4	2,0	0,7	100	33,3	29,1	37,6		11,0	3,5	1,5	100	34,7	25,2	40,1	
Fruits et légumes																	
Capital total		427,1	133,9	6,0	100	26,6	21,7	51,7		490,8	154,0	7,4	100	21,0	29,4	49,6	
Terres et batiments		344,9	110,4	7,1	100	25,4	21,3	53,3		378,2	121,6	8,8	100	20,2	28,6	51,2	
Machinerie		80,9	23,2	5,6	100	31,9	23,4	44,7		112,6	31,8	7,1	100	23,8	32,2	44,0	
Bétail		1,3	0,3	0,1	100	25,7	27,3	47,0		2,0	0,6	0,3	100	40,6	19,2	40,2	
Grandes cultures																	
Capital total		301,3	92,4	4,1	100	30,2	20,1	49,7		205,0	40,1	1,9	100	38,2	21,2	40,6	
Terres et batiments		230,7	74,5	4,8	100	28,0	20,0	52,0		140,2	28,6	2,1	100	36,2	21,3	42,5	
Machinerie		69,0	17,6	4,3	100	39,5	20,7	39,8		63,2	11,1	2,2	100	42,4	20,7	36,9	
Bétail		1,6	0,3	0,1	100	58,8	17,4	23,8		1,6	0,4	0,2	100	45,9	25,4	28,7	
Diverses																	
Capital total		757,9	304,8	13,6	100	24,8	22,7	52,5		923,5	365,2	17,7	100	16,9	24,4	58,7	
Terres et batiments		592,8	241,8	15,5	100	23,9	22,5	53,6		709,3	285,9	20,6	100	16,0	24,1	59,9	
Machinerie		123,5	48,4	11,7	100	27,3	23,8	48,9		164,1	65,8	14,7	100	19,6	25,7	54,7	
Bétail		41,6	14,6	5,4	100	33,9	22,6	43,5		50,1	13,5	5,8	100	24,1	22,3	53,6	
Total du Québec																	
Capital total	9	468,3	244,3	100,0	100	41,0	19,6	39,4	9	446,1	067,6	100,0	100	35,2	22,1	42,7	
Terres et batiments	6	224,1	562,5	100,0	100	38,5	19,5	42,0	5	951,4	385,8	100,0	100	32,4	22,2	45,4	
Machinerie	1	232,5	413,0	100,0	100	46,8	19,6	33,6	2	038,8	448,1	100,0	100	40,6	23,8	37,6	
Bétail	1	511,7	268,8	100,0	100	47,0	20,1	32,9	1	455,9	233,7	100,0	100	42,1	22,2	35,7	

Sources: Recensement du Canada, 1981 et 1986.
Statistique Canada, compilation spéciale, 1988.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

ont ainsi maintenu leur importance relative qui, en 1986, était supérieure au taux provincial de 21,9 % avec 46,5 % pour le boeuf, 39,5 % pour les spécialités diverses et 31,4 % pour les fruits et légumes. Dans les céréales, la part des agriculteurs à temps partiel (39,8 %) demeurait importante malgré un recul significatif par rapport à 1981 (45,5 %).

Par ailleurs, le tableau 1.13 montre que malgré la forte baisse du capital agricole sur les fermes laitières à temps partiel depuis 1981, ces dernières accaparaient 24,2 % du capital agricole de l'ensemble des producteurs à temps partiel en 1986 comparativement à 23,8 % pour les fermes bovines. La proportion détenue par les autres catégories de ferme s'établissait comme suit: spécialités diverses (17,7 %), céréales (15,9 %), fruits et légumes (7,4 %), porcs (6,4 %), volaille (2,6 %) et grandes cultures (1,9 %). La répartition des investissements en terres et bâtiments est sensiblement la même tandis que celle en machinerie et en bétail montre une très forte concentration dans les productions laitière et bovine.

1.5.3 La répartition par catégorie de producteurs à temps partiel

Le tableau 1.13 montre que les investissements se concentrent de plus en plus chez les producteurs à prédominance agricole et surtout non agricole. En 1986, 42,7 % du capital agricole total et 45,4 % de la valeur de la ferme et des bâtiments de l'ensemble des producteurs à temps partiel provenait de cette dernière catégorie. En 1981, les proportions étaient respectivement de 39,4 % et de 42 %. Les proportions les plus élevées se retrouvent sur les fermes de spécialités diverses, de boeuf, de fruits et légumes, de céréales et de volaille où elles dépassent généralement les 50 %. La production laitière se

distingue de tous les autres productions par une très forte concentration des investissements (plus de 65 %) dans la catégorie des producteurs à temps partiel qu'on peut qualifier d'agriculteurs à temps plein (moins de 72 jours de travail hors ferme).

Depuis 1981, la valeur de la machinerie et du bétail se déplace aussi vers les producteurs à prédominance agricole et non agricole surtout sur les fermes de spécialités diverses, de céréales et de fruits et légumes. Malgré ce déplacement, elle demeure fortement concentrée entre les mains des producteurs à temps partiel de type à temps plein qui regroupaient plus de 40 % des investissements consentis à ce niveau en 1986. Ce sont les producteurs laitiers à temps partiel travaillant moins de 72 jours à l'extérieur de leur ferme qui sont responsables de cette situation puisqu'ils représentent une part très importante de la valeur en machinerie et en bétail de tous les agriculteurs à temps partiel québécois.

1.5.4 Conclusion

Les investissements en terres et bâtiments, en machinerie et en bétail ont tendance à se concentrer entre les mains des agriculteurs à temps plein en agriculture. Cette situation est due principalement à la forte baisse des investissements chez les producteurs à temps partiel oeuvrant dans la production de lait mais aussi dans les productions de porc, de volaille et de grandes cultures. Cette baisse n'a pu être compensée par la hausse des investissements chez les producteurs à temps partiel de boeuf, de céréales, de fruits et légumes et de spécialités diverses, qui arrivent par ailleurs difficilement à maintenir leur part relative en raison de la croissance soutenue des investissements des agriculteurs à temps plein engagés dans ces mêmes productions.

Malgré la concentration du capital agricole sur les exploitations à temps plein, les agriculteurs à temps partiel occupent toujours une proportion importante des investissements non seulement au niveau du Québec (21,9 %) mais également dans plusieurs productions (céréales, horticulture, boeuf et spécialités diverses). Cette proportion est supérieure à celle qu'ils détiennent au niveau des ventes agricoles (13,9 %) mais se rapproche de celle qu'ils occupent au niveau des superficies agricoles (25,6 %). Cette situation s'explique par le fait que l'agriculture à temps partiel se développe dans des productions qui sont souvent peu "payantes" mais qui exigent des investissements importants, en particulier au niveau de la terre et des bâtiments.

L'augmentation du nombre de producteurs à prédominance agricole et surtout non agricole a entraîné une plus grande concentration des investissements chez ces producteurs. Cette concentration est cependant ralentie par les producteurs de lait à temps partiel de type à temps plein (moins de 72 jours de travail hors ferme) qui accaparent une très forte proportion des investissements de tous les agriculteurs à temps partiel du Québec.

1.6 La répartition régionale

1.6.1 Le nombre d'exploitants

L'agriculture à temps partiel est présente dans toutes les régions du Québec, et cela, depuis longtemps. Le tableau 1.14 montre qu'en 1961, elle jouait un rôle prépondérant dans l'agriculture des régions dites périphériques. En

effet, une proportion très importante des agriculteurs des régions de l'Abitibi-Témiscamingue (61,6 %), du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie (50,8 %) et du Saguenay Lac St-Jean (46,8 %) déclarait du travail hors ferme. Ces proportions étaient nettement plus élevées que celle observée au niveau de l'ensemble du Québec qui s'établissait alors à 38,8 %. Dans les régions de la plaine de Montréal, l'agriculture à temps partiel existait aussi mais elle était nettement moins développée. Le pourcentage d'exploitants déclarant du travail hors exploitation variait entre 25 % et 30 % selon les régions sauf l'Outaouais où il était de 41,7 %. Dans les autres régions du Québec, la proportion gravitait aux alentours du taux provincial de 38,8 %.

Depuis 1961, la situation de l'agriculture à temps partiel a connu des modifications importantes sur le plan régional. Le nombre d'exploitants déclarant un travail extérieur a décru beaucoup plus rapidement dans les régions périphériques que partout ailleurs au Québec au point qu'en 1986, les régions du Bas-St-Laurent/Gaspésie et du Saguenay/Lac St-Jean affichaient un taux inférieur à celui du Québec (31,4 %) avec respectivement 30,1 % et 28,7 %. Malgré une chute importante, le taux demeurait relativement élevé en Abitibi/Témiscamingue (37,6 %). Ce revirement de situation a provoqué une baisse marquée de la part relative que les régions périphériques représentaient dans l'ensemble des exploitants à temps partiel du Québec: en fait, leur part est tombée de 32,6 % en 1961 à seulement 15,2 % en 1986.

Par contre, dans les régions de la plaine de Montréal, le nombre d'exploitants à temps partiel a diminué beaucoup moins rapidement de sorte que, depuis 1961, leur importance relative par rapport au nombre d'exploitants de ces régions s'est accrue pour se situer, en 1986, très près du taux moyen provincial

(31,4 %) sauf pour l'Outaouais où il était de 44,9 %. Cette situation a fait qu'en 1986, les régions de la plaine montréalaise regroupaient 38,3 % tous les agriculteurs à temps partiel du Québec comparativement à 23,9 % en 1961.

Quant aux régions de Québec, Beauce et Sherbrooke, la proportion d'exploitants à temps partiel, après avoir régressée de 1961 à 1971, est demeurée stable depuis et, en 1986, elle était sensiblement la même que celle des régions de la plaine de Montréal. Par ailleurs, ces trois régions regroupaient, en 1986, 34,3 % des agriculteurs à temps partiel du Québec (33 % en 1961), soit presque autant que les régions de la plaine montréalaise. Dans les régions de Nicolet et de Trois-Rivières, la proportion de producteurs à temps partiel a diminué de 1961 à 1971. Par la suite, elle s'est stabilisée aux environs de 26 %, soit le taux le plus bas au Québec.

L'évolution du nombre d'exploitants à temps partiel par régions agricoles montre que l'opinion généralement répandue à l'effet que l'agriculture à temps partiel est un phénomène typique aux régions dites "marginales" ou périphériques est de moins en moins vraie. En effet, la proportion d'agriculteurs s'adonnant à cette forme d'agriculture baisse dans ces régions alors qu'elle prend de l'importance ou se maintient dans d'autres, notamment dans la région de Montréal reconnue pour son potentiel agricole élevé.

Dans les régions périphériques, le recul important de l'agriculture à temps partiel est sans aucun doute lié étroitement à l'évolution de la situation de la production laitière, la production principale de ces régions. L'avènement des quotas et le fort mouvement de consolidation dont cette production a fait l'objet, mouvement qui a été accéléré par la mise en place de plans régionaux

TABLEAU 1.14

NOMBRE D'EXPLOITANTS DECLARANT DU TRAVAIL HORS FERME PAR REGION AGRICOLE ET IMPORTANCE RELATIVE
PAR RAPPORT AU NOMBRE TOTAL D'EXPLOITANTS DE LA REGION ET DU QUEBEC, 1961, 1971, 1981 ET 1986

Régions	1961			1971			1981			1986		
	Nombre	Proportion/ Région Québec		Nombre	Proportion/ Région Québec		Nombre	Proportion/ Région Québec		Nombre	Proportion/ Région Québec	
		-	% -		-	% -		-	% -		-	% -
Bas St-Laurent/Gaspésie	6 752	50,8	18,2	2 704	38,2	13,2	1 330	31,5	8,6	1 050	30,1	8,1
Québec	4 670	37,5	12,6	2 384	30,2	11,6	1 900	30,5	12,3	1 638	30,0	12,6
Beauce	4 238	40,7	11,4	2 275	34,9	11,1	1 810	32,4	11,7	1 540	32,0	11,8
Nicolet	2 478	30,8	6,7	1 778	30,1	8,7	1 140	25,9	7,4	985	25,8	7,6
Sherbrooke	3 336	38,2	9,0	1 996	35,8	9,7	1 640	34,4	10,6	1 425	34,7	10,9
Richelieu	2 491	28,7	6,7	1 870	29,1	9,1	1 645	30,0	10,7	1 470	30,3	11,3
Châteauguay	1 903	29,8	5,1	1 396	30,2	6,8	1 495	36,3	9,7	1 120	31,9	8,6
Outaouais	2 460	41,7	6,6	1 575	43,6	7,7	1 250	42,1	8,1	1 150	44,9	8,8
Abitibi/Témiscamingue	3 223	61,6	8,7	1 082	48,1	5,3	605	41,9	3,9	435	37,6	3,3
L'Assomption	2 028	25,7	5,5	1 525	27,2	7,4	1 485	30,6	9,6	1 250	29,5	9,6
Trois-Rivières	1 440	34,1	3,9	904	30,5	4,4	545	26,6	3,5	465	26,9	3,6
Saguenay/Lac St-Jean	2 139	46,8	5,8	997	35,2	4,9	600	29,8	3,9	495	28,7	3,8
Ensemble du Québec	37 158	38,8	100,0	20 486	33,4	100,0	15 445	32,1	100,0	13 023	31,4	100,0

Sources: Recensement du Canada, 1961, 1971, 1981 et 1986.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,
Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

dans les années '70, ont amené un grand nombre de producteurs laitiers à faible revenu à abandonner cette production. Entre 1961 et 1981, les régions périphériques ont ainsi perdu 9 579 producteurs à temps partiel (majoritairement des producteurs de lait), soit près de la moitié (44,1 %) du nombre total de producteurs à temps partiel qui ont quitté l'agriculture durant cette période au Québec (tableau 1.14).

Un certain nombre d'agriculteurs sont cependant restés en production en convertissant leur exploitation laitière en ferme de boeuf de boucherie ou de mouton, des productions qui se prêtent bien au temps partiel et qui permettent donc d'occuper un emploi en forêt ou dans les industries. De fait, dans les régions périphériques, la majorité des producteurs à temps partiel sont concentrés dans ces productions (tableau 1.15).

Dans les régions du Richelieu, de Châteauguay et de l'Assomption, la consolidation de la production laitière a certes entraîné une réduction importante du nombre de producteurs à temps partiel à faible revenu tout comme dans les régions périphériques. Cette baisse a cependant été annulée par une hausse du nombre de producteurs dans les productions qui se prêtent bien au temps partiel, soit les céréales, les fruits et légumes et les spécialités diverses. Le tableau 1.15 montre effectivement que les producteurs à temps partiel sont concentrés dans ces productions. Par ailleurs, la disponibilité d'emplois sur le marché de Montréal situé à proximité ainsi que la diversification de la production favorisée par la qualité du sol et du climat et le vaste marché de Montréal ont contribué à maintenir la proportion d'exploitants à temps partiel sensiblement au même niveau depuis 1961.

TABLEAU 1.15

RÉPARTITION RÉGIONALE DU NOMBRE D'EXPLOITANTS A TEMPS PARTIEL SELON LA CATÉGORIE DE FERME, 1986

Régions	Laitière		Bovin		Porc		Volaille		Blé et menus grains		Fruits et légumes		Grandes cultures		Diverses		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Bas St-Laurent/ Gaspésie	215	20,5	420	40,0	5	0,5	15	1,4	90	8,6	30	2,9	25	2,4	250	23,8	1 050	100,0
Québec	258	15,8	375	22,9	105	6,4	30	1,8	95	5,8	135	8,2	40	2,4	600	36,6	1 638	100,0
Beauce	225	14,6	345	22,4	100	6,5	20	1,3	30	1,9	15	1,0	10	0,6	795	51,6	1 540	100,0
Nicolet	225	22,8	195	19,8	65	6,6	25	2,5	160	16,2	35	3,6	15	1,5	265	26,9	985	100,0
Sherbrooke	220	15,4	530	37,2	70	4,9	30	2,1	35	2,5	75	5,3	20	1,4	445	31,2	1 425	100,0
Richelieu	180	12,2	140	9,5	110	7,5	30	2,0	475	32,3	195	13,3	15	1,0	325	22,1	1 470	100,0
Châteauguay	85	7,6	140	12,5	15	1,3	20	1,8	395	35,3	225	20,1	40	3,6	200	17,9	1 120	100,0
Outaouais	70	6,1	645	56,1	5	0,4	10	0,9	75	6,5	40	3,5	15	1,3	290	25,2	1 150	100,0
Abitibi/ Témiscamingue	45	10,3	275	63,2	0	0,0	5	1,1	25	5,7	10	2,3	10	2,3	65	14,9	435	100,0
L'Assomption	125	10,0	150	12,0	55	4,4	60	4,8	170	13,6	260	20,8	35	2,8	395	31,6	1 250	100,0
Trois-Rivières	90	19,4	105	22,6	20	4,3	15	3,2	75	16,1	35	7,5	20	4,3	105	22,6	465	100,0
Saguenay/ Lac St-Jean	90	18,2	200	40,4	5	1,0	10	2,0	45	9,1	25	5,1	10	2,0	110	22,2	495	100,0
Ensemble du Québec	1 828	14,0	3 520	27,0	555	4,3	270	2,1	1 670	12,8	1 080	8,3	255	2,0	3 845	29,5	13 023	100,0

Sources: Recensement du Canada, 1986,
Statistique Canada, compilation spéciale, 1988.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,
Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

Dans les autres régions du Québec, le développement de productions dont la partie la baisse du nombre de producteurs laitiers à temps partiel. Dans l'Outaouais et Sherbrooke, les possibilités du milieu, la disponibilité d'emplois dans la forêt et les industries locales et la présence d'anglophones traditionnellement attachés à l'élevage du boeuf ont favorisé la formation d'un noyau important de producteurs à temps partiel dans cette dernière production ainsi que dans certaines productions spéciales (moutons, chevaux, chèvres, etc.). Dans les régions de Québec et de Beauce, c'est aussi le développement des productions de boeuf et de spécialités diverses (notamment les produits de l'érable, de serres et de pépinières) qui a permis de maintenir un niveau élevé de producteurs à temps partiel ces dernières années. Enfin, pour ce qui est des régions de Trois-Rivières et de Nicolet, la structure de production agricole propre à ces régions a favorisé une répartition à peu près équivalente des producteurs à temps partiel entre les productions diverses, de lait, de boeuf et de céréales.

1.6.2 Les ventes de produits agricoles

En 1986, la proportion des ventes agricoles provenant des producteurs à temps partiel variait de 12 % à 18 % selon les régions, le taux québécois se situant à 13,9 %. Pour la plupart des régions, il s'agit d'un léger recul par rapport à 1981, ce qui indique une concentration accrue des ventes entre les mains des agriculteurs à temps plein (tableau 1.16).

Les proportions des ventes les plus élevées se retrouvaient dans les régions de l'Outaouais (17,5 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (16,1 %) où les producteurs à temps partiel représentent une part importante de l'ensemble des

TABLEAU 1.16

RÉPARTITION RÉGIONALE DES VENTES DE PRODUITS AGRICOLES (1) DES EXPLOITANTS A TEMPS PARTIEL
ET IMPORTANCE RELATIVE PAR RAPPORT AUX VENTES AGRICOLES DE
L'ENSEMBLE DES EXPLOITANTS AGRICOLES DE CHAQUE RÉGION, 1981 ET 1986

Régions	Ventes		Proportion/région		Proportion/Québec	
	1981	1986	1981	1986	1981	1986
	- '000 dollars -		- % -		- % -	
Bas St-Laurent/Gaspésie	18 222,5	23 504,0	16,4	14,6	5,9	5,6
Québec	34 925,6	47 006,7	14,0	12,4	11,1	11,1
Beauce	31 963,2	41 268,2	14,9	12,0	10,3	9,8
Nicolet	31 721,6	46 187,4	14,3	14,0	10,2	10,9
Sherbrooke	30 667,3	40 023,5	14,5	13,7	9,8	9,5
Richelieu	58 876,3	83 302,9	15,6	15,5	18,9	19,7
Châteauguay	32 621,2	43 818,2	17,7	15,5	10,5	10,4
Outaouais	14 672,4	15 009,3	19,9	17,5	4,7	3,5
Abitibi/Témiscamingue	7 688,0	8 320,7	21,7	16,1	2,5	2,0
L'Assomption	30 030,2	44 230,7	15,2	13,2	9,6	10,5
Trois-Rivières	9 602,5	16 207,1	12,2	13,3	3,1	3,8
Saguenay/Lac-St-Jean	10 498,5	13 507,6	13,8	12,3	3,4	3,2
Total	311 489,3	422 386,3	15,3	13,9	100,0	100,0

(1) Voir définition à l'annexe 1.

Sources: Recensement du Canada, 1981 et 1986,
Statistique Canada, compilation spéciale, 1988.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,
Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

producteurs agricoles. Mais ce sont également ces régions qui ont affiché les reculs les plus marqués depuis 1981. Cette situation s'explique sans doute, d'une part, par une baisse importante des ventes de lait des agriculteurs à temps partiel dont un grand nombre a abandonné cette production entre 1981 et 1986 et, d'autre part, par une augmentation des ventes de boeuf plus forte chez les agriculteurs à temps plein qu'à temps partiel durant la même période.

On rencontre la même situation, mais à un degré moindre, dans d'autres régions du Québec où les ventes provenant du boeuf, du lait ou encore de certaines productions spéciales originent de plus en plus des producteurs à temps plein. C'est le cas notamment des régions du Saguenay Lac St-Jean, du Bas St-Laurent/Gaspésie, de Sherbrooke, de la Beauce et de Québec. Les régions de Nicolet et de Trois-Rivières ont toutefois échappé à cette règle et ont maintenu (et même augmenté dans le cas de cette dernière région) leur part relative en raison principalement de l'importance que continuent d'avoir les ventes provenant des producteurs laitiers à temps partiel.

Même dans les régions de l'Assomption et de Châteauguay où les producteurs à temps partiel se retrouvent dans des productions plus lucratives que le boeuf (céréales et horticulture), les ventes agricoles de l'ensemble des exploitants à temps partiel accusent un recul en termes relatifs depuis 1981. La forte compétition exercée par les agriculteurs à temps plein engagés dans ces mêmes productions (surtout les céréales) ainsi qu'une baisse des ventes consécutive à l'abandon de la production laitière par un bon nombre de producteurs à temps partiel sont sans aucun doute à l'origine de ce recul. La région du Richelieu a toutefois réussi à maintenir sa part relative avec 15,5 % des ventes agricoles régionales.

Le recul que les régions de la plaine de Montréal ont connu (exception faite du Richelieu) n'a pas empêché ces dernières d'accroître légèrement leur part relative des ventes agricoles générées par l'ensemble des exploitants à temps partiel du Québec, laquelle est passée de 39,0 % en 1981 à 40,6 % en 1986; à elle seule, la région du Richelieu regroupait 19,7 % des ventes québécoises en 1986 (18,9 % en 1981). Pour la même période, la part des régions périphériques diminuait de 11,8 % à 10,8 % et celle des autres régions de 49,2 % à 48,6 %.

1.6.3 Le capital agricole

En 1986, la part du capital agricole québécois détenue par les producteurs à temps partiel était de 21,9 %. Au niveau régional, on note des variations importantes. Tout comme dans le cas des ventes agricoles, les taux les plus hauts se retrouvent dans les régions à forte concentration de producteurs à temps partiel, soit les régions de l'Outaouais (35,2 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (28,9 %). Les taux les plus bas appartiennent aux régions de Nicolet (18,5 %) et de Trois-Rivières (18,1 %) où l'agriculture à temps partiel joue un rôle moins important. Quant aux autres régions, ils gravitent autour du taux québécois (tableau 1.17).

Par rapport à 1981, la représentativité des exploitants à temps partiel au niveau du capital agricole a cependant légèrement regressé dans la plupart des régions, suivant ainsi la tendance québécoise. Ce recul s'explique principalement par la baisse des investissements chez les producteurs laitiers à temps partiel. Ce sont les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de Châteauguay, du Richelieu qui ont été les plus touchées. Par contre, la région de Sherbrooke a maintenu sa part relative du capital agricole et celle de l'Outaouais a même

réussi à accroître la sienne, sans doute en raison de la croissance soutenue des investissements chez les producteurs de boeuf à temps partiel qui représentent la grande majorité des producteurs à temps partiel de ces régions.

Malgré une concentration accrue du capital agricole chez les agriculteurs à temps plein, on remarque que dans toutes les régions agricoles, les agriculteurs à temps partiel accaparent une proportion en capital agricole environ deux fois plus élevée que celle qu'ils détiennent en termes de ventes agricoles. Comme on l'a vu précédemment, cela tient essentiellement au fait que la majeure partie des exploitants à temps partiel sont regroupés dans des productions qui nécessitent des investissements importants au niveau du sol et des bâtiments agricoles (lait, boeuf et céréales par exemple) mais qui génèrent peu de revenus.

Enfin, le tableau 1.17 indique que les régions du Richelieu, de Châteauguay et de l'Assomption accaparaient, en 1986, 36,9 % des investissements de l'ensemble des exploitants à temps partiel du Québec comparativement à 38,8 % en 1981. Quant à la part relative occupée par les régions périphériques, elle se situait à 12,9 % en 1986, soit le même taux qu'en 1981. Ce sont donc les autres régions du Québec qui ont accru leur part relative, laquelle est passée de 48,3 % à 50,3 % de 1981 à 1986.

1.6.4 Conclusion

Les exploitants à temps partiel sont présents dans toutes les régions du Québec. Si on fait exception des régions de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et de Sherbrooke où la concentration est particulièrement forte,

TABLEAU 1.17

VALEUR DU CAPITAL AGRICOLE DES EXPLOITANTS A TEMPS PARTIEL PAR RÉGION AGRICOLE
ET IMPORTANCE RELATIVE PAR RAPPORT A LA VALEUR DU CAPITAL AGRICOLE DE LA RÉGION
ET DU QUÉBEC, 1981 ET 1986

Régions	Valeur		Proportion/région		Proportion/Québec	
	1981	1986	1981	1986	1981	1986
	- '000 dollars -		- % -		- % -	
Bas St-Laurent/Gaspésie	144 595,4	136 314,7	24,5	21,9	6,4	6,6
Québec	226 448,0	213 737,2	22,2	20,0	10,1	10,3
Beauce	185 320,5	173 139,4	21,9	20,1	8,3	8,4
Nicolet	185 906,7	176 207,0	18,9	18,5	8,3	8,5
Sherbrooke	242 519,2	236 496,9	24,4	24,3	10,8	11,4
Richelieu	402 016,1	326 714,5	24,4	21,2	17,9	15,8
Châteauguay	263 017,8	231 135,7	26,0	22,2	11,7	11,2
Outaouais	170 249,4	176 493,7	34,5	35,2	7,6	8,5
Abitibi/Témiscamingue	65 879,6	54 868,4	33,4	28,9	2,9	2,6
L'Assomption	205 582,7	204 734,5	22,3	21,3	9,2	9,9
Trois-Rivières	72 824,2	63 980,7	19,0	18,1	3,2	3,1
Saguenay/Lac-St-Jean	79 957,0	75 782,6	21,4	20,1	3,6	3,7
Total	2 244 316,6	2 069 605,3	23,7	21,9	100,0	100,0

Sources: Recensement du Canada, 1981 et 1986,

Statistique Canada, compilation spéciale, 1988.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,

Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

il n'y a proportionnellement pas plus d'exploitants à temps partiel dans une région agricole que dans l'autre, que cette région soit périphérique ou encore qu'elle appartienne à la plaine de Montréal. La distribution régionale des exploitants à temps partiel au Québec diffère donc du modèle traditionnel observé dans plusieurs pays selon lequel on trouve un pourcentage élevé de producteurs à temps partiel surtout dans les régions "marginales" situées à proximité des centres urbains industriels importants alors que les régions où les structures agricoles sont favorables, tant au voisinage que dans les zones plus éloignées de tels centres, laissent peu de place à cette forme d'agriculture. Il semble bien qu'au Québec, les possibilités agricoles du milieu et la disponibilité d'emplois en nombre suffisamment élevé dans les centres urbains permettent un développement relativement équilibré de l'agriculture à temps partiel entre les diverses régions.

Par ailleurs, bien que la contribution de l'agriculture à temps partiel aux ventes agricoles québécoises soit faible et en régression dans la plupart des régions, son rôle en matière d'aménagement et de développement régional n'en demeure pas moins important. Le nombre de producteurs et les investissements impliqués indiquent que l'agriculteur à temps partiel contribue, notamment dans les régions périphériques, à maintenir des infrastructures agricoles en plus et à limiter l'abandon des terres.

CHAPITRE 2: CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES A TEMPS PARTIEL

2.1 L'âge

Dans la plupart des pays, dont le Canada et les États-Unis, l'exploitant à temps partiel est plus jeune que l'exploitant moyen. Les études menées sur cette question montrent que si ce sont majoritairement les agriculteurs les plus jeunes qui occupent un travail extérieur, c'est généralement parce qu'ils ont besoin de capitaux supplémentaires du fait qu'ils ne sont entrés que récemment en agriculture. Ces revenus additionnels permettent, par exemple, d'acheter du bétail, des équipements et des terres.

Au Québec, la situation de l'exploitant à temps partiel n'est pas différente de son homologue canadien ou américain. Le tableau 2.1 montre qu'en 1986, seulement 19,1 % des agriculteurs à temps partiel avait plus de 55 ans. La proportion était de 32,4 % pour les exploitants à temps plein. Les producteurs à temps partiel constituent donc une catégorie d'exploitants relativement jeunes par rapport aux exploitants à temps plein et la majorité d'entre eux appartiennent à la strate d'âge des 35-55 ans (59,8 % en 1986). En outre, plus le nombre de jours travaillés en dehors de la ferme augmente, plus les exploitants sont jeunes. En effet, seulement 16,7 % des exploitants qui déclaraient plus de 157 jours de travail hors ferme, c'est-à-dire les exploitants à prédominance non agricole, avaient plus de 55 ans.

Par ailleurs, le tableau 2.1 montre que dans chaque catégorie de production, l'agriculteur à temps partiel est toujours plus jeune que l'agriculteur à temps plein et que l'agriculteur moyen québécois. Les écarts sont cependant

TABLEAU 2.1
STRUCTURE D'ÂGE DE L'ENSEMBLE DES EXPLOITANTS DU QUÉBEC
DES EXPLOITANTS À TEMPS PLEIN ET DES EXPLOITANTS À TEMPS PARTIEL
SELON LA CATÉGORIE DE FERME ET LE NOMBRE DE JOURS TRAVAILLÉS HORS FERME, 1986

Catégorie de ferme	Ensemble du Québec	Exploitants à temps plein	Exploitants à temps partiel Total	1-72	par strates 73-156	de jours 157-365
- Pourcentage -						
Laitières						
15-35 ans	22,1	21,9	24,0	27,5	20,0	20,4
35-55 ans	52,3	52,0	55,5	52,8	58,6	57,8
55 ans et plus	25,6	26,1	20,5	19,7	21,4	21,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Bovins						
15-35 ans	14,6	10,6	18,3	16,1	19,8	18,2
35-55 ans	50,9	40,5	60,6	56,5	59,9	62,9
55 ans et plus	34,5	48,9	21,1	27,4	20,3	18,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Porcs						
15-35 ans	30,8	29,8	35,1	37,2	34,6	36,5
35-55 ans	54,3	54,4	54,1	51,4	57,7	53,8
55 ans et plus	14,9	15,8	10,8	11,4	7,7	9,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Volaille						
15-35 ans	19,9	19,1	24,1	22,2	25,0	25,0
35-55 ans	53,8	52,4	57,4	55,5	50,0	59,4
55 ans et plus	26,3	28,5	18,5	22,3	25,0	15,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Blé et menus grains						
15-35 ans	17,6	13,2	22,2	21,8	25,4	21,5
35-55 ans	51,8	43,1	61,0	57,7	53,7	64,7
55 ans et plus	30,6	28,4	16,8	20,5	20,9	13,8
Total	100,0	84,7	100,0	100,0	100,0	100,0
Fruits et légumes						
15-35 ans	18,5	16,8	20,1	23,1	23,0	19,5
35-55 ans	51,2	44,7	60,8	53,8	59,6	63,4
55 ans et plus	30,3	38,5	19,1	23,1	17,4	17,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Grandes cultures						
15-35 ans	17,2	14,2	23,6	20,0	33,3	19,2
35-55 ans	50,5	50,3	52,9	40,0	50,0	57,6
55 ans et plus	32,3	35,5	23,5	40,0	16,7	23,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Diverses						
15-35 ans	15,9	12,4	19,4	22,0	22,5	18,1
35-55 ans	52,5	43,3	61,8	53,4	52,8	66,7
55 ans et plus	31,6	44,3	18,8	24,6	24,7	15,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total du Québec						
15-35 ans	19,5	18,9	21,1	20,0	22,4	19,4
35-55 ans	52,2	48,7	59,8	54,1	56,3	63,9
55 ans et plus	28,3	32,4	19,1	25,9	21,3	16,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources: Recensement du Canada, 1986,
Statistique Canada, compilation spéciale 1988.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,
Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

particulièrement importants dans les productions où le temps partiel est très répandu (boeuf, céréales, fruits et légumes et spécialités diverses). Dans les autres productions, où l'agriculture à temps partiel est en perte de vitesse, les différences d'âge entre producteurs à temps plein et producteurs à temps partiel existent mais elles sont généralement moins marquées, notamment dans le lait et le porc.

Le fait que les agriculteurs à temps partiel, surtout ceux à prédominance non agricole, soient généralement beaucoup plus jeunes que leurs homologues à temps plein montre bien que l'agriculture à temps partiel ne constitue pas une étape de transition avant l'abandon définitif de l'agriculture car, si tel était le cas, les exploitants à temps partiel seraient normalement plus âgés que ceux à temps plein. Le temps partiel apparaît plutôt comme une porte d'entrée en agriculture, en particulier dans les productions non contingentées où les marchés ne sont pas saturés. La relève ne semble pas non plus être un problème particulier pour les agriculteurs à temps partiel puisque la grande majorité d'entre eux (80 %) ont moins de 55 ans.

2.2 La forme juridique des exploitations

Les différentes études menées dans le monde sur l'agriculture à temps partiel ne s'attardent pas à la forme juridique des exploitations agricoles, telles que la ferme individuelle, les sociétés en nom collectif, les compagnies juridiquement constituées ou autres.

Au Québec, la prise en considération de cette donnée révèle des faits intéressants. Le tableau 2.2 montre qu'en 1986, la grande majorité des fermes du Québec était des fermes individuelles (84,4 %). Cette forme juridique était toutefois légèrement plus répandue chez les exploitants à temps partiel (87,7 %) que chez les exploitants à temps plein (82,9 %).

C'est surtout dans les productions de porc, de volaille et de grandes cultures et, à un degré moindre, dans les productions de lait et de fruits et légumes qu'on trouve les écarts les plus importants, la proportion de fermes individuelles étant plus élevée chez les producteurs à temps partiel (surtout ceux à prédominance non agricole) que chez les producteurs à temps plein; à l'exception des fermes de fruits et légumes, cet écart s'accroît avec l'augmentation du nombre de jours travaillés hors ferme. L'industrialisation de ces productions (porc et volaille surtout) et la forte capitalisation qu'elles exigent amènent les agriculteurs à temps plein à délaisser le modèle plus traditionnel de la ferme individuelle pour s'orienter davantage vers le partenariat ou l'association. Les producteurs à temps partiel sont pour leur part beaucoup moins ouverts à ces nouvelles formules et préfèrent s'en tenir au modèle de la ferme individuelle probablement parce qu'une bonne partie d'entre eux envisage de quitter l'agriculture à plus ou moins long terme.

Sur les fermes de spécialités diverses, de céréales et surtout de boeuf, la proportion de fermes individuelles est plus élevée que celle observée dans les productions mentionnées plus haut, mais on ne remarque que très peu d'écart entre producteurs à temps plein et à temps partiel. Par ailleurs, l'augmentation du temps travaillé à l'extérieur de la ferme n'exerce pas d'influence sur le statut juridique des entreprises. Cette prépondérance de la ferme

TABLEAU 2.2

CERTAINES CARACTÉRISTIQUES DE L'ENSEMBLE DES EXPLOITANTS DU QUÉBEC, DES EXPLOITANTS À TEMPS PLEIN
ET DES EXPLOITANTS À TEMPS PARTIEL SELON LA CATÉGORIE DE FERME
ET LE NOMBRE DE JOURS TRAVAILLÉS HORS FERME, 1986

Catégorie de ferme	Ensemble du Québec	Exploitants à temps plein	Exploitants à temps partiel par strates de jours			
			Total	1-72	73-156	157-365
- Pourcentage -						
Laitières						
Fermes individuelles	82,6	82,7	82,5	79,8	87,1	88,0
Exploitants vivant hors ferme	0,7	0,6	0,8	0,5	1,5	2,4
Exploitants propriétaires	70,6	71,1	66,1	61,5	69,0	72,0
Superficie louée/superficie totale	10,4	10,2	12,3	12,4	13,0	11,1
Bovins						
Fermes individuelles	91,7	91,3	92,0	93,1	93,2	91,4
Exploitants vivant hors ferme	4,5	3,2	5,7	3,8	4,5	7,1
Exploitants propriétaires	74,5	76,9	72,0	69,5	70,6	73,5
Superficie louée/superficie totale	15,6	14,0	17,4	20,5	16,1	16,5
Porcs						
Fermes individuelles	77,1	75,3	86,4	82,4	84,6	88,6
Exploitants vivant hors ferme	2,9	2,3	5,5	0,0	4,0	9,3
Exploitants propriétaires	80,3	79,6	82,8	81,3	80,0	87,0
Superficie louée/superficie totale	12,2	11,9	13,5	14,1	14,2	12,1
Volaille						
Fermes individuelles	68,6	64,3	83,3	77,8	83,3	84,8
Exploitants vivant hors ferme	5,2	5,0	7,4	0,0	0,0	8,8
Exploitants propriétaires	85,6	85,0	88,9	75,0	91,7	93,8
Superficie louée/superficie totale	10,2	9,6	11,6	29,0	5,9	4,9
Blé et menus grains						
Fermes individuelles	85,2	84,1	86,3	85,9	88,2	86,2
Exploitants vivant hors ferme	9,0	5,4	13,2	5,1	11,0	17,5
Exploitants propriétaires	66,3	67,0	65,9	51,3	65,6	71,4
Superficie louée/superficie totale	24,2	23,9	24,2	28,9	26,2	20,6
Fruits et légumes						
Fermes individuelles	83,8	81,2	87,8	87,5	88,9	87,7
Exploitants vivant hors ferme	8,2	5,6	12,0	7,5	9,3	14,6
Exploitants propriétaires	77,6	75,8	80,4	71,8	77,4	83,7
Superficie louée/superficie totale	17,8	19,6	14,7	24,5	12,6	11,3
Grandes cultures						
Fermes individuelles	78,0	76,1	83,0	77,0	83,3	88,0
Exploitants vivant hors ferme	7,2	4,7	11,9	7,1	8,0	16,0
Exploitants propriétaires	74,1	74,6	74,5	64,3	75,0	76,0
Superficie louée/superficie totale	11,2	10,8	12,3	19,1	8,1	9,6
Diverses						
Fermes individuelles	86,7	85,9	87,4	87,1	87,6	87,4
Exploitants vivant hors ferme	18,0	13,4	22,4	13,8	15,8	27,1
Exploitants propriétaires	84,2	83,2	85,2	82,3	85,4	85,8
Superficie louée/superficie totale	10,7	11,9	9,3	10,4	8,7	8,7
Total du Québec						
Fermes individuelles	84,4	82,9	87,7	85,2	89,2	88,1
Exploitants vivant hors ferme	6,1	3,6	11,6	4,6	8,5	16,0
Exploitants propriétaires	74,9	74,5	75,8	67,5	76,0	79,5
Superficie louée/superficie totale	13,0	12,2	15,3	17,1	14,9	14,1

Sources: Recensement du Canada, 1986,
Statistique Canada, compilation spéciale, 1988.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,
Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

individuelle semble s'expliquer par le fait que ces productions ont été peu touchées par le mouvement d'industrialisation de l'agriculture, la plupart des exploitations qu'on rencontre dans ces productions étant des exploitations à faible capital en phase de démarrage.

Bref, les agriculteurs à temps partiel, notamment ceux à prédominance agricole et non agricole, "résistent" aux changements qui se sont opérés au niveau de la forme juridique des entreprises ces dernières années et restent attachés au mode plus traditionnel de la ferme individuelle.

2.3 La résidence de l'exploitant

Les études sur l'agriculture à temps partiel n'abordent pas la question du lieu de résidence de l'exploitant. On ne peut donc, à cet égard, comparer la situation du Québec à celle d'autres pays.

Les données du recensement du Canada de 1986 indiquent que la majeure partie des exploitants du Québec résident sur leur exploitation puisque seulement 6,1 % d'entre eux ont déclaré demeurer à l'extérieur (tableau 2.2). Cette proportion était toutefois nettement plus élevée chez les exploitants à temps partiel (11,6 %) que chez les exploitants à temps plein (3,6 %).

On constate le même phénomène dans toutes les catégories de ferme. Les proportions les plus élevées se retrouvent cependant dans les fermes de spécialités diverses (22,4 %), céréalière (13,2 %), horticole (12,0 %) et de grandes cultures (11,9 %). Ces taux sont de deux à trois fois supérieurs à ceux qu'on

rencontre chez les producteurs à temps plein oeuvrant dans ces mêmes productions.

Sur les autres catégories de fermes, la proportion d'exploitants à temps partiel qui résident en dehors de leur exploitation est beaucoup plus faible et parfois même négligeable: volaille (7,4 %), boeuf (5,7 %), porc (5,5 %) et lait (0,8 %). Les écarts par rapport aux exploitants à temps plein sont par ailleurs beaucoup moins marqués que dans les productions précédentes.

Le tableau 2.2 montre d'autre part qu'il existe une relation directe entre le nombre de jours travaillés à l'extérieur de l'exploitation et le lieu de résidence de l'exploitant. En effet, plus le nombre de jours travaillés hors ferme augmente, plus la proportion d'exploitants ne résidant pas sur la ferme s'accroît. En 1986, cette proportion atteignait 16 % pour les producteurs à prédominance non agricole (qui travaillent plus de 156 jours en dehors de leur ferme) comparativement à 4,6 % pour les producteurs à temps partiel de type à temps plein (72 jours et moins de travail hors ferme). Les producteurs à prédominance non agricole sur les fermes de spécialités diverses affichaient le taux le plus élevé (27,1 %), suivi de ceux oeuvrant sur les fermes de céréales (17,5 %), de grandes cultures (16 %) et de fruits et légumes (14,6 %). Dans les autres productions, les taux se situaient en bas de 10 %.

Ces données montrent que les proportions les plus fortes de producteurs ne résidant pas sur leur ferme sont concentrées dans les productions qui se prêtent bien au temps partiel, c'est à dire celles qui ne requièrent pas nécessairement une présence continue et assidue de la part de l'exploitant: céréales, fruits, légumes, serres, pomme de terre, miel, moutons, produits de l'érable,

chevaux, etc. Ces productions offrent à un certain nombre de producteurs la possibilité de demeurer en ville ou au village, d'y occuper un emploi non agricole à mi-temps ou à temps plein et de se consacrer à l'agriculture par temps perdu ou à certaines périodes spécifiques de l'année. Les taux élevés de producteurs résidant en dehors de leur exploitation reflètent aussi dans une certaine mesure l'importance du phénomène "Gentlemen Farmers" qu'on retrouve dans certaines productions, notamment les spécialités diverses.

2.4 Le mode d'occupation

Des études menées dans certains pays montrent que les agriculteurs à temps partiel ont généralement tendance à être davantage propriétaires de leur exploitation que ne le sont les agriculteurs à temps plein. Cette situation aurait un effet négatif sur le marché foncier en limitant l'offre de terres qui pourraient être utilisées pour agrandir les exploitations à temps plein.

Les données du recensement du Canada montrent qu'au Québec, c'est uniquement chez les agriculteurs à temps partiel à prédominance non agricole qu'on trouve une proportion de propriétaires plus élevée (79,5 %) que chez les exploitants à temps plein (74,5 %) (tableau 2.2). Il s'agit toutefois d'un écart très mince et donc peu significatif.

Cet écart ne se retrouve par ailleurs pas dans toutes les productions. Il est localisé principalement dans les productions de céréales, de fruits et légumes, de porcs et de volaille et n'apparaît pas assez important pour empêcher les exploitants à temps plein d'agrandir leur exploitation. D'ailleurs, comme

on l'a vu précédemment, le fait qu'une proportion toujours croissante des terres améliorée et cultivée se concentre entre les mains des agriculteurs à temps plein vient renforcer cette assertion. En outre, les faibles écarts dans la proportion des terres louées entre les fermes à temps partiel et à temps plein que l'on constate dans la plupart des productions vont dans le même sens (tableau 2.2). En effet, si les exploitants à temps partiel créaient une certaine rareté de la ressource terre, on devrait s'attendre à trouver un pourcentage en superficies louées beaucoup plus élevé sur les exploitations à temps plein qu'à temps partiel, ce qui n'est pas le cas.

2.5 Les types d'activités hors ferme

Dans plusieurs pays, les activités agricoles, qui comprennent les activités en forêt, dans la pêche ou sur d'autres exploitations agricoles, constituent une source d'occupation importante associée aux activités hors ferme. Toutefois, les activités extra-agricoles dans la construction, les industries manufacturières, le commerce et le transport sont généralement la source d'occupation la plus fréquente et la plus importante. Beaucoup d'études mettent l'emphasis sur ces différentes activités extra-agricoles.

Au Québec, les données du recensement du Canada sur le travail hors ferme font uniquement la distinction entre les travaux agricoles et les travaux non agricoles et, dans ce dernier cas, elles ne donnent aucune précision sur la nature de ces travaux. En outre, contrairement à la plupart des pays, au Québec, la pêche et la sylviculture ne sont pas considérées comme des travaux agricoles, ce qui rend difficile la comparaison avec les autres pays à ce niveau.

Quoiqu'il en soit, le tableau 2.3 montre qu'à l'instar d'un grand nombre de pays développés, la très grande majorité du travail hors ferme consistait en des activités extra-agricoles en 1986. En effet, sur les 2,1 millions de journées de travail effectuées à l'extérieur de l'exploitation, 88,1 % avaient été consacrées à des travaux non agricoles. Ces derniers ont été exercés par 83,8 % (10 908 producteurs) des 13 023 exploitants à temps partiel du Québec.

Au niveau des différentes catégories de ferme, la part des activités non agricoles est toujours nettement prédominante. Les proportions les plus élevées se retrouvent sur les fermes de spécialités diverses (91,7 %) et de boeuf (89,9 %) et les plus faibles sur les fermes laitière (77,4 %) et porcine (79,4 %). Dans les productions de céréales, de fruits et de légumes de grandes cultures et de volaille, les taux sont légèrement inférieurs au taux de l'ensemble des producteurs à temps partiel.

Le tableau 2.3 met également en évidence que l'importance du travail non agricole s'accroît aussitôt que les producteurs travaillent plus de 72 jours en-dehors de la ferme et ce, sur toutes les catégories de ferme. De façon générale, ce sont les producteurs à prédominance non agricole qui affichent les proportions les plus fortes. Cette situation est normale puisqu'un bon nombre d'entre eux occupe souvent un emploi à mi-temps ou même à temps plein en-dehors de l'agriculture.

Le tableau 2.3 fait par ailleurs ressortir que les producteurs à temps partiel de type à temps plein (moins de 72 jours de travail hors ferme) se distinguent nettement des autres producteurs à temps partiel par l'importance que les activités agricoles représentent par rapport au nombre total de jours qu'ils

TABLEAU 2.3

NOMBRE DE JOURS TRAVAILLÉS HORS FERME, NOMBRE DE FERME DÉCLARANTES ET IMPORTANCE RELATIVE DU TRAVAIL AGRICOLE ET NON AGRICOLE SELON LA CATÉGORIE DE FERME ET LES STRATES DE JOURS, 1986

Catégorie de ferme	Total		1-72 jours		73-156 jours		157-365 jours	
	Jours	Fermes	Jours	Fermes	Jours	Fermes	Jours	Fermes
Laitières								
Nombre	160 824	1 828	23 866	1 068	38 714	350	98 244	410
Travail agricole (%)	22,6	30,0	40,0	51,9	16,9	16,6	20,7	15,1
Travail non agricole (%)	77,4	70,0	60,0	48,1	83,1	83,4	79,3	84,9
Bovins								
Nombre	621 395	3 520	24 899	655	101 833	890	494 663	1 975
Travail agricole (%)	10,1	11,4	18,9	208,0	10,0	9,3	10,1	7,1
Travail non agricole (%)	89,9	89,6	81,1	79,2	90,0	90,7	89,9	92,9
Porcs								
Nombre	84 155	555	5 081	165	14 236	125	64 838	265
Travail agricole (%)	20,6	25,9	43,5	54,9	17,9	17,6	19,4	16,6
Travail non agricole (%)	79,4	74,1	56,5	46,1	82,1	82,4	80,6	83,3
Volaille								
Nombre	47 898	270	985	45	6 580	60	40 333	165
Travail agricole (%)	12,2	16,3	28,1	32,5	27,8	25,5	12,3	9,7
Travail non agricole (%)	87,8	83,7	71,9	67,5	72,2	74,5	87,7	90,3
Blé et menus grains								
Nombre	286 009	1 670	12 435	390	38 366	335	235 208	945
Travail agricole (%)	14,5	21,4	46,6	51,5	21,7	19,4	12,3	9,7
Travail non agricole (%)	85,5	78,6	53,4	48,5	78,3	80,6	87,7	90,3
Fruits et légumes								
Nombre de	187 747	1 080	6 617	200	30 440	265	150 690	615
Travail agricole (%)	12,1	12,1	19,7	23,5	16,7	15,1	10,2	9,1
Travail non agricole (%)	87,9	87,9	80,3	76,5	83,3	84,9	89,8	91,9
Grandes cultures								
Nombre	40 129	255	2 212	70	6 755	60	31 162	125
Travail agricole (%)	14,9	16,1	28,5	24,3	16,5	13,3	15,6	12,8
Travail non agricole (%)	85,1	83,9	71,5	75,7	83,5	86,7	84,4	87,2
Diverses								
Nombre	720 082	3 845	21 709	580	102 498	885	595 875	2 380
Travail agricole (%)	8,3	9,1	21,3	19,1	13,0	12,5	7,0	5,5
Travail non agricole (%)	91,7	90,9	78,7	80,9	87,0	87,5	93,0	94,5
Total								
Nombre	2 148 239	13 023	97 804	3 173	339 422	2 970	1 711 013	6 880
Travail agricole (%)	11,9	16,2	29,7	43,4	14,4	13,5	10,4	7,9
Travail non agricole (%)	88,1	83,8	70,3	56,6	85,6	86,5	89,6	92,1

Sources: Recensement du Canada, 1986,
Statistique Canada, compilation spéciale, 1988.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,
Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

ont travaillé à l'extérieur de leur entreprise. En effet, en 1986, 43,4 % d'entre eux ont déclaré un travail hors ferme exclusivement agricole, ce qui représentait près de 30 % du nombre total de jours travaillés hors ferme par l'ensemble des producteurs appartenant à cette catégorie. La proportion représentée par les travaux agricoles est encore plus élevée dans les productions de céréales (46,6 %), de porc (43,5 %) et de lait (40 %). Dans ces productions, les travaux agricoles ont été effectués par plus de la moitié des producteurs à temps partiel de type à temps plein.

2.6 La main-d'oeuvre agricole engagée

Le choix pour un exploitant d'exercer un travail en dehors de son exploitation a pour effet de supprimer une grande partie de la main-d'oeuvre disponible. Les activités agricoles doivent donc s'adapter de façon à mettre en place une structure de production nécessitant moins de main-d'oeuvre, ce qui se fait dans beaucoup de pays par une réduction du cheptel ou des superficies sur les fermes ou encore par le remplacement de productions exigeantes en main-d'oeuvre, comme le lait, par des productions à faible coefficient de main-d'oeuvre comme le boeuf, les céréales, le mouton, etc.

Les données du recensement du Canada montrent que cette tendance envers l'adoption de systèmes d'exploitation plus extensifs en main-d'oeuvre se retrouve aussi sur les exploitations à temps partiel du Québec, lesquelles engagent effectivement moins de salariés que ne le font les exploitants à temps plein. En effet, tandis que 63,5 % de ces derniers avaient déclaré engager des employés pour une moyenne de 43 semaines en 1986, la proportion n'était que de

41,1 % pour une moyenne de 24,5 semaines dans le cas des exploitants à temps partiel (tableau 2.4). Cette proportion ainsi que le nombre moyen de semaines engagées décroissent progressivement au fur et à mesure que le nombre de jours travaillés hors ferme augmente. Ainsi, en 1986, seulement 33,3 % des exploitations à temps partiel à prédominance non agricole avaient employé des salariés qui avaient travaillé en moyenne 20,2 semaines. Même chez les exploitants à temps partiel de type à temps plein, qui présentent généralement des caractéristiques comparables aux véritables agriculteurs à temps plein, la moyenne de semaines travaillées par les salariés (30 semaines) est inférieure à celle observée sur les fermes à temps complet.

Le nombre moyen de semaines engagées est particulièrement bas dans les productions à faible coefficient de main-d'oeuvre, telles que les productions bovine, céréalière et diverses. En 1986, il variait entre 13 et 20 semaines en moyenne sur les exploitations à temps partiel comparativement à une moyenne de 20 à 60 semaines sur les exploitations à temps plein.

Dans les productions de type industriel comme le porc, la volaille, certaines productions horticoles, le tabac, etc., le nombre moyen de semaines engagées est plus élevé que dans les productions mentionnées plus haut mais les écarts entre producteurs à temps plein et à temps partiel, surtout ceux à prédominance non agricole, sont généralement beaucoup plus marqués, ce qui traduit bien le mode d'exploitation extensif des entreprises à temps partiel. Par contre, sur les fermes laitières, il n'y a pas de variation dans le nombre de semaines travaillées par les salariés engagés sur les exploitations à temps plein et à temps partiel. Il n'en demeure pas moins que la main-d'oeuvre totale sur ces dernières est plus faible en raison du fait que l'exploitant à

TABLEAU 2.4

NOMBRE MOYEN DE SEMAINES ENGAGÉES, NOMBRE DE FERMES DÉCLARANTES
ET IMPORTANCE RELATIVE PAR RAPPORT AU TOTAL DE FERMES DE CHAQUE CATÉGORIE
POUR L'ENSEMBLE DES EXPLOITANTS DU QUÉBEC, DES EXPLOITANTS A TEMPS PLEIN
ET DES EXPLOITANTS A TEMPS PARTIEL, SELON LE NOMBRE DE JOURS TRAVAILLES HORS FERME, 1986

Catégorie de ferme	Ensemble du Québec	Exploitants à temps plein	Exploitants à temps partiel Total	1-72	73-156	157-365
Laitières						
Moyenne de semaines (nombre)	31,4	31,2	32,5	33,7	30,0	29,9
Fermes déclarantes (nombre)	12 183	10 896	1 287	851	215	221
Proportion/total des fermes (%)	75,7	76,2	70,5	79,5	62,1	53,9
Bovins						
Moyenne de semaines (nombre)	17,8	21,7	13,6	14,8	13,6	13,1
Fermes déclarantes (nombre)	2 456	1 294	1 162	251	305	606
Proportion/total des fermes (%)	36,1	39,4	33,0	38,3	34,5	30,6
Porcs						
Moyenne de semaines (nombre)	62,6	67,2	34,8	33,0	30,3	37,0
Fermes déclarantes (nombre)	1 511	1 302	209	82	51	76
Proportion/total des fermes (%)	54,3	58,2	38,0	49,7	40,8	30,9
Volaille						
Moyenne de semaines (nombre)	103,5	116,4	46,5	60,3	42,8	51,0
Fermes déclarantes (nombre)	643	525	118	28	25	65
Proportion/total des fermes (%)	66,3	74,0	43,3	62,2	41,7	32,1
Blé et menus grains						
Moyenne de semaines (nombre)	24,6	28,8	18,6	24,3	20,4	15,1
Fermes déclarantes (nombre)	1 539	896	643	207	142	294
Proportion/total des fermes (%)	43,7	48,5	38,3	53,1	42,4	27,6
Fruits et légumes						
Moyenne de semaines (nombre)	62,2	80,2	30,9	36,4	40,8	24,4
Fermes déclarantes (nombre)	1 674	1 067	607	132	156	319
Proportion/total des fermes (%)	63,8	68,7	56,7	66,0	57,8	50,4
Grandes cultures						
Moyenne de semaines (nombre)	92,4	107,3	45,3	65,7	43,1	27,3
Fermes déclarantes (nombre)	567	430	137	50	34	53
Proportion/total des fermes (%)	64,1	68,3	53,3	71,4	56,7	42,5
Diverses						
Moyenne de semaines (nombre)	44,4	61,9	20,0	22,1	18,9	19,7
Fermes déclarantes (nombre)	2 842	1 652	1 190	243	286	661
Proportion/total des fermes (%)	36,7	42,4	30,9	41,8	32,1	27,8
Total du Québec						
Moyenne de semaines (nombre)	38,8	43,0	24,5	30,1	24,2	20,2
Fermes déclarantes (nombre)	23 415	18 062	5 353	1 839	1 215	2 299
Proportion/total des fermes (%)	56,5	63,5	41,1	58,0	40,9	33,3

Sources: Recensement du Canada, 1986,
1986, Statistique Canada, compilation spéciale, 1988.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,
Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

temps partiel travaille en dehors de son exploitation au cours de l'année contrairement à l'exploitant à temps complet.

Les agriculteurs à temps partiel du Québec réagissent donc de la même façon que ceux de la plupart des pays développés. Ils organisent leur exploitation de façon à réduire les besoins en main-d'oeuvre, ce qui s'est fait en bonne partie, comme pour le verrons plus loin, par une diminution et de la superficie et du nombre de têtes de bétail par ferme (voir sous-section 2.10.2.2).

2.7 La taille des fermes

Les études sur la dimension des fermes montrent que dans la plupart des pays, les exploitants à temps partiel possèdent des petites exploitations agricoles et que les terres non améliorées occupent une proportion importante de la superficie totale de ces exploitations.

Le tableau 2.5 sur la distribution des fermes selon la taille montre que le Québec n'échappe pas à cette règle. Ainsi, en 1986, 28,9 % de toutes les fermes à temps partiel du Québec avaient une superficie inférieure à 69 acres comparativement à 15,2 % pour les fermes à temps plein. Le pourcentage de petites fermes s'accroît lorsque le nombre de jours travaillés hors ferme excède 72 jours. Il était de 24,7 % pour les exploitations à temps partiel à prédominance agricole (73-156 jours) et de 36,3 % dans les exploitations à prédominance non agricole (157 jours et plus). Sur les exploitations à temps partiel de type à temps plein (moins de 72 jours), la proportion (16,7 %) était sensiblement la même que celle des véritables exploitations à temps plein.

TABLEAU 2.5

RÉPARTITION DES FERMES SELON LA TAILLE POUR L'ENSEMBLE DES EXPLOITANTS DU QUÉBEC
DES EXPLOITANTS À TEMPS PLEIN ET DES EXPLOITANTS À TEMPS PARTIEL
SELON LA CATÉGORIE DE FERME ET LE NOMBRE DE JOURS TRAVAILLÉS HORS FERME, 1986

Catégorie de ferme	Ensemble du Québec	Exploitants à temps plein	Exploitants à temps partiel Total	1-72	73-156	157-365
				- % -		
Laitières						
69 acres et moins	17,7	1,5	3,8	1,9	5,7	8,3
70-239 acres	49,5	49,6	48,4	42,1	52,9	59,5
240 acres et plus	32,8	48,9	47,8	56,0	41,4	32,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Bovins						
69 acres et moins	12,1	10,3	14,0	9,2	7,9	18,2
70-239 acres	51,7	49,0	54,2	46,2	53,7	57,1
240 acres et plus	36,2	40,7	31,8	44,6	38,4	24,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Porcs						
69 acres et moins	35,4	45,9	45,9	34,4	50,0	51,9
70-239 acres	46,3	44,2	44,2	53,1	41,7	40,7
240 acres et plus	18,3	9,9	9,9	12,5	8,3	7,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Volaille						
69 acres et moins	51,0	32,6	57,4	50,0	50,0	65,7
70-239 acres	35,1	47,2	31,5	33,3	41,7	25,7
240 acres et plus	13,9	20,2	11,1	16,7	8,3	8,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Blé et menus grains						
69 acres et moins	14,8	10,8	19,0	7,9	13,2	25,3
70-239 acres	53,9	52,3	55,7	47,4	55,9	59,7
240 acres et plus	31,3	36,9	25,3	44,7	30,9	15,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Fruits et légumes						
69 acres et moins	52,1	47,9	58,5	47,6	53,8	63,6
70-239 acres	40,1	43,3	35,5	40,5	38,5	31,4
240 acres et plus	7,8	8,8	6,0	11,9	7,7	5,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Grandes cultures						
69 acres et moins	14,6	10,3	25,5	16,7	33,4	21,7
70-239 acres	47,8	49,2	41,2	50,0	33,3	47,8
240 acres et plus	37,6	40,5	33,3	33,3	33,3	30,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Diverses						
69 acres et moins	44,7	43,4	45,8	38,7	36,9	50,8
70-239 acres	41,6	40,5	42,8	44,7	48,0	40,6
240 acres et plus	13,7	16,1	11,4	16,7	15,1	8,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,1	100,0	100,0
Total						
69 acres et moins	19,5	15,2	28,9	16,7	24,7	36,3
70-239 acres	47,6	47,6	47,4	44,4	49,4	48,0
240 acres et plus	32,9	37,2	23,7	38,9	25,9	15,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources: Recensement du Canada, 1986,
Statistique Canada, compilation spéciale, 1988.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,
Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

Par ailleurs, quelle que soit la catégorie de ferme considérée, il y a proportionnellement toujours plus de petites fermes (69 acres et moins) chez les exploitants à temps partiel que chez les exploitants à temps plein, exception faite évidemment de ceux qui travaillent moins de 72 jours en dehors de leur exploitation. La concentration est particulièrement forte dans les productions sans sol (porc, volaille) ainsi que dans les productions qui utilisent des surfaces agricoles relativement peu importantes (fruits et légumes et spécialités diverses).

Par contre, dans les productions qui utilisent beaucoup de sols (lait, bœuf, céréales), les fermes ont tendance à être de plus grande dimension. En conséquence, la proportion de petites fermes sur les exploitations à temps partiel est plus faible (négligeable dans le cas du lait). Elle est cependant toujours supérieure à celle que l'on retrouve sur les exploitations à temps plein.

Comme l'indique le tableau 2.6, cette forte concentration des petites exploitations chez les agriculteurs à temps partiel se traduit par une superficie moyenne des exploitations agricoles plus petite (176,8 acres) que celle des exploitants à temps plein (235,3 acres). Les producteurs à temps partiel à prédominance non agricole ont évidemment les plus petites fermes (138,4 acres) tandis que ceux de type à temps plein en agriculture possèdent une superficie moyenne (247,7 acres) légèrement supérieure aux véritables exploitants à temps plein. Les écarts entre producteurs à temps plein et à temps partiel sont sensiblement du même ordre en ce qui concerne la superficie moyenne en terres améliorée et cultivée.

Au niveau des différentes catégories de ferme, la superficie moyenne totale, améliorée et cultivée des exploitations à temps partiel à prédominance agricole et non agricole est la plupart du temps inférieure à celle des exploitations à temps plein, qu'il s'agisse de productions avec ou sans sol.

Enfin, en ce qui concerne la superficie moyenne non améliorée, l'écart est mince entre les exploitations à temps plein et à temps partiel et ce, dans la plupart des productions. De plus, sur ces dernières exploitations, le pourcentage de terres non améliorées est plus important (environ 50 %) que sur celles à temps plein (moins de 40 %) et cet écart tend à s'accroître avec l'augmentation du nombre de jours travaillés hors ferme. Ces données viennent donc confirmer le fait que les exploitants à temps partiel, à l'instar de leurs homologues des pays industrialisés, ont tendance à incorporer à leurs exploitations une proportion en terres non amandées (surtout boisées) plus élevée que les exploitants à temps plein.

2.8 Les revenus agricoles

Dans la plupart des pays, les exploitants à temps partiel ont des revenus agricoles inférieurs à ceux des exploitants agricoles à temps complet. Par contre le revenu global (agricole et non agricole) qu'ils tirent de l'agriculture et de leurs activités extra-agricoles se comparent avantageusement à ces derniers.

Les données du recensement du Canada sur les différents revenus des producteurs à temps partiel permettent de comparer la situation du Québec à celle des autres pays en rapport avec cette question.

TABLEAU 2.6

SUPERFICIE MOYENNE TOTALE, AMÉLIORÉE, CULTIVÉE ET NON AMÉLIORÉE DE L'ENSEMBLE DES EXPLOITANTS DU QUÉBEC
DES EXPLOITANTS A TEMPS PLEIN ET DES EXPLOITANTS A TEMPS PARTIEL
SELON LA CATÉGORIE DE FERME ET LE NOMBRE DE JOURS TRAVAILLES HORS FERME, 1986

Catégorie de ferme	Ensemble du Québec	Exploitants à temps plein	Exploitants à temps partiel Total	1-72	73-156	par strates de jours 157-365
- acres -						
Laitières						
Totale	279,4	273,0	279,9	316,0	253,7	215,6
Améliorée	179,2	179,9	173,6	201,2	143,9	131,9
Cultivée	146,6	146,9	144,6	170,2	115,8	106,3
Non améliorée	100,2	93,1	106,3	114,8	109,8	83,7
Bovins						
Totale	260,2	276,7	227,8	293,4	260,6	191,3
Améliorée	114,3	130,0	99,5	124,4	109,6	86,8
Cultivée	81,0	91,6	71,0	88,5	79,0	61,7
Non améliorée	145,9	146,7	128,3	169,0	151,0	104,5
Porcs						
Totale	145,0	154,0	108,5	144,2	101,6	89,4
Améliorée	93,9	101,2	64,9	95,8	58,8	47,9
Cultivée	79,9	85,7	56,5	86,1	50,8	22,6
Non améliorée	51,1	52,8	43,6	48,4	42,8	41,5
Volaille						
Totale	121,2	127,1	108,1	184,4	80,0	97,0
Améliorée	68,5	77,5	46,5	120,0	35,1	30,9
Cultivée	53,7	62,0	33,5	102,2	29,0	27,9
Non améliorée	52,7	49,6	61,6	64,4	44,9	66,1
Blé et menus grains						
Totale	233,5	269,8	192,3	274,1	220,9	148,4
Améliorée	183,0	214,9	146,9	229,7	166,6	105,5
Cultivée	173,3	203,0	139,7	223,6	159,2	97,8
Non améliorée	50,5	54,9	45,4	44,4	54,3	42,9
Fruits et légumes						
Totale	98,8	107,8	85,9	111,5	95,8	74,1
Améliorée	61,9	72,4	46,8	68,0	54,0	37,2
Cultivée	53,3	63,1	39,1	60,0	46,7	29,4
Non améliorée	36,9	35,4	39,1	43,5	41,8	36,9
Grandes cultures						
Totale	250,3	265,7	206,8	237,1	171,7	207,2
Améliorée	151,3	160,9	124,4	158,6	105,8	114,4
Cultivée	127,7	136,2	104,0	132,8	84,3	97,6
Non améliorée	99,0	104,8	82,4	78,5	65,9	92,8
Diverses						
Totale	123,2	134,2	112,3	139,3	131,1	98,7
Améliorée	44,9	55,5	34,2	48,1	38,2	29,3
Cultivée	33,4	42,5	24,2	35,0	26,9	20,7
Non améliorée	78,3	78,7	78,1	91,2	92,9	69,4
Total du Québec						
Totale	216,9	235,3	176,8	247,7	190,3	138,4
Améliorée	127,4	144,4	90,3	144,4	90,3	65,3
Cultivée	104,0	118,2	73,0	121,8	72,1	50,9
Non améliorée	89,5	90,9	86,5	103,3	100,0	73,1

Sources: Recensement du Canada, 1986,
Statistique Canada, compilation spéciale, 1988.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,
Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

2.8.1 Les ventes agricoles

2.8.1.1 La répartition des exploitants à temps partiel selon la valeur de ventes

Dans les exploitations de grande dimension, c'est-à-dire celle où les ventes de produits agricoles sont élevées, on s'attend à ce que l'activité hors ferme soit moins importante que sur les petites fermes puisque, d'une part, la demande de travail agricole à laquelle doit répondre l'exploitant est plus forte et que, d'autre part, les revenus qu'il tire de sa ferme sont suffisamment élevés pour lui permettre de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille sans l'apport d'un revenu extérieur.

Le tableau 2.7 montre que c'est effectivement le cas. En effet, la proportion d'exploitants qui déclarent du travail hors exploitation diminue au fur et à mesure que les ventes de produits agricoles augmentent. En 1986, elle passait de plus de 50 % dans les catégories de ventes inférieures à 10 000 \$ à 13,4 % dans les catégories de ventes de 50 000 \$ à 99 999 \$; dans les catégories de ventes supérieures à 100 000 \$, la proportion d'agriculteurs à temps partiel variait entre 10 % et 12 %. On remarque le même phénomène sur les exploitations à temps partiel à prédominance agricole et non agricole. Par contre, sur les exploitations à temps partiel de type à temps plein, le pourcentage varie très peu d'une catégorie de ventes à l'autre.

Le travail hors ferme occupe ainsi un certain nombre de producteurs dans toutes les catégories de ventes. L'agriculture à temps partiel n'apparaît donc

pas un phénomène réservé exclusivement aux petites exploitations mais c'est toutefois sur ces dernières qu'elle est le plus largement répandue comme l'illustre bien le tableau 2.8. En effet, en 1986, 72,5 % des exploitants à temps partiel ont vendu moins de 25 000 \$ de produits agricoles. La proportion atteignait 84,8 % dans le cas des producteurs à prédominance non agricole alors qu'elle était de seulement 31,1 % chez les agriculteurs à temps plein.

Cependant, malgré cette forte concentration dans les petites exploitations de moins de 25 000 \$ de ventes agricoles, ces dernières n'ont généré que 15,3 % des ventes de l'ensemble des producteurs à temps partiel en 1986. La même année, les fermes à temps partiel ayant vendu 100 000 \$ et plus de produits agricoles, qui représentaient seulement 8,4 % de tous les fermes à temps partiel, accaparaient plus de la moitié des ventes (54,5 %). Sur les exploitations à prédominance non agricole, 40,1 % des ventes provenaient d'à peine 3,3 % des exploitations, c'est-à-dire celles qui déclaraient des ventes de plus de 100 000 \$. Les ventes agricoles des producteurs à temps partiel sont donc concentrées entre les mains d'un nombre très restreint de producteurs.

Au niveau des différentes catégories de ferme, on constate de façon générale que les plus fortes concentrations de petites exploitations (moins de 25 000 \$ de ventes) sont localisées sur les fermes où la pratique du temps partiel est importante (tableau 2.9). Les proportions les plus élevées se retrouvent sur les fermes de spécialités diverses (90,9 %) et de boeuf (88,9 %) qui regroupent la majorité (56,5 %) des agriculteurs à temps partiel du Québec; la concentration est moins forte dans les productions de céréales (64,6 %) et de fruits et légumes (78,2 %) mais demeure très élevée. Les proportions sont encore plus élevées sur les exploitations à prédominance non agricole.

TABLEAU 2.7

NOMBRE DE FERMES DÉCLARANT DU TRAVAIL HORS EXPLOITATION
PAR CATÉGORIE ÉCONOMIQUE ET PAR STRATES DE JOURS, 1986

Catégorie de ventes	Québec	Exploitants à temps partiel				
	Total	Total	Proportion/ Québec	Proportion/Québec par strates de jours		
				1-72	73-156	157-365
	- nombre -	- nombre -	- % -		- % -	
2 500\$ et moins	4 288	2 297	53,6	6,5	10,3	36,8
2 500\$ - 4 999\$	4 417	2 564	58,0	7,7	13,2	37,1
5 000\$ - 9 999\$	4 016	2 163	53,9	7,7	12,3	33,9
10 000\$ - 24 999\$	5 590	2 433	43,5	8,9	11,8	22,8
25 000\$ - 49 999\$	5 638	1 357	24,1	8,5	6,2	9,4
50 000\$ - 99 999\$	8 378	1 122	13,4	7,2	2,8	3,4
100 000\$ - 249 999\$	7 190	865	12,0	7,4	2,0	2,6
250 000\$ - 499 999\$	1 375	166	12,1	7,2	2,9	2,0
500 000\$ et plus	556	56	10,1	3,6	2,7	3,8
Total	41 448	13 023	31,4	7,6	7,1	16,7

Sources: Recensement du Canada, 1986,

Statistique Canada, compilation spéciale, 1988.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,

Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

TABLEAU 2.8

RÉPARTITION DES VENTES AGICOLES DE L'ENSEMBLE DES EXPLOITANTS DU QUÉBEC
DES EXPLOITANTS À TEMPS PLEIN ET DES EXPLOITANTS À TEMPS PARTIEL
SELON LES CATÉGORIES DE VENTES, 1986

Catégorie de ventes	Ensemble du Québec	Exploitants à temps plein	Exploitants à temps partiel par strates de jours			
			Total	1-72	73-156	157-365
24 999\$ et moins						
Nombre d'exploitants	18 313	8 850	9 448	1 425	2 180	5 843
Proportion/total d'exploitants (%)	44,2	31,1	72,5	45,0	73,5	84,8
Ventes agricoles ('000\$)	138 369,4	73 846,0	64 523,4	11 708,3	16 387,8	36 427,3
Proportion/ventes (%)	4,6	2,8	15,3	5,8	17,3	29,2
25 000\$ - 49 999\$						
Nombre d'exploitants	5 640	4 285	1 360	480	350	530
Proportion/total d'exploitants (%)	13,6	15,1	10,4	15,1	11,8	7,7
Ventes agricoles ('000\$)	204 923,6	156 899,0	48 024,6	17 232,2	12 536,9	18 255,5
Proportion/ventes (%)	6,8	6,0	11,4	8,5	13,2	14,6
50 000\$ - 99 999\$						
Nombre d'exploitants	8 380	7 255	1 125	605	230	290
Proportion/total d'exploitants (%)	20,2	25,5	8,6	19,1	7,8	4,2
Ventes agricoles ('000\$)	605 353,0	525 872,2	79 480,8	43 396,6	15 907,3	20 176,9
Proportion/ventes (%)	20,0	20,2	18,8	21,4	16,8	16,2
100 000\$ et plus						
Nombre d'exploitants	9 115	8 035	1 090	660	205	225
Proportion/total d'exploitants (%)	22,0	28,3	8,4	20,8	6,9	3,3
Ventes agricoles ('000\$)	2 080 265,7	1 849 959,5	230 306,2	130 217,2	50 056,6	50 032,4
Proportion/ventes (%)	68,7	71,0	54,5	64,3	52,8	40,1
Total						
Nombre d'exploitants	41 448	28 425	13 023	3 170	2 965	6 888
Ventes agricoles ('000\$)	3 028 911,7	2 606 576,7	422 335,0	202 554,3	94 888,6	124 892,1

Sources: Recensements du Canada, 1986,

Statistique Canada, compilation spéciale, 1988.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,

Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

Par contre, dans les productions où l'agriculture à temps partiel régresse, il y a beaucoup moins de petites exploitations: lait (22,9 %), porc (29,7 %) et volaille (55,5 %); les grandes cultures font exception avec un taux de 66,6 %. Les proportions sont évidemment plus élevées dans la catégorie des producteurs à prédominance non agricole mais elles demeurent inférieures à celles des autres productions (boeuf, céréales, horticulture et spécialités diverses).

Dans les productions de lait, de porc, de volaille et de céréales, il est intéressant de constater que le pourcentage de grandes exploitations (100 000 \$ et plus de ventes) dépasse largement celui des petites exploitations (25 000 \$ et moins de ventes) chez les producteurs à temps partiel de type à temps plein en agriculture. La situation de cette catégorie de producteurs à temps partiel se compare donc à celle des véritables agriculteurs à temps plein.

2.8.1.2 Les ventes par ferme

La forte concentration des exploitants à temps partiel dans les catégories de ventes inférieures a comme corollaire des ventes moyennes très faibles surtout lorsqu'on les compare à celles des agriculteurs à temps plein. En 1986, les ventes moyennes de produits agricoles de ces derniers se chiffraient par 91 700 \$, soit près de trois fois plus que celles de l'ensemble des agriculteurs à temps partiel (32 430 \$) et à prédominance agricole (31 213 \$) et cinq fois plus que celles des producteurs à prédominance non agricole (18 370 \$) (tableau 2.10). Même les producteurs à temps partiel qui peuvent être considérés comme des exploitants à temps plein en agriculture (catégorie de 1-72 jours) affichaient des ventes nettement inférieures (64 108 \$) à celle des véritables exploitants à temps plein. L'augmentation du nombre de jours

TABLEAU 2.9

RÉPARTITION DES EXPLOITANTS DU QUÉBEC, DES EXPLOITANTS À TEMPS PLEIN ET DES EXPLOITANTS À TEMPS PARTIEL
PAR CATÉGORIE ÉCONOMIQUE DE VENTES DE PRODUITS AGRICOLES ET
SELON LE NOMBRE DE JOURS TRAVAILLÉS HORS FERME, 1986

Catégorie de ferme	Exploitants du Québec	Exploitants à temps plein	Exploitants à temps partiel par strates de jours			
			Total	1-72	73-156	157-365
- Pourcentage -						
Laitières						
24 999 \$ et moins	12,5	11,2	22,9	11,2	30,0	45,1
25 000 \$ - 49 999 \$	18,6	18,2	20,8	18,3	27,1	22,0
50 000 \$ - 99 999 \$	37,8	38,8	29,8	35,6	25,7	19,5
100 000 \$ et plus	31,1	31,8	26,5	34,9	17,2	13,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Bovins						
24 999 \$ et moins	81,5	73,2	88,9	82,4	87,0	92,2
25 000 \$ - 49 999 \$	10,7	14,0	7,5	12,2	8,4	5,6
50 000 \$ - 99 999 \$	4,6	6,7	2,8	3,8	3,3	1,8
100 000 \$ et plus	3,2	6,1	0,8	1,6	1,3	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Porcs						
24 999 \$ et moins	13,4	9,2	29,7	15,2	28,0	37,7
25 000 \$ - 49 999 \$	10,4	7,4	18,9	12,1	20,0	20,8
50 000 \$ - 99 999 \$	17,6	17,9	17,1	18,2	20,0	15,1
100 000 \$ et plus	58,6	65,5	34,3	54,5	32,0	26,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Volaille						
24 999 \$ et moins	25,8	17,1	55,5	10,0	50,0	63,6
25 000 \$ - 49 999 \$	4,6	4,3	7,4	10,0	8,3	6,1
50 000 \$ - 99 999 \$	9,3	7,9	11,1	20,0	16,6	9,0
100 000 \$ et plus	60,3	70,7	26,0	60,0	25,1	21,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Blé et menus grains						
24 999 \$ et moins	54,5	45,3	64,6	32,1	64,2	79,7
25 000 \$ - 49 999 \$	14,0	14,6	13,8	17,9	14,9	11,8
50 000 \$ - 99 999 \$	14,0	16,7	10,8	20,5	10,4	6,4
100 000 \$ et plus	17,5	23,4	10,8	29,5	10,5	2,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Fruits et légumes						
24 999 \$ et moins	62,4	46,6	78,2	55,0	71,7	88,6
25 000 \$ - 49 999 \$	15,6	18,1	10,6	17,5	13,3	6,5
50 000 \$ - 99 999 \$	14,0	17,8	6,9	17,5	7,5	3,3
100 000 \$ et plus	8,0	17,5	4,3	10,0	7,5	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Grandes cultures						
24 999 \$ et moins	46,6	38,6	66,6	57,1	58,3	80,0
25 000 \$ - 49 999 \$	10,1	8,7	13,7	7,1	25,1	20,0
50 000 \$ - 99 999 \$	12,9	15,0	7,8	7,1	8,3	-
100 000 \$ et plus	30,4	37,7	11,9	28,7	8,3	-
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Diverses						
24 999 \$ et moins	80,7	70,3	90,9	81,0	89,8	94,3
25 000 \$ - 49 999 \$	8,1	10,7	5,6	9,5	6,8	4,0
50 000 \$ - 99 999 \$	5,6	9,1	2,0	5,2	2,3	1,3
100 000 \$ et plus	5,6	9,9	1,5	4,3	1,1	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total du Québec						
24 999 \$ et moins	44,2	31,1	72,5	44,9	73,4	84,8
25 000 \$ - 49 999 \$	13,6	15,1	10,4	15,1	11,8	7,7
50 000 \$ - 99 999 \$	20,2	25,5	8,6	19,1	7,7	4,2
100 000 \$ et plus	22,0	28,3	8,5	20,9	7,1	3,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources: Recensement du Canada, 1986.
Statistique Canada, compilation spéciale, 1988.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.
Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

travaillés à l'extérieur de l'exploitation a donc une influence directe à la baisse sur les ventes agricoles des exploitants.

Le tableau 2.10 illustre par ailleurs très clairement que les ventes agricoles par ferme sont particulièrement faibles dans les productions qui ont la faveur des agriculteurs à temps partiel: productions diverses (11 208 \$), boeuf (14 270 \$), fruits et légumes (20 999 \$) et céréales (37 508 \$). Les écarts sont considérables par rapport aux ventes moyennes des producteurs à temps partiel dans le lait (75 052 \$), le porc (118 044 \$) et la volaille (113 818 \$), qui pourtant délaissent de plus en plus ces productions.

Le tableau 2.10 montre cependant que, quelle que soit la production considérée, les ventes moyennes des agriculteurs à temps plein sont toujours supérieures à celles des agriculteurs à temps partiel. L'écart est faible dans la production laitière mais, dans les autres productions, il est généralement plus du double (boeuf, porc, céréales, grandes cultures) ou du triple (volaille, fruits et légumes et productions diverses). Les écarts sont encore plus considérables dans le cas des producteurs à temps partiel à prédominance non agricole qui représentent la majorité des producteurs à temps partiel dans la plupart des productions. Ils sont par contre moins accentués chez les producteurs qui travaillent peu de jours à l'extérieur de leur exploitation (moins de 72 jours). On remarque même que les producteurs de céréales et de lait appartenant à cette catégorie ont des ventes agricoles moyennes plus élevées que les producteurs à temps plein dans ces productions.

2.8.2 Le revenu agricole net par ferme

De faibles ventes agricoles combinées à des dépenses élevées font que le revenu agricole net moyen des exploitants à temps partiel du Québec est très bas, voire marginal. En 1986, il s'établissait à seulement 2 278 \$, soit environ 8 fois moins que le revenu moyen des exploitants à temps plein qui s'élevait à 17 010 \$ (tableau 2.10).

L'écart entre ces deux catégories de producteurs est donc très important et beaucoup plus marqué que celui observé au niveau des ventes moyennes de produits agricoles. Il est évidemment plus considérable dans le cas des producteurs à temps partiel à prédominance agricole qui ne disposaient que d'un revenu agricole net moyen de 1 580 \$. La situation était pire encore pour les producteurs à prédominance non agricole qui affichaient un revenu agricole net négatif d'environ 900 \$. Les producteurs à temps partiel de type à temps plein offraient pour leur part une meilleure performance avec un revenu net moyen de 9 805 \$, soit un peu plus de la moitié du revenu net moyen des véritables agriculteurs à temps plein.

C'est dans les productions où sont concentrés les producteurs à temps partiel (boeuf, céréales, spécialités diverses, fruits et légumes) que les revenus agricoles nets sont les plus bas et, aussi, que les écarts par rapport aux exploitants à temps plein sont les plus accentués. Ainsi, en 1986, le revenu net moyen des producteurs à temps partiel était inférieur à 2 000 \$ sur les fermes de céréales et de fruits et légumes et il était négatif sur les fermes de boeuf et de spécialités diverses. De plus, sur ces mêmes fermes, le revenu agricole net des producteurs à temps partiel à prédominance non agricole était

TABLEAU 2.10

VENTES AGRICOLES MOYENNES, REVENU AGRICOLE NET MOYEN ET DÉPENSES MOYENNES DE L'ENSEMBLE
DES EXPLOITANTS DU QUÉBEC DES EXPLOITANTS A TEMPS PLEIN ET DES EXPLOITANTS A TEMPS PARTIEL
SELON LA CATÉGORIE DE FERME ET LE NOMBRE DE JOURS TRAVAILLÉS HORS FERME, 1986 (1)

Catégorie de ferme	Ensemble du Québec	Exploitants à temps plein	Exploitants à temps partiel Total	par strates de jours		
				1-72	73-156	157-365

() Indique un revenu net négatif.

(1) Voir définition des ventes agricoles, du revenu net et des dépenses à l'annexe 1.

Sources: Recensement du Canada, 1986,
Statistique Canada, compilation spéciale, 1986.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,
Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

négalif. Dans le cas des fermes bovines, c'élaient toutes les catégories de producteurs à temps partiel qui avaient un revenu net négatif. Par contre, les producteurs de céréales à temps partiel de type à temps plein se distinguent des autres catégories de producteurs à temps partiel avec un revenu net comparable à celui des véritables agriculteurs à temps plein.

Dans les autres productions, le revenu net moyen des agriculteurs à temps partiel est plus élevé: lait (15 915 \$), volaille (9 050 \$), porc (6 605 \$) et grandes cultures (3 283 \$). Les écarts par rapport aux exploitants à temps plein demeurent néanmoins très importants. Toutefois, aucune catégorie de producteurs à temps partiel n'affichait de revenus négatifs sauf les producteurs de grandes cultures à prédominance non agricole. Seuls les producteurs de lait qui ont travaillé moins de 72 jours à l'extérieur de leur exploitation avaient un revenu net comparable à celui des agriculteurs à temps plein.

Ce sont donc les très faibles revenus nets des producteurs à temps partiel dans les céréales, le boeuf, les fruits et légumes et les spécialités diverses qui sont responsables en grande partie du faible revenu agricole net moyen de l'ensemble des producteurs à temps partiel du Québec. Ces faibles revenus nets s'expliquent surtout par le fait que ces productions sont peu lucratives et qu'un grand nombre de producteurs sont nouveaux dans la production agricole, ce qui les obligent souvent à faire de nombreuses dépenses qui grèvent considérablement leurs revenus bruts.

Par ailleurs, le niveau des dépenses relativement élevé qu'on trouve chez les producteurs à temps partiel à prédominance non agricole entraînent des pertes de revenus agricoles qui laissent croire qu'une partie de ces producteurs sont

plus attirés par les avantages fiscaux que par l'agriculture. Par exemple, la possibilité qui a été offerte, jusqu'à très récemment, de déduire un maximum de 5 000 \$ de pertes agricoles d'un revenu non agricole a pu inciter plus d'une personne à "s'intéresser" à l'agriculture de façon accessoire tout en continuant d'occuper un emploi à plein temps ou à mi-temps à l'extérieur de la ferme. En 1981, sur les 2 250 exploitants québécois qui ont déclaré des pertes agricoles de 5 000 \$ ou moins, 1 405 étaient des exploitants à temps partiel, soit une proportion de 62,2 % comparativement à 52,7 % en 1971. De plus, 79,3 % de ces exploitants à temps partiel étaient des exploitants à prédominance non agricole, c'est-à-dire des exploitants dont la majorité du temps était consacrée à des activités non agricoles; en 1971, la proportion s'établissait à 64,5 % (tableau 2.11).

2.8.3 Le revenu total moyen par ferme

Comme on vient de le voir, les exploitants à temps partiel ont de faibles revenus agricoles qui sont loins d'être comparables à ceux des exploitants à temps plein. La situation est toutefois différente lorsqu'on considère leurs revenus totaux (agricole et non agricole) (tableau 2.12).

En effet, en 1981, le revenu total moyen des exploitants à temps partiel était plus élevé que celui des exploitants à temps plein. Alors qu'il était de 15 678 \$ pour ces derniers, il s'établissait à 17 232 \$ pour les exploitants à temps partiel qui travaillaient entre 1 et 229 jours à l'extérieur de la ferme et de 23 108 \$ pour ceux qui occupaient un emploi non agricole à temps plein (plus de 229 jours de travail hors ferme).

TABLEAU 2.11

NOMBRE D'EXPLOITANTS TOTAL, A TEMPS PLEIN ET A TEMPS PARTIEL DÉCLARANT
DES PERTES AGRICOLES DE 5 000 \$ ET MOINS PROVENANT DE L'EXPLOITATION AGRICOLE, 1971 ET 1981

Catégorie d'exploitants	Total des exploitants		Exploitants déclarants des pertes de 5 000 \$ et moins		Proportion/ total d'exploitants	
	1971	1981	1971	1981	1971	1981
	- Nombre -		- Nombre -		- % -	
Total	61 655	48 145	2 750	2 250	4,5	4,7
Exploitants à temps plein	41 700	32 775	1 300	855	3,1	2,6
Exploitants à temps partiel par strates de jours						
Total	19 955	15 370	1 450	1 405	7,3	9,1
1-72	6 735	3 950	220	130	3,3	3,3
73-156	5 095	3 540	295	165	5,8	4,7
157-365	8 125	7 880	935	1 110	11,5	14,1

Sources: Statistique Canada, base de données échantillon Agriculture-Population, 1971 et 1981.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,
Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

TABLEAU 2.12

REVENU TOTAL (1) MOYEN DE L'ENSEMBLE DES EXPLOITANTS DU QUÉBEC, DES EXPLOITANTS A TEMPS PLEIN
ET DES EXPLOITANTS A TEMPS PARTIEL SELON LA VALEUR DES PRODUITS AGRICOLES VENDUS, 1981

Catégorie d'exploitants	Ensemble des exploitants du Québec	Ensemble des exploitants à temps plein	Exploitants à temps partiel	
			1-229 jours hors ferme	229 jours et plus hors ferme
	- \$ -	- \$ -	- \$ -	
2 500\$ et moins	15 260	11 633	15 753	22 684
2 500\$ - 9 999\$	14 956	11 166	17 286	21 428
10 000\$ - 49 999\$	15 864	15 012	17 012	24 298
50 000\$ - 99 999\$	19 288	18 979	18 505	47 514
100 000\$ et plus	22 927	22 490	26 334	22 964
Total	16 757	15 678	17 232	23 108

(1) Comprend le revenu agricole net, le revenu provenant d'un emploi non agricole et les autres revenus (intérêts, pensions de retraite, rentes, allocations familiales, prestations d'assurance chômage, etc.)

Sources: Statistique Canada, base de données Agriculture - Population.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,
Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

Fait intéressant, le revenu total moyen des exploitants à temps partiel qui ont vendu moins de 50 000\$ de produits agricoles en 1981 (c'est-à-dire là où sont concentrés plus de 80 % des exploitants à temps partiel), était nettement supérieur à celui des exploitants à temps plein, surtout dans le cas des exploitants qui travaillaient à temps plein en-dehors de la ferme. Dans les catégories de ventes supérieures à 50 000 \$, le revenu total moyen des exploitants à temps partiel était soit égal soit supérieur à celui des exploitants à temps plein.

2.8.4 Conclusion

En résumé, les données du recensement du Canada montrent qu'au niveau des revenus, la situation des exploitants à temps partiel du Québec est comparable à celle que l'on observe dans la plupart des pays. Leur revenu agricole est bas et de beaucoup inférieur à celui des exploitants qui font de l'agriculture une activité à plein temps. Par contre, le revenu total dont ils disposent est la plupart du temps supérieur aux agriculteurs à temps plein. Ils sont donc aussi aisés que ces derniers et ne peuvent en règle générale être considérés comme des "cas sociaux" ou des agriculteurs marginaux.

2.9 Les investissements par ferme

Les études sur l'agriculture à temps partiel font peu état des investissements agricoles. Par ailleurs, dans les quelques pays où cette question a été abordée, on remarque que de façon générale la capitalisation moyenne des exploitations à temps partiel est moindre que celle des exploitations à temps plein en

raison principalement de la faible dimension des fermes. Par contre, la capitalisation par unité de surface agricole a tendance à être plus élevée notamment sur les exploitations à temps partiel à prédominance non agricole.

Au Québec, la situation est comparable à celle que l'on retrouve dans les autres pays. Le tableau 2.13 montre que les agriculteurs à temps partiel investissent moins que les agriculteurs à temps plein sur leurs exploitations. En effet, la valeur moyenne du capital agricole investi par ces derniers s'établissait à 259 576 \$ en 1986 comparativement à 158 765 \$ pour les agriculteurs à temps partiel. Elle est en outre beaucoup plus faible sur les exploitations à temps partiel à prédominance non agricole (127 964 \$) et agricole (154 279 \$) que sur celles de type à temps plein (229 878 \$) où la taille des fermes permet un niveau d'investissement qui tend à se rapprocher de celui des véritables exploitants à temps plein. Le temps de travail à l'extérieur de l'exploitation exerce donc un effet déterminant à la baisse sur la capitalisation moyenne par ferme, et ce, dans toutes les catégories de production. Chez les producteurs de lait et de céréales, cet effet ne se fait sentir qu'au delà de 72 jours de travail hors ferme, ceux qui travaillent moins de 72 jours ayant une capitalisation moyenne supérieure aux agriculteurs à temps plein dans ces productions.

Les écarts entre producteurs à temps plein et à temps partiel ne se limitent pas uniquement à l'ensemble des investissements. On les retrouve aussi au niveau de toutes les composantes du capital agricole. Ils sont toutefois généralement beaucoup moins accentués dans le cas de la terre et des bâtiments que dans le cas de la machinerie et du bétail. Il en résulte que la proportion du capital agricole représentée par le fonds de terre et les bâtisses est plus

TABLEAU 2.13

VALEUR MOYENNE DU CAPITAL AGRICOLE TOTAL, DE LA TERRE ET DES BATIMENTS, DE LA MACHINERIE ET DU BÉTAIL DE L'ENSEMBLE DES EXPLOITANTS DU QUÉBEC, DES EXPLOITANTS À TEMPS PLEIN ET DES EXPLOITANTS À TEMPS PARTIEL, SELON LA CATÉGORIE DE FERME ET LE NOMBRE DE JOURS TRAVAILLÉS HORS FERME, 1986

Catégorie de ferme	Ensemble du Québec	Exploitants à temps plein	Exploitants à temps partiel Total	1-72	73-156	par strates de jours 157-365
- dollars -						
Laitières						
Capital total	283 586	284 760	273 818	316 396	216 493	212 009
Terres et bâtiments	163 460	164 420	155 520	176 932	124 553	126 262
Machinerie	68 521	68 214	70 852	85 286	53 206	48 379
Bétail	51 605	52 126	47 446	54 178	38 734	37 368
Bovins						
Capital total	155 356	172 267	139 589	153 621	142 845	133 500
Terres et bâtiments	97 620	108 067	87 888	90 083	87 770	87 221
Machinerie	29 478	31 324	27 745	32 704	28 424	25 804
Bétail	28 258	32 876	23 956	30 834	26 651	20 475
Porcs						
Capital total	362 007	392 501	239 317	307 314	248 299	190 906
Terres et bâtiments	209 463	226 444	141 121	181 281	144 009	113 013
Machinerie	50 824	54 581	35 608	50 840	36 378	25 695
Bétail	101 720	111 476	62 588	75 193	67 912	52 198
Volaille						
Capital total	375 670	443 771	198 683	365 352	188 361	159 036
Terres et bâtiments	245 775	288 000	136 266	235 962	128 801	113 387
Machinerie	43 195	49 557	26 499	65 875	23 711	17 078
Bétail	86 700	106 214	35 918	63 515	35 849	28 571
Blé et menus grains						
Capital total	235 063	268 997	197 382	294 477	210 571	152 474
Terres et bâtiments	172 029	197 076	144 221	206 345	152 243	115 640
Machinerie	59 914	67 905	51 054	84 964	55 679	35 359
Bétail	3 120	4 016	2 107	3 168	2 649	1 475
Fruits et légumes						
Capital total	186 971	218 089	143 231	157 677	170 751	126 532
Terres et bâtiments	143 314	164 846	113 118	119 607	131 334	103 063
Machinerie	42 895	52 350	29 535	36 837	38 966	23 048
Bétail	762	893	578	1 233	451	421
Grandes cultures						
Capital total	230 337	261 531	157 325	217 960	141 868	131 812
Terres et bâtiments	157 529	177 044	112 132	147 831	101 618	97 792
Machinerie	71 011	82 555	43 545	67 404	38 474	33 008
Bétail	1 797	1 932	1 648	2 725	1 776	1 012
Diverses						
Capital total	119 315	143 463	94 858	106 835	99 948	90 051
Terres et bâtiments	91 642	108 817	74 251	78 962	77 548	71 878
Machinerie	21 201	25 264	17 086	22 244	18 996	15 121
Bétail	6 472	9 382	3 521	5 629	3 404	3 052
Total du Québec						
Capital total	227 902	259 576	158 765	229 878	154 279	127 964
Terres et bâtiments	143 588	160 617	106 416	141 508	103 807	91 387
Machinerie	49 189	55 961	34 407	57 379	32 996	24 440
Bétail	35 125	42 998	17 942	30 991	17 476	12 137

Sources: Recensement du Canada, 1986,
Statistique Canada, compilation spéciale, 1988.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,
Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

élevée chez les exploitants à temps partiel (67 %) que chez les exploitants à temps plein (62 %). Cette proportion s'accroît pour les producteurs à temps partiel à prédominance agricole (68 %) et non agricole (72 %) tandis que pour les exploitants à temps partiel de type à temps plein (61 %), elle est comparable à celle des exploitants à temps complet (tableau 2.14).

Cette plus forte concentration du capital dans le fonds de terre et les bâtiments que l'on observe sur les exploitations à temps partiel ne se retrouve pas dans toutes les productions. Elle est pratiquement inexistante dans le cas du lait, du boeuf, du porc et des céréales sauf pour les producteurs à prédominance non agricole. Elle est plus évidente dans les productions de fruits et légumes, de volaille, de grandes cultures et de spécialités diverses, notamment sur les exploitations à prédominance non agricole. Cette concentration dans le fonds de terre et les bâtiments se fait la plupart du temps au détriment de la proportion occupée par la valeur du bétail et dans certains cas (grandes cultures et fruits et légumes) au détriment de la valeur de la machinerie.

La structure du capital agricole des diverses catégories de productions montre donc que, par rapport aux exploitations à temps plein, les exploitations à temps partiel possèdent en général presque autant de machinerie, beaucoup moins d'animaux mais plus de terres et de bâtiments et ce, notamment sur les exploitations à prédominance non agricole. Les exploitations à temps partiel de grandes cultures et de fruits et légumes font toutefois exception avec une mécanisation plus faible.

TABLEAU 2.14

STRUCTURE DE LA CAPITALISATION AGRICOLE DE L'ENSEMBLE DES EXPLOITANTS DU QUÉBEC,
DES EXPLOITANTS A TEMPS PLEIN ET DES EXPLOITANTS A TEMPS PARTIEL
SELON LA CATÉGORIE DE FERME ET LE NOMBRE DE JOURS TRAVAILLÉS HORS FERME, 1986

Catégorie de ferme	Ensemble du Québec	Exploitants à temps plein	Exploitants à temps partiel Total	1-72	73-156	157-365
- pourcentage -						
Laitières						
Capital total	100	100	100	100	100	100
Terres et bâtiments	58	58	57	56	57	60
Machinerie	24	24	26	27	26	23
Bétail	18	18	17	17	17	17
Bovins						
Capital total	100	100	100	100	100	100
Terres et bâtiments	63	63	63	59	61	65
Machinerie	19	18	20	21	20	19
Bétail	18	19	17	20	19	16
Porcs						
Capital total	100	100	100	100	100	100
Terres et bâtiments	58	58	60	59	58	59
Machinerie	14	14	15	17	14	13
Bétail	28	28	25	24	28	28
Volaille						
Capital total	100	100	100	100	100	100
Terres et bâtiments	65	65	69	65	68	71
Machinerie	12	12	13	18	13	11
Bétail	23	23	18	17	19	18
Blé et menus grains						
Capital total	100	100	100	100	100	100
Terres et bâtiments	73	73	73	70	72	76
Machinerie	25	25	26	29	26	23
Bétail	2	2	1	1	2	1
Fruits et légumes						
Capital total	100	100	100	100	100	100
Terres et bâtiments	77	76	79	76	77	82
Machinerie	23	24	21	24	23	18
Bétail	-	-	-	-	-	-
Grandes cultures						
Capital total	100	100	100	100	100	100
Terres et bâtiments	68	68	71	68	72	74
Machinerie	31	32	28	31	27	25
Bétail	1	-	1	1	1	1
Diverses						
Capital total	100	100	100	100	100	100
Terres et bâtiments	77	76	78	74	78	80
Machinerie	18	18	18	21	19	17
Bétail	5	6	4	5	3	3
Total du Québec						
Capital total	100	100	100	100	100	100
Terres et bâtiments	63	62	67	61	68	72
Machinerie	22	22	22	25	21	19
Bétail	15	16	11	14	11	9

Sources: Recensement du Canada, 1986,
Statistique Canada, compilation spéciale, 1988.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,
Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

Le tableau 2.15 fait par ailleurs ressortir un autre fait intéressant en rapport cette fois-ci avec la capitalisation par acre améliorée. Alors que la capitalisation moyenne des fermes à temps partiel est faible par rapport aux fermes à temps plein et décroît rapidement avec l'augmentation du nombre de jours travaillés hors ferme, on note que la valeur du capital agricole par acre améliorée des exploitations à temps partiel s'accroît avec le nombre de jours travaillés hors ferme et qu'elle est comparable à celle des exploitations à temps plein dans la plupart des productions, et même supérieur dans le cas des producteurs à prédominance non agricole. Les valeurs à l'acre plus élevées en machinerie qu'on trouve sur les exploitations à prédominance non agricole dans le boeuf, les spécialités diverses et les céréales (productions où est concentrée la grande majorité des agriculteurs à temps partiel) sont peut-être l'indice d'une certaine surmécanisation, mais il ne faut pas oublier que les exploitations à temps partiel ont besoin d'un équipement souvent aussi important que celles à temps plein pour opérer.

Dans le cas de la terre et des bâtiments, les valeurs à l'acre plus élevées qu'on observe sur les exploitations à temps partiel à prédominance non agricole de spécialités diverses, de fruits et légumes, de céréales et de boeuf, c'est-à-dire les fermes qui se prêtent bien à l'agriculture à temps partiel, peuvent s'expliquer en partie par le fait qu'une certaine proportion des agriculteurs à temps partiel à prédominance non agricole considèrent leurs exploitations non pas comme de véritables entreprises agricoles mais plutôt comme un passe-temps. N'étant pas motivés principalement par des objectifs de production, ces producteurs consacrent souvent une plus grande partie de leurs revenus non agricoles à l'achat ou l'amélioration de leurs bâtiments et plus

TABLEAU 2.15

VALEUR A L'ACRE AMÉLIORÉE DU CAPITAL AGRICOLE TOTAL,
DE LA TERRE ET DES BATIMENTS, DE LA MACHINERIE ET DU BÉTAIL
DE L'ENSEMBLE DES EXPLOITANTS DU QUÉBEC, DES EXPLOITANTS A TEMPS PLEIN ET DES EXPLOITANTS A TEMPS PARTIEL
SELON LA CATÉGORIE DE FERME ET LE NOMBRE DE JOURS TRAVAILLES HORS FERME, 1986

Catégorie de ferme	Ensemble du Québec	Exploitants à temps plein	Exploitants à temps partiel Total	1-72	73-156	157-365
- dollars/acre -						
Laitières						
Capital total	1 582	1 583	1 577	1 572	1 504	1 607
Terres et bâtiments	912	914	896	879	865	957
Machinerie	382	379	408	424	370	367
Bétail	288	290	273	269	269	283
Bovins						
Capital total	1 359	1 326	1 402	1 234	1 303	1 538
Terres et bâtiments	854	832	883	724	801	1 005
Machinerie	258	241	279	262	259	297
Bétail	247	253	240	248	243	236
Porcs						
Capital total	3 855	3 878	3 687	3 207	4 223	3 985
Terres et bâtiments	2 231	2 238	2 174	1 892	2 449	2 359
Machinerie	541	539	549	530	619	536
Bétail	1 083	1 101	964	785	1 155	1 090
Volaille						
Capital total	5 484	5 726	4 273	3 044	5 366	5 147
Terres et bâtiments	3 588	3 716	2 930	1 966	3 670	3 669
Machinerie	630	639	570	549	676	553
Bétail	1 266	1 371	773	529	1 020	925
Blé et menus grains						
Capital total	1 284	1 251	1 343	1 282	1 263	1 445
Terres et bâtiments	940	917	981	898	914	1 096
Machinerie	327	315	348	370	333	335
Bétail	17	19	14	14	16	14
Fruits et légumes						
Capital total	3 020	3 012	3 060	2 318	3 162	3 401
Terres et bâtiments	2 315	2 277	2 417	1 758	2 432	2 770
Machinerie	693	723	631	542	722	620
Bétail	12	12	12	18	8	11
Grandes cultures						
Capital total	1 522	1 625	1 264	1 374	1 340	1 152
Terres et bâtiments	1 041	1 100	901	932	960	855
Machinerie	469	513	350	425	363	288
Bétail	12	12	13	17	17	9
Diverses						
Capital total	2 657	2 585	2 773	2 221	2 616	3 073
Terres et bâtiments	2 041	1 961	2 170	1 642	2 030	2 453
Machinerie	472	455	500	462	497	516
Bétail	144	169	103	117	89	104
Total du Québec						
Capital total	1 789	1 798	1 758	1 591	1 708	1 960
Terres et bâtiments	1 127	1 112	1 178	980	1 150	1 400
Machinerie	386	388	381	397	364	374
Bétail	276	298	199	214	194	186

Sources: Recensement du Canada, 1986,
Statistique Canada, compilation spéciale, 1988.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,
Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

particulièrement de leur résidence, plutôt qu'à l'amélioration de la productivité de leur ferme comme le font généralement les exploitants à temps plein.

2.10 La productivité

Il ressort de plusieurs études effectuées dans divers pays que la productivité des exploitations à temps partiel est généralement plus faible que celle des exploitations à temps plein en agriculture. Les quelques données disponibles montrent que la situation est à peu près identique au Québec.

2.10.1 La productivité des champs

Les données du recensement du Canada de 1986 ne permettent pas d'établir les rendements à l'acre des différents types de culture. On ne peut donc faire de comparaisons entre les producteurs à temps plein et les producteurs à temps partiel. Il est toutefois possible de se faire une idée du niveau des rendements obtenus par l'importance que les producteurs accordent à l'utilisation du drainage souterrain, d'engrais et de pesticides ainsi que par les ventes de produits agricoles générées par acre améliorée. Ces données sont toutefois peu valables dans le cas des producteurs de porc et de volaille parce qu'il s'agit de productions sans sol.

2.10.1.1 L'utilisation d'engrais, de pesticides et de drains souterrains.

Le tableau 2.16 donne, par catégorie de producteurs et de fermes, la proportion des superficies améliorées qui sont drainées, fertilisées et traitées contre les maladies, les insectes et les mauvaises herbes. En 1986, 58,1 % des terres améliorées détenues par les exploitants à temps plein avaient reçu de l'engrais comparativement à 47,0 % pour les exploitants à temps partiel. En outre, chez ces derniers, la proportion de terres drainées (23,9 %) était inférieure à celle observée chez les exploitants à temps plein (28,4 %) mais on ne notait aucune différence en ce qui concerne la proportion des superficies traitées, qui s'établissait à 29 %.

Les écarts par rapport aux exploitants à temps plein ne sont donc pas très significatifs. Ils le sont par contre beaucoup plus si on considère uniquement les exploitations à temps partiel à prédominance agricole et surtout non agricole, quelle que soit la production considérée. Sur les fermes à temps partiel de type à temps plein, les proportions en terres fertilisées, drainées et traitées sont cependant généralement plus élevées que celles qu'on retrouve sur les fermes à temps plein.

Si on prend pour acquis que ces écarts de pourcentage traduisent des différences de rendement, la productivité des champs des exploitations à temps partiel et plus particulièrement celles à prédominance agricole et non agricole est inférieure à celle des exploitations à temps plein et ce, dans toutes les productions. La productivité des exploitations à temps partiel de type à temps

TABLEAU 2.16

SUPERFICIE TRAITÉE (1), FERTILISÉE ET DRAINÉE PAR RAPPORT A LA SUPERFICIE AMÉLIORÉE
POUR L'ENSEMBLE DES EXPLOITANTS DU QUÉBEC, DES EXPLOITANTS A TEMPS PLEIN ET DES EXPLOITANTS
A TEMPS PARTIEL, SELON LA CATÉGORIE DE FERME ET LE NOMBRE DE JOURS TRAVAILLÉS HORS FERME, 1986

Catégorie de ferme	Ensemble du Québec	Exploitants à temps plein	Exploitants à temps partiel par strates de jours			
			Total	1-72	73-156	157-365
			- pourcentage -			
Laitières						
Superficie fertilisée/superficie améliorée	61,4	61,6	59,8	63,7	52,4	48,8
Superficie traitée/superficie améliorée	20,3	20,9	21,8	25,1	14,7	14,1
Superficie drainée/superficie améliorée	29,7	29,8	29,5	33,1	23,5	19,2
Bovins						
Superficie fertilisée/superficie améliorée	27,1	29,5	24,2	28,3	23,3	22,8
Superficie traitée/superficie améliorée	6,9	8,9	4,5	5,8	4,2	3,8
Superficie drainée/superficie améliorée	10,1	12,2	7,6	7,9	7,9	7,3
Porcs						
Superficie fertilisée/superficie améliorée	54,4	54,8	52,3	62,6	43,5	44,9
Superficie traitée/superficie améliorée	46,4	46,6	45,5	55,3	39,5	37,8
Superficie drainée/superficie améliorée	35,6	36,7	28,6	41,0	18,1	20,9
Volaille						
Superficie fertilisée/superficie améliorée	51,4	53,3	43,7	58,0	46,1	19,1
Superficie traitée/superficie améliorée	42,3	43,2	38,1	49,8	40,3	17,3
Superficie drainée/superficie améliorée	35,8	36,8	31,7	44,8	32,1	18,2
Blé et menus grains						
Superficie fertilisée/superficie améliorée	73,8	74,7	72,3	82,9	71,4	64,4
Superficie traitée/superficie améliorée	67,4	67,3	67,7	84,9	65,3	54,7
Superficie drainée/superficie améliorée	47,5	49,2	45,2	54,8	46,1	35,5
Fruits et légumes						
Superficie fertilisée/superficie améliorée	68,0	71,9	59,4	66,9	67,1	49,3
Superficie traitée/superficie améliorée	88,6	96,3	71,5	82,8	78,3	59,6
Superficie drainée/superficie améliorée	-	-	-	-	-	-
Grandes cultures						
Superficie fertilisée/superficie améliorée	53,2	58,2	39,3	58,6	42,4	25,2
Superficie traitée/superficie améliorée	62,1	68,7	43,7	61,4	52,4	28,2
Superficie drainée/superficie améliorée (2)	17,3	18,2	14,7	19,8	15,4	11,0
Diverses						
Superficie fertilisée/superficie améliorée	34,6	40,3	25,1	33,1	25,8	21,8
Superficie traitée/superficie améliorée	21,0	25,0	14,4	22,4	13,9	11,5
Superficie drainée/superficie améliorée	23,5	27,0	17,2	32,8	20,2	18,0
Total du Québec						
Superficie fertilisée/superficie améliorée	55,6	58,1	47,0	59,4	42,7	36,9
Superficie traitée/superficie améliorée	28,9	28,8	29,0	37,2	26,5	22,2
Superficie drainée/superficie améliorée	28,4	29,8	23,9	32,2	21,6	16,9

(1) Superficie traitée contre les mauvaises herbes, broussailles, insectes et maladies.

(2) Les données sur les superficie drainées sont incluses dans les fermes diversifiées.

Sources: Recensement du Canada, 1986,
Statistique Canada, compilation spéciale, 1988.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,
Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

plein en agriculture est, pour sa part, supérieure à l'exception des productions bovine et diverses où elle est plus faible.

2.10.1.2 Les ventes agricoles par acre améliorée

Les différences de rendements entre producteurs à temps plein et à temps partiel apparaissent encore plus évidentes lorsqu'on considère les ventes de produits agricoles par acre améliorée. Le tableau 2.17 montre en effet que les ventes à l'acre améliorée de l'ensemble des agriculteurs à temps partiel du Québec (359 \$) ne sont aucunement comparables à celles des agriculteurs à temps plein (635 \$). Elles sont en outre beaucoup plus faibles chez les producteurs à temps partiel à prédominance non agricole (281 \$) et agricole (346 \$). Les écarts de productivité les plus importants se retrouvent dans les productions diverses, de grandes cultures, de fruits et légumes et de boeuf, les ventes à l'acre des exploitations à temps partiel étant deux à trois fois inférieures à celles des exploitations à temps plein.

Même la productivité des champs sur les exploitations à temps partiel de type à temps plein (sauf celles dans le lait et les céréales) est plus faible que celle observée sur les exploitations qui s'adonnent uniquement à l'agriculture car les ventes à l'acre améliorée n'y étaient que de 444 \$ en 1986. Cette situation est toutefois surprenante compte tenu du fait que les données sur l'utilisation d'engrais, de pesticides et de drains souterrains suggéraient des rendements à peu près équivalents entre cette catégorie de producteurs et ceux à temps complet en agriculture.

2.10.2 Les productivité des exploitations

2.10.2.1 Le ratio ventes agricoles/capital agricole

Une façon d'évaluer la productivité générale des exploitations consiste à comparer les ventes de produits agricoles au capital agricole. Comme le montre le tableau 2.17, le ratio obtenu indique des écarts de productivité importants entre les différentes catégories de producteurs (un ratio élevé suggère une productivité élevée).

Le ratio ventes/capital est nettement plus élevé sur les exploitations à temps plein (0,35) que sur les exploitations à temps partiel (0,20). Les exploitants à temps partiel à prédominance non agricole ont la productivité la plus faible avec un ratio de 0,14 tandis que ceux à prédominance agricole affichent un ratio identique à celui de l'ensemble des exploitants à temps partiel. Les agriculteurs à temps partiel de type à temps plein offrent, pour leur part, une meilleure performance avec un ratio de 0,28.

Comparativement aux exploitations à temps plein, les exploitations à temps partiel génèrent donc, en général, peu de revenus par rapport aux investissements qu'ils détiennent. Ce phénomène se retrouve à divers degrés sur toutes les catégories de ferme et pour toutes les catégories de producteurs à temps partiel sauf pour les fermes laitière et céréalière où les producteurs de type à temps plein ont un niveau de productivité semblable à celui des agriculteurs à temps complet.

TABLEAU 2.17

VENTES AGRICOLES(1) ET CAPITAL AGRICOLE PAR ACRE AMÉLIORÉE ET VENTES AGRICOLES PAR RAPPORT AU
CAPITAL POUR L'ENSEMBLE DES EXPLOITANTS DU QUÉBEC
DES EXPLOITANTS A TEMPS PLEIN ET DES EXPLOITANTS A TEMPS PARTIEL
SELON LE NOMBRE DE JOURS TRAVAILLÉS HORS FERME, 1986

Catégorie de ferme	Ensemble du Québec	Exploitants à temps plein	Exploitants à temps partiel par strates de jours			
			Total	1-72	73-156	157-365
Laitières						
Ventes/acre améliorée (\$)	466	471	432	459	385	354
Ventes/capital	0,30	0,30	0,27	0,29	0,26	0,22
Bovins						
Ventes/acre améliorée (\$)	210	266	143	180	154	120
Ventes/capital	0,15	0,20	0,10	0,15	0,12	0,08
Porcs						
Ventes/acre améliorée (\$)	2 373	2 459	1 818	1 685	1 971	1 918
Ventes/capital	0,62	0,63	0,49	0,52	0,47	0,48
Volaille						
Ventes/acre améliorée (\$)	4 400	4 822	2 448	1 697	3 982	2 637
Ventes/capital	0,80	0,84	0,57	0,55	0,74	0,51
Blé et menus grains						
Ventes/acre améliorée (\$)	293	318	256	338	249	184
Ventes/capital	0,23	0,25	0,19	0,26	0,20	0,13
Fruits et légumes						
Ventes/acre améliorée (\$)	785	938	449	368	497	371
Ventes/capital	0,26	0,31	0,10	0,16	0,16	0,11
Grandes cultures						
Ventes/acre améliorée (\$)	558	639	322	481	389	175
Ventes/capital	0,37	0,39	0,25	0,35	0,29	0,15
Diverses						
Ventes/acre améliorée (\$)	610	780	328	410	363	278
Ventes/capital	0,23	0,30	0,12	0,18	0,14	0,09
Total du Québec						
Ventes/acre améliorée (\$)	573	635	359	444	346	281
Ventes/capital	0,32	0,35	0,20	0,28	0,20	0,14

(1) Voir annexe 1.

Sources: Recensement du Canada, 1986,
Statistique Canada, compilation spéciale, 1988.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,
Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

2.10.2.2. Superficie des cultures et têtes de bétail par ferme

Une autre façon d'évaluer la productivité des exploitations à temps partiel réside dans le nombre moyen de têtes de bétail et de volaille et la superficie moyenne de différentes cultures par ferme. Le tableau 2.18 suggère des écarts de productivité importants dans la plupart des productions. Les producteurs à temps partiel de type à temps plein dans le lait et les céréales se distinguent des autres catégories de producteurs à temps partiel par des moyennes par ferme supérieures à celles observées chez leur homologues à temps plein. Les données sur la superficie et le nombre moyen de têtes par ferme corroborent donc, de façon générale, les données sur le ratio ventes/capital.

TABLEAU 2.18

SUPERFICIE MOYENNE DE CERTAINES CULTURES ET NOMBRE MOYEN DE TÊTES DE BÉTAIL ET DE VOLAILLE
DE L'ENSEMBLE DES EXPLOITANTS DU QUÉBEC, DES EXPLOITANTS À TEMPS PLEIN ET DES EXPLOITANTS À TEMPS PARTIEL
SELON LA CATÉGORIE DE FERME ET LE NOMBRE DE JOURS TRAVAILLÉS HORS FERME, 1986

Catégorie de ferme	Ensemble du Québec	Exploitants à temps plein	Exploitants à temps partiel par strates de jours			
			Total	1-72	73-156	157-365
- Têtes/ferme -						
Laitières						
Vaches	34,2	34,6	30,8	35,1	25,2	17,9
Bovins						
Vaches de boucherie	21,8	24,7	19,2	24,3	20,9	16,7
Bouvillons	18,9	29,7	8,6	12,0	13,8	5,4
Porcs						
Porcs	968,0	1 055,4	616,1	685,4	684,0	539,3
Volaille						
Poules et poulettes	19 709,0	23 821,0	9 309,0	15 198,0	9 939,0	7 529,0
Poules pondeuses	9 057,0	12 820,0	2 046,0	5 987,0	2 838,0	2 047,0
Dindons	10 349,0	12 914,0	3 403,0	7 503,0	5 983,0	3 403,0
- Superficie/ferme -						
Blé et menus grains						
Blé	63,9	65,5	62,0	75,5	65,0	51,3
Orge	55,7	58,6	52,3	124,6	63,5	45,4
Maïs	178,6	204,0	145,2	294,0	156,6	93,7
Fruits et légumes						
Fruit	16,9	20,6	14,3	14,6	15,6	10,9
Légumes	42,2	49,6	23,8	37,9	27,2	15,8
Grandes cultures						
Tabac	57,2	58,7	48,7	60,2	39,6	44,0
Pommes de terre	71,5	84,4	40,6	54,7	39,4	30,8
Diverses						
Superficie (Serres/ferme) (pi2)	12 694,0	14 701,0	8 300,0	8 444,0	10 811,0	6 979,0
Moutons (têtes/ferme)	135,1	178,7	104,5	135,5	105,8	94,4

Sources: Recensement du Canada, 1986,
Statistique Canada, compilation spéciale, 1988.
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,
Direction générale de l'économie, Direction de l'analyse des politiques.

CHAPITRE 3: LES MESURES AYANT UN EFFET SUR L'AGRICULTURE A TEMPS PARTIEL

L'agriculture à temps partiel s'est développée spontanément en tant que réaction à divers facteurs socio-économiques d'incitation et de freinage et, au Québec comme ailleurs dans le monde, elle n'a pas fait l'objet d'une politique déterminée de la part des gouvernements. L'attitude des pouvoirs publics à l'égard de l'agriculture à temps partiel semble dépendre essentiellement de la question de savoir si ce phénomène est conforme ou non aux objectifs généraux de leur politique agricole qui ont toujours visé et visent encore l'amélioration de l'efficacité du secteur agricole. Or, comme la faible efficience économique de l'agriculture à temps partiel ne cadre pas avec ces objectifs, les politiques et programmes des gouvernements des pays industrialisés et du Québec ont été orientés presque exclusivement vers les besoins des agriculteurs à temps plein. Ces politiques et programmes ont toutefois une incidence sur l'agriculture à temps partiel.

3.1 Les programmes agricoles

L'agriculture à temps partiel ayant longtemps été considérée comme un effet secondaire de l'évolution structurelle de l'agriculture, les pouvoirs publics ont accordé peu d'attention à ce phénomène. De fait, en règle générale, que ce soit au Québec ou dans les pays industrialisés, aucun programme spécifique n'a été adopté pour encourager l'agriculture à temps partiel. Cependant, les exploitants à temps partiel ont toujours eu accès à la plupart des différentes mesures, telles les programmes d'aide au développement des productions agricoles, qui s'adressent aux exploitants à temps plein.

Toutefois, la clientèle cible la plus souvent visée par ces programmes est celle qui correspond à l'unité de production familiale, donc l'entreprise moyenne et non pas marginale ou de grande dimension. Or, étant donné qu'un bon nombre d'exploitations à temps partiel sont marginales et de très petite dimension, plusieurs agriculteurs à temps partiel n'ont pu tirer profit des aides financières consenties en vertu de ces programmes. De plus, une proportion plus élevée d'agriculteurs à temps partiel (environ 20 %) qu'à temps plein (10 %) n'est pas admissible aux programmes agricoles, soit parce qu'ils vendent moins de 3 000 \$ de produits agricoles annuellement, soit parce qu'ils ne remplissent pas certaines exigences particulières de ces programmes comme, par exemple, un seuil minimum de production trop élevé ou encore l'obligation d'exploiter une ferme véritable et non pas une ferme utilisée ou destinée à être utilisée principalement à des fins résidentielles d'agrément, de loisir ou de sport pour avoir droit au programme de remboursement des taxes foncières.

Ainsi, quoique positive dans l'ensemble, l'influence des programmes agricoles sur le développement de l'agriculture à temps partiel semble avoir été plutôt limitée. En effet, les données du recensement du Canada indiquent que les productions qui se prêtent particulièrement bien à cette forme d'agriculture se développent autant selon un mode de production à temps plein qu'à temps partiel.

3.2 Les programmes régionaux

Dans le but d'atténuer les disparités régionales sur le plan agricole, des plans de développement régionaux ont été mis en place dans les régions dites

périphériques au cours des années 1960 et 1970 (Bas St-Laurent/Gaspésie, Saguenay/Lac St-Jean et Abitibi/Témiscamingue). Ces plans, du moins à l'origine, visaient principalement à améliorer la capacité et l'efficience de la production, surtout la production laitière. Cet objectif laissait au départ peu de place, sinon aucune, à l'agriculture à temps partiel. La citation suivante tirée du Plan de développement de l'Est du Québec (BAEQ, Esquisse du plan, tome 2, p. 260) est éloquente à cet égard:

"La commercialisation complète de l'agriculture du territoire ne pourra se faire sans une professionnalisation de plus en plus complète du cultivateur par l'élimination graduelle de l'agriculture à temps partiel".

Cette optique a été modifiée par la suite. À l'objectif de spécialisation de la production laitière, sont venus se greffer des objectifs de conservation du paysage, de maintien de l'espace rural et de diversification de l'agriculture (boeuf et mouton surtout) dans le but de récupérer une partie de la main-d'oeuvre libérée par la consolidation des fermes laitières. L'agriculture à temps partiel devenait en quelque sorte un objectif non avoué le plus souvent perçu comme une étape de transition avant l'abandon définitif de l'agriculture. Dans les années 1980 et encore aujourd'hui, les programmes régionaux mettent l'accent sur la consolidation des entreprises de boeuf, de moutons et autres qui, pour la plupart, sont des entreprises à temps partiel.

Ainsi, si au départ les plans régionaux ont pu avoir pour effet de réduire le nombre de producteurs à temps partiel, cet effet a sans doute été atténué par la suite puisque la proportion d'exploitants à temps partiel n'a régressé que

très légèrement dans les régions périphériques depuis 1981 (voir section 1.6.1). Il ne faudrait cependant pas conclure que les programmes régionaux sont l'unique responsable de cette situation car d'autres facteurs comme l'assurance-stabilisation et les divers programmes d'aide à la production du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ont certes joué un rôle important. On ne peut néanmoins nier que, ces dernières années, les programmes régionaux ont pu contribuer à maintenir en place un certain nombre d'agriculteurs à temps partiel et, par le fait même, de ralentir le dépeuplement de l'espace rural dans les régions éloignées.

3.3 Le crédit agricole

Dans la plupart des pays et en particulier aux États-Unis, l'agriculteur à temps partiel peut généralement bénéficier de toutes les facilités financières qui sont à la disposition de l'agriculteur à plein temps sans aucune discrimination. Ces facilités ont sans doute été un facteur important qui a pu contribuer au développement de l'agriculture à temps partiel dans ces pays.

Au Québec, la situation est différente. La politique de crédit agricole a toujours favorisé les individus dont l'occupation principale est l'agriculture. En effet, pour avoir accès aux programmes de l'Office du crédit agricole, l'agriculteur doit avoir une ferme rentable, consacrer la majeure partie de son temps de travail à des activités agricoles et tirer la majorité de ses revenus de l'agriculture. Ces critères d'activité principale et de rentabilité excluent une bonne partie des agriculteurs à temps partiel. L'influence positive que les programmes dispensés par l'Office peuvent avoir sur le développement de l'agriculture à temps partiel reste donc limitée.

La politique d'aide aux aspirants-agriculteurs qui a prévalu ces dernières années constitue un autre élément démontrant une volonté de privilégier l'agriculture à temps plein. En effet, jusqu'à récemment, les aspirants-agriculteurs, c'est-à-dire ceux dont l'agriculture n'est pas la principale occupation, bénéficiaient du prêt sans intérêt de 50 000\$ ou de la subvention à l'établissement mais seulement au bout de cinq (5) ans et à condition d'exploiter une entreprise agricole rentable et que l'agriculture soit devenue leur principale occupation. Par contre, les jeunes qui s'établissaient à temps plein bénéficiaient de ces subventions dès leur établissement. Depuis 1987, l'aspirant-agriculteur a droit, tout comme le jeune agriculteur, au prêt sans intérêt ou à la subvention à l'établissement dès la première année de son établissement. Cette modification ne favorise pas pour autant l'agriculture à temps partiel car l'aspirant-agriculteur est toujours tenu de faire de l'agriculture sa principale occupation dans un délai maximum de cinq (5) ans.

3.4 L'assurance-stabilisation

Beaucoup de pays industrialisés accordent depuis longtemps une grande importance à la stabilisation des revenus des agriculteurs en raison des déséquilibres conjoncturels qui caractérisent le secteur agricole. Les agriculteurs à temps partiel bénéficient généralement de toutes les mesures de soutien des revenus disponibles dans ces pays au même titre que les agriculteurs à temps plein. Cependant, à l'exception du Japon où elles ont eu pour effet de favoriser le développement de la protection de riz presque uniquement par les producteurs à temps partiel, la plupart des pays s'accordent pour dire que ces

mesures n'ont pas stimulé le développement de l'agriculture à temps partiel. Elles ont néanmoins pu contribuer à maintenir les agriculteurs à temps partiel sur leurs exploitations surtout lorsqu'elles étaient très avantageuses.

Le Québec est également doté d'un programme d'assurance-stabilisation des revenus agricoles qui couvre plusieurs productions animales et végétales (veaux d'embouche, bouvillons d'engraissement, veaux de grain et de lait, agneaux, porcelets, porcs à l'engraissement, céréales, maïs-grain et pomme de terre) dont la plupart se prêtent bien au temps partiel. Ce programme est accessible à la grande majorité des agriculteurs à temps partiel puisque les minimums assurables sont suffisamment bas.

Ce programme de stabilisation des revenus agricoles a-t-il eu une influence sur le développement du temps partiel dans certaines productions? Si on prend les productions bovine et céréalière qui sont particulièrement bien adaptées à cette forme d'agriculture, il semble bien que ce ne soit pas le cas car les agriculteurs à temps partiel ne parviennent pas à maintenir leur part du marché qui a tendance à se concentrer entre les mains des producteurs à temps plein. Il apparaît évident que le soutien des revenus ne constitue pas une mesure suffisamment importante pour stimuler le développement du temps partiel dans ces productions. Le fait que les productions de fruits et légumes et que la plupart des productions diverses, qui pourtant ne sont pas couvertes par des programmes de stabilisation, se soient développées autant chez les agriculteurs à temps partiel qu'à temps plein ces dernières années montrent bien que l'effet de tels programmes est limité et que d'autres facteurs entrent en ligne de compte.

Si les programmes de stabilisation des revenus ont un impact pratiquement neutre sur le développement de l'agriculture à temps partiel (même si les minimums assurables éliminent un certain nombre de producteurs à temps partiel), on peut toutefois avancer qu'ils aident la majorité des agriculteurs à temps partiel à demeurer en production, en particulier dans les productions bovine et ovine. Certains considèrent même que le soutien des revenus agricoles avantage indûment les exploitants à temps partiel, notamment les petits exploitants, parce qu'ils disposent généralement d'un revenu extérieur non agricole qui les rend moins sensibles aux variations de prix des produits agricoles.

3.5 Mesures de vulgarisation

Dans la plupart des pays, les services de vulgarisation ne font pas en principe de distinction entre l'agriculteur à temps partiel et à temps plein mais, en pratique, ces derniers reçoivent plus d'attention parce qu'ils consacrent à l'agriculture la totalité de leurs ressources. Toutefois, conscients des besoins particuliers liés à la pratique d'une double activité, plusieurs pays ont développé des programmes de formation et des services de vulgarisation qui visent à aider les agriculteurs à temps partiel à trouver des solutions adéquates aux problèmes auxquels il sont confrontés (rentabilité, productivité, maximisation de l'utilisation des ressources disponibles, etc.).

Au Québec, de tels services de vulgarisation axés sur les besoins spécifiques des agriculteurs à temps partiel n'existent pas quoique ces derniers ont toujours la possibilité de consulter les agronomes des bureaux locaux. En outre, en ce qui concerne la formation, les exploitants à temps partiel n'ont pas

accès au programme de formation de la relève qui s'adresse uniquement aux personnes en préétablissement (entre 20 et 30 ans) qui prévoient s'établir sur une exploitation agricole potentiellement rentable et de taille suffisante pour que l'agriculture soit la principale occupation.

3.6 Les mesures fiscales

Jusqu'en 1987, les exploitants agricoles pouvaient déduire des pertes agricoles de leur revenu non agricole s'ils rencontraient le critère de "l'expectative raisonnable de profit". Dans le cas d'un exploitant à temps partiel, c'est-à-dire dont la principale source de revenu provenait d'une combinaison de l'agriculture et d'une autre source de revenu, celui-ci pouvait déduire un maximum de 5 000 \$ de pertes agricoles de son revenu non agricole.

Comme on l'a vu précédemment (sous-section 2.8.2), la majorité des agriculteurs qui ont déclaré des pertes agricoles de moins de 5 000 \$ en 1981 se retrouvaient chez les producteurs à temps partiel et plus particulièrement dans la catégorie des producteurs à prédominance non agricole, c'est-à-dire ceux qui travaillent plus de 157 jours à l'extérieur de leur exploitation. La relative popularité de cette mesure fiscale traduit certainement, d'une part, la faible rentabilité ou la non rentabilité d'un certain nombre d'entreprises à temps partiel mais elle a pu également constituer un avantage fiscal suffisamment fort pour inciter des personnes à s'adonner à certaines activités agricoles par temps perdu. Selon cette dernière optique, la possibilité de déduire des pertes agricoles du revenu non agricole a pu contribuer à maintenir la proportion d'agriculteurs à temps partiel aux niveaux qu'on connaît depuis les années 1970.

3.7 La Loi sur la protection du territoire agricole

L'un des objectifs de la Loi sur la protection du territoire agricole est d'éviter la fragmentation du territoire agricole par la multiplication du morcellement des lots ainsi que le démantèlement des exploitations agricoles. L'application des dispositions contenues dans la loi à cet égard peuvent dans certains cas avoir un impact négatif sur le développement de l'agriculture à temps partiel. Étant donné que cette dernière se pratique souvent sur des superficies plus petites que celles qu'on retrouve sur les exploitations à temps plein, les décisions rendues par la Commission de protection du territoire agricole peuvent empêcher la formation d'unités agricoles susceptibles de convenir à l'agriculture à temps partiel. Depuis 1985, la Commission peut toutefois faire preuve d'une plus grande souplesse puisqu'elle peut prendre en considération "les conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité d'une collectivité rurale lorsque la faible densité d'occupation du territoire et l'éloignement le justifient".

L'article 40 de la Loi constitue un autre exemple de découragement pour l'agriculture à temps partiel. En effet, cet article limite à l'exploitant individuel "dont la principale occupation est l'agriculture" le droit de construire sur son lot une résidence pour lui-même, son enfant ou son employé sans l'autorisation de la Commission.

CHAPITRE 4: LES PERSPECTIVES DE L'AGRICULTURE A TEMPS PARTIEL

4.1 Dans les pays industrialisés

Comme on l'a vu précédemment, l'agriculture à temps partiel occupe une place importante et sans cesse grandissante dans l'économie agricole de la plupart des pays industrialisés. Elle ne peut en aucun cas être considérée comme un phénomène temporaire mais bien plutôt comme une caractéristique permanente de l'agriculture avec laquelle ces pays devront composer dans l'avenir.

De façon générale, on s'attend dans ces pays à ce que la proportion d'agriculteurs à temps partiel, notamment ceux à prédominance non agricole, reste élevée et même s'accroisse dans l'avenir. Certains analystes, tant aux États-Unis qu'au Canada ou ailleurs dans le monde, font part d'indices sérieux révélant que les agriculteurs seront de plus en plus tributaires de revenus extra-agricoles au cours des prochaines années. En effet, dans le contexte actuel de surproduction et de la récente crise financière agricole, ces analystes concluent que le recours à des activités rémunérées non agricoles est susceptible de constituer un des principaux moyens dont disposeront les agriculteurs pour subvenir aux besoins de leur famille et demeurer en production.

L'importance du développement de l'agriculture à temps partiel sera évidemment déterminée dans une large mesure par la force des différents facteurs d'incitation et d'attraction qui ont amené cette forme d'agriculture au niveau d'importance qu'elle connaît aujourd'hui: la disparité entre les revenus agricoles et les revenus d'autres secteurs de l'économie, les possibilités d'emploi

à l'extérieur, la croissance économique et les progrès de l'industrialisation. Par exemple, si l'écart entre les revenus de l'agriculture et les revenus des autres secteurs de l'économie s'accroît comme certains le craignent, et que le rythme de croissance de l'économie génère suffisamment d'emplois, la proportion d'agriculteurs à temps partiel devrait augmenter.

Les perspectives de développement de l'agriculture à temps partiel sont également liées aux politiques agricoles. Conscient du fait que ces politiques ont jusqu'ici eu pour effet de favoriser principalement l'agriculture à temps plein, le Conseil de l'Europe, dans sa résolution du 30 juin 1988, invitait les gouvernements des États membres, la Communauté européenne et l'Organisation de coopération et de développement économique à modifier leurs politiques agricoles de façon à mieux prendre en considération cette "composante de l'agriculture de demain" qu'est l'agriculture à temps partiel. Selon le Conseil de l'Europe, les pays devraient "faciliter le développement inévitable et dans l'ensemble positif de l'agriculture à temps partiel surtout dans les régions défavorisées" et "abolir toutes dispositions juridiques ou autres décourageant l'agriculture à temps partiel" tout en s'assurant "que ce genre de mesures n'aboutit pas à une discrimination à l'encontre de l'agriculture à plein temps, ni à encourager l'agriculture amateur au détriment de la conservation des sols et des intérêts des agriculteurs à plein temps".

L'essor qu'a pris l'agriculture à temps partiel amène aussi d'autres pays à se poser de sérieuses questions. Par exemple, aux États-Unis, pays où l'agriculture à temps partiel a pris une ampleur considérable en particulier chez les petits producteurs, plusieurs chercheurs se demandent si cette forme

d'agriculture ne devrait pas faire l'objet d'une plus grande attention de la part du gouvernement. Au Canada, le gouvernement semble de plus en plus sensibilisé à la question de l'agriculture à temps partiel. Lors de la 53^e Conférence des perspectives agricoles canadiennes tenue à Ottawa en 1987, le sous-ministre d'Agriculture Canada soulignait que "nous devons reconnaître qu'il existe de grandes différences à la base... entre les producteurs à temps partiel et les grosses entreprises commerciales". Il se demandait même s'il ne faudrait pas "modifier les programmes et politiques actuels pour tenir compte de l'accroissement futur du nombre de producteurs à temps partiel".

On peut donc s'attendre dans l'avenir à ce que l'agriculture à temps partiel devienne une préoccupation importante pour les gouvernements et qu'éventuellement elle fasse partie intégrante des programmes et politiques agricoles de plusieurs pays.

4.2 Au Québec

Alors qu'au cours des dernières décennies, la proportion d'agriculteurs à temps partiel augmentait dans la plupart des pays industrialisés du monde, elle régressait au Québec. Cette baisse, qui a toutefois été très lente depuis 1971, apparaît d'abord comme une conséquence de la diminution importante du nombre de producteurs laitiers à temps partiel qui n'a pu être compensé par les hausses observées dans les autres productions. Elle est aussi attribuable aux programmes et politiques agricoles tant canadiens que québécois, notamment le crédit agricole, qui privilégient l'agriculture à temps plein. Les effets négatifs de cette orientation sur le développement de l'agriculture à temps

partiel ont été, semble-t-il, plus marqués que dans les autres pays où les politiques et programmes favorisent également l'agriculteur à temps plein.

Dans ce contexte, quelles sont les perspectives de développement de l'agriculture à temps partiel au Québec? Peut-on s'attendre à ce que la proportion d'exploitants à temps partiel augmente dans l'avenir comme on l'anticipe dans les pays industrialisés? Si on se base sur les tendances passées et les politiques et programmes en place, on peut penser que non. La baisse du nombre de producteurs à temps partiel observée dans les productions de porc, de volaille et surtout de lait ces dernières années devraient se poursuivre dans l'avenir. En effet, le caractère de plus en plus industriel de ces productions et la forte capitalisation qu'elles exigent tendront à éliminer les petites exploitations, dont la majorité sont à temps partiel, et à rendre pratiquement impossible l'accès à ces productions pour les agriculteurs à temps partiel.

Par ailleurs, au cours des prochaines années, les possibilités de développement de l'agriculture québécoise seront limitées surtout aux productions non contingentées comme le boeuf, les céréales, les fruits et légumes et les spécialités diverses où les marchés ne sont pas saturés. On devrait donc logiquement s'attendre à ce que l'agriculture à temps partiel connaisse un certain essor dans ces productions d'autant plus qu'elles se prêtent bien à cette forme d'agriculture. Cet essor sera toutefois freiné par la compétition exercée par les agriculteurs à temps plein oeuvrant dans ces mêmes productions et par la baisse anticipée du nombre de producteurs à temps partiel dans le lait, le porc et la volaille de telle sorte que la proportion d'exploitants à temps partiel dans l'ensemble du Québec se maintiendra probablement à peu près au niveau actuel. Cependant, la proportion d'exploitants à prédominance non

agricole augmentera, tout comme on le prévoit dans les pays industrialisés, puisque les producteurs à temps partiel se concentreront de plus en plus dans des productions où la demande de travail agricole est peu importante (boeuf, céréales, spécialités diverses et fruits et légumes).

D'autre part, les récentes modifications apportées au système de crédit agricole et au régime fiscal des agriculteurs ne sont pas de nature à stimuler le développement de l'agriculture à temps partiel à long terme car elles continuent de valoriser le statut d'agriculteur à temps plein.

La nouvelle politique concernant l'aspirant-agriculteur constitue un cas frappant à cet égard. En effet, comme on l'a vu précédemment, ce dernier a droit au moment de son établissement aux mêmes avantages financiers que reçoit tout jeune agriculteur (subventions de capital ou subventions à l'intérêt) mais dans la mesure où il démontrera qu'il exploitera son entreprise à temps plein en moins de cinq ans. Bien que ces mesures sont susceptibles d'accroître à court terme le nombre d'agriculteurs à temps partiel, il en résultera probablement à moyen et long terme une réduction de la proportion d'agriculteurs à temps partiel au Québec puisque les nouveaux agriculteurs qui se seront établis à temps partiel deviendront des agriculteurs à temps plein.

Le régime fiscal fédéral des agriculteurs constitue un autre élément susceptible d'affecter le développement de l'agriculture à temps partiel. Jusqu'en 1987, l'agriculteur à temps partiel, au sens de Revenu Canada¹, pouvait

1. Jusqu'en 1987, était considéré comme agriculteur à temps partiel celui dont la principale source de revenus provenait d'une combinaison de l'agriculture et d'une autre source de revenus et qui satisfaisait au critère de "l'expectative raisonnable de profit".

déduire un maximum de 5 000 \$ de pertes agricoles de son revenu non agricole. Depuis 1987, l'agriculteur à temps partiel, c'est-à-dire celui qui ne satisfera pas au critère de revenu brut², devra répondre au critère de rentabilité défini dans ce régime s'il veut avoir le droit de déduire des pertes. Pour satisfaire à ce critère, il devra, trois années sur sept, produire au moins 1,00 \$ de revenu net agricole (calculé en comptabilité d'exercice); il pourra alors déduire un maximum de 15 000 \$ de pertes agricoles du revenu provenant d'autres sources. S'il ne répond pas à ce critère, les pertes agricoles seront déductibles strictement du revenu agricole. Par contre, les exploitants à temps plein³ qui présentent des revenus agricoles positifs en vertu de la comptabilité de caisse sont plus privilégiés que les agriculteurs à temps partiel par la réforme fiscale puisqu'ils pourront déduire la totalité de leur pertes agricoles de leurs autres sources de revenus.

Les nouvelles exigences de Revenu Canada pour déduire des pertes agricoles sont donc beaucoup plus strictes et les échappatoires sont minces, notamment dans le cas des exploitants à temps partiel. Dorénavant, ces derniers devront à toutes fins pratiques s'adonner à l'agriculture de façon rentable s'il

-
2. Dans le nouveau régime fiscal fédéral, est considéré comme agriculteur à temps partiel celui dont les recettes brutes tirées de l'agriculture sont inférieures au revenu net total tiré par le contribuable de toutes les autres sources de revenu pendant au moins trois des sept dernières années (y compris l'année de la déclaration).
 3. Pour Revenu Canada, est considéré comme un agriculteur à temps plein celui dont les recettes brutes tirées de l'agriculture sont supérieures au revenu net total tiré par le contribuable de toutes les autres sources de revenus pendant au moins trois des sept dernières années (y compris l'année de la déclaration).

veulent bénéficier avantageusement de la déductibilité des pertes agricoles comme c'était le cas auparavant. Compte tenu qu'un bon nombre d'agriculteurs à temps partiel, au sens de la définition contenue dans ce document, sont des agriculteurs "amateurs" engagés le plus souvent dans des productions peu ou pas rentables et qu'ils sont en agriculture pour en tirer certains avantages, il y a des possibilités qu'une partie d'entre eux se retire de l'agriculture et que l'arrivée de nouveaux venus soit limitée. Cette situation est donc susceptible d'entraîner une diminution, ou au mieux de maintenir, la proportion d'agriculteurs à temps partiel dans l'avenir.

Le nouveau régime fiscal contient aussi des dispositions spéciales pour aider les agriculteurs débutants qui auront fourni à Revenu Canada une formule qui établit leur statut d'agriculteur débutant et qui montre que l'exploitation a de façon continue une expectative raisonnable de profit. Dans leur cas, les pertes déterminées en comptabilité d'exercice subies pendant les quatre premières années d'exploitation seront entièrement déductibles des autres sources de revenu. De la cinquième à la septième année, les critères de recettes brutes et de rentabilité s'appliqueront graduellement. Si l'agriculteur a satisfait au critère de rentabilité au cours de l'une des deux dernières années, mais non au critère de recettes brutes, 15 000 \$ ou plus de pertes seront déductibles des autres revenus. Par contre, si le critère de rentabilité n'est pas satisfait, aucune perte ne pourra être déduite des revenus non agricoles.

Il est clair que cette mesure fiscale éliminera une bonne partie des personnes désireuses de s'établir en agriculture en tant qu'agriculteurs "amateurs" dans le but de retirer des avantages fiscaux comme ce pouvait être le cas jusqu'à maintenant puisque ces personnes ne pourront plus éventuellement déduire des

pertes agricoles de leurs autres sources de revenus si elles ne satisfont pas au critère de rentabilité. Par contre, des personnes seront peut-être intéressées par cette mesure et s'établiront possiblement à temps partiel en agriculture si elles envisagent une certaine rentabilité à moyen et long terme. Cet effet positif sur le développement de l'agriculture à temps partiel risque toutefois d'être annulé, ou du moins très fortement atténué, par le fait que ces agriculteurs débutants, qui voudront sans doute se prévaloir des divers programmes d'aide de l'Office du crédit agricole, ne le pourront qu'à condition de devenir des agriculteurs à temps plein.

En résumé, la diminution du nombre d'exploitants à temps partiel dans le lait, le porc et la volaille, la compétition des agriculteurs à temps plein dans les productions où le temps partiel occupe une place importante, le nouveau régime fiscal des agriculteurs et les politiques et programmes agricoles actuels ne laissent pas entrevoir une augmentation de l'importance de l'agriculture à temps partiel dans l'avenir. Tout au plus, peut-on s'attendre à ce que la proportion d'exploitations à temps partiel demeure, au mieux, relativement stable. En outre, la contribution des agriculteurs à temps partiel à la production agricole québécoise demeurera faible puisque la majorité d'entre eux se retrouveront dans des productions à revenus peu élevés.

CONCLUSION

Longtemps considérée comme un phénomène marginal et temporaire appelé à disparaître, l'agriculture à temps partiel est maintenant devenue une réalité permanente, une caractéristique structurelle de l'espace rural de la plupart des pays industrialisés. Bien que les agriculteurs à temps partiel aient toujours eu accès à la plupart des programmes (crédit, stabilisation, etc.) disponibles pour les agriculteurs à temps plein, il n'ont pas fait l'objet d'une aide particulière des gouvernements qui voient en eux un frein au développement de l'agriculture à temps plein (alléguant qu'ils empêchent la mobilité des terres) ainsi qu'un mode de production peu efficace ne cadrant pas avec leur objectif d'amélioration de l'efficacité du secteur agricole.

L'agriculture à temps partiel s'est donc développée spontanément sous l'influence de divers facteurs socio-économiques dont le plus important, selon les chercheurs, est la faiblesse des revenus agricoles qui a amené les producteurs à occuper un emploi extérieur. Elle constitue aujourd'hui un phénomène important quant au nombre de producteurs avec des taux souvent supérieurs à 40 % et même 50 % dans plusieurs pays et aussi en croissance surtout dans le cas des producteurs à prédominance non agricole, ceux qui travaillent plus de la moitié de leur temps à l'extérieur. Elle représente toutefois un phénomène mineur en termes économiques, les exploitations étant petites, peu efficaces, et générant de faibles revenus agricoles. Par contre, le revenu total (agricole et non agricole) des exploitants à temps partiel se compare avantageusement avec celui des exploitants à temps plein. L'agriculture à temps partiel joue également un rôle important au niveau du développement régional puisqu'elle contribue à améliorer le revenu des régions et à freiner l'exode rural.

Divers analystes prévoient que le travail hors ferme demeurera le meilleur moyen permettant aux exploitants agricoles de survivre en agriculture dans les prochaines années et qu'en conséquence, l'agriculture à temps partiel continuera à prendre de l'ampleur. Des pressions se font donc de plus en plus grandes sur les gouvernements pour qu'ils adoptent des politiques qui faciliteront le développement de cette forme d'agriculture.

Le Québec n'a pas échappé à ce phénomène mondial qu'est l'agriculture à temps partiel. Comme dans les pays industrialisés, celle-ci s'est développée tout à fait spontanément sans l'aide spécifique du gouvernement dont les politiques et programmes, en particulier au niveau du crédit agricole, sont principalement orientés vers le développement de l'agriculture sur une base à temps plein. En outre, à l'instar de ces pays, l'apport économique des exploitants à temps partiel à l'agriculture québécoise est faible (moins de 15 % des ventes agricoles québécoises en 1986) d'autant plus que la moitié de ces ventes provient de producteurs à temps partiel qui sont à toutes fins pratiques des producteurs à temps plein en agriculture (moins de 72 jours de travail hors ferme). Les exploitants à temps partiel accaparent toutefois 25 % de la superficie et 22 % du capital agricole des fermes du Québec. Ils sont en outre concentrés sur de petites exploitations peu ou pas rentables et peu productives, notamment celles à prédominance non agricole. Cependant, contrairement à la situation qui prévaut dans les pays industrialisés, la proportion d'agriculteurs à temps partiel est moins importante au Québec et tend à régresser (38,8 % en 1961 et 31,4 % en 1986) quoique très légèrement depuis 1971.

Ce recul est attribuable en bonne partie à la structure particulière de la production agricole québécoise qui a longtemps été caractérisée par la forte

prédominance de la production laitière. En effet, cette production, qui représentait jusqu'à la fin des années '60 plus de 70 % de tous les producteurs québécois, se trouvait par le fait même à regrouper la majorité des exploitants à temps partiel. La production laitière étant bien implantée partout au Québec, l'agriculture à temps partiel a toujours occupé une place importante dans toutes les régions du Québec. La consolidation, l'industrialisation et l'amélioration de la rentabilité de cette production à partir des années '70, phénomènes qui ont touché aussi les productions de porc et de volaille, ont permis à un grand nombre de producteurs de vivre uniquement de l'agriculture. Il en est donc résulté une baisse importante du nombre d'exploitants à temps partiel dans toutes les régions du Québec mais surtout dans les régions périphériques.

Le mouvement de diversification de l'agriculture qui s'est amorcé à peu près à la même époque a cependant eu pour effet d'atténuer cette baisse. A la faveur de divers programmes d'aide, les productions de céréales, de fruits et légumes, de boeuf, de moutons, etc. ont pris de l'expansion, ce qui a permis de récupérer une partie des producteurs laitiers désireux de rester en agriculture et, en même temps, d'intéresser à l'agriculture des personnes en dehors du secteur agricole. Étant donné que la plupart de ces productions se prêtent bien au temps partiel, il s'est constitué un noyau de producteurs à temps partiel suffisamment important pour combler en partie la chute drastique du nombre de producteurs à temps partiel dans le lait, le porc et la volaille. C'est ainsi que depuis 1971, la proportion d'exploitants à temps partiel n'a régressé que très légèrement passant de 33,4 % à 32,1 % en 1981 et à 31,4 % en 1986. Le pourcentage de producteurs à temps partiel à prédominance non agricole (156 jours et plus de travail hors ferme) a pour sa part augmenté (40,6 %

en 1971 et 52,9 % en 1986). Cette situation est normale puisque ces producteurs sont concentrés dans des productions où la demande de travail agricole est relativement peu importante.

Les politiques et programmes agricoles ont aussi contribué au recul de l'agriculture à temps partiel. L'inaccessibilité au crédit agricole pour la majorité des agriculteurs à temps partiel et la mise en place de programmes conçus principalement pour la ferme de dimension moyenne ont favorisé une structure de production agricole axée principalement sur le temps plein. C'est particulièrement évident dans les productions de lait, de porc et de volaille. Ça l'est moins dans les autres productions comme le boeuf, les céréales, les fruits et légumes et les spécialités diverses (moutons, serres, chèvres, produits de l'érable, pépinières, etc.) puisque, de façon générale, ces productions ont été développées autant par les agriculteurs à temps partiel qu'à temps plein ces dernières années. Les faibles écarts entre ces deux classes de producteurs s'expliquent par le fait que ces productions sont particulièrement bien adaptées aux temps partiel et que, même pour les producteurs à temps plein oeuvrant dans ces productions, le crédit agricole n'est pas aussi ouvert que dans le lait par exemple en raison de leur faible rentabilité.

Les perspectives d'avenir de l'agriculture à temps partiel sont liées à la structure de la production agricole québécoise, aux possibilités de développement de l'agriculture et aux programmes et politiques en place. Si on se base sur les tendances observées depuis 1971, le pourcentage d'exploitants déclarant du travail hors ferme devrait au mieux se maintenir au cours des prochaines années. Toutefois, étant donné que l'agriculture québécoise ne pourra vraiment se développer que dans les productions non contingentées (boeuf,

céréales, horticulture et spécialités diverses) qui se prêtent bien au temps partiel, on devrait s'attendre à une certaine progression de l'agriculture à temps partiel à moyen et long terme. Cette progression risque cependant d'être fortement atténuée et même freinée par la diminution du nombre de producteurs à temps partiel dans le lait, le porc et la volaille au fur et à mesure que ces productions se consolideront, par une concurrence accrue des producteurs à temps plein dans les productions qui ont la faveur des agriculteurs à temps partiel et par les politiques de crédit et de fiscalité qui favorisent davantage l'agriculture à temps plein qu'à temps partiel. La proportion de producteurs à prédominance non agricole devrait néanmoins continuer à s'accroître comme dans les pays industrialisés, la pratique du temps partiel demeurant concentrée dans les productions à faible demande en travail agricole. Les agriculteurs à temps partiel représenteront une faible proportion de la production agricole puisqu'ils continueront d'être regroupés en grande partie dans des productions à bas revenus.

Bien que le phénomène de l'agriculture à temps partiel soit en général moins important au Québec que dans la plupart des pays industrialisés et qu'il ne semble pas être appelé à prendre de l'ampleur dans les prochaines années, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec devrait-il encourager cette forme d'agriculture ou du moins en tenir compte dans l'élaboration de ses politiques et programmes? Cette question apparaît d'autant plus pertinente que le développement de l'agriculture québécoise au cours des prochaines années reposera de plus en plus sur les productions non contingentées où le temps partiel occupe une place importante.

Il est indéniable que l'agriculture à temps partiel offre certains avantages intéressants. Par exemple, il est reconnu qu'elle a un effet positif au niveau régional, surtout dans les régions éloignées à potentiel agricole limité, en maintenant des infrastructures en place, en limitant l'exode rural et en permettant l'utilisation de sols agricoles qui autrement seraient abandonnés. Elle crée aussi moins de pressions sur l'environnement en raison de son mode d'exploitation généralement plus extensif que celui que l'on rencontre sur les fermes à temps plein. Par ailleurs, les agriculteurs à temps partiel coûtent moins cher à l'état que les agriculteurs à temps plein parce que la plupart ne sont pas admissibles au crédit agricole et qu'une bonne partie (environ 20 %) ne peut bénéficier des subventions prévues dans le cadre des programmes d'aide à la production étant donné qu'ils vendent moins de 3 000 \$ de produits agricoles annuellement ou qu'ils ne satisfont pas à certains critères d'éligibilité à ces programmes. Les exploitants à temps partiel ne constituent pas pour autant une classe de producteurs marginaux puisqu'ils disposent d'un revenu global (agricole et non agricole) comparable et même supérieur à celui des agriculteurs à temps plein.

Lorsqu'on envisage la possibilité d'une forme d'encouragement quelconque pour favoriser le développement de l'agriculture à temps partiel, il faut considérer un fait important: les agriculteurs à temps partiel sont fortement concentrés dans des productions dont la plupart sont peu ou pas rentables comme en témoigne le fait que la majorité d'entre eux, notamment ceux à prédominance non agricole, ont affiché, en 1986, des revenus agricoles nets négatifs dans le boeuf, les céréales et les spécialités diverses (mouton, lapin, chèvre, etc.). Dans ce contexte, toute forme d'aide financière spécifique ou directe qui viendrait s'ajouter à celle dont bénéficient déjà les agriculteurs à temps

partiel n'aurait probablement pour effet que d'entraîner des coûts supplémentaires pour le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation sans pour autant accroître de façon significative l'apport économique de l'agriculture à temps partiel à l'agriculture québécoise. Cela pourrait aboutir à entretenir un système coûteux et peu productif qui risquerait par ailleurs de créer une concurrence déloyale avec les agriculteurs à temps plein, du moins dans certaines productions. Dans cette optique, les modifications récentes au régime fiscal des agriculteurs et l'aide accordée aux aspirants-agriculteurs dans le cadre de la loi sur le financement agricole apparaissent judicieuses puisqu'elles sont susceptibles de permettre à une certaine catégorie d'agriculteurs à temps partiel, savoir ceux qui poursuivent un objectif de rentabilité, de mieux s'intégrer à l'économie agricole.

D'autres ouvertures pourraient être créées dans le but d'éliminer certaines entraves au développement de l'agriculture à temps partiel. On pourrait, par exemple, rendre plus souple certaines conditions d'admissibilité aux programmes agricoles. On pourrait également renforcer le programme d'aide aux aspirants-agriculteurs en prolongeant le délai prévu (actuellement cinq ans) pour compléter l'établissement ou en bonifiant la subvention à l'intérêt. Encore là, il faudrait agir avec beaucoup de circonspection, bien peser le pour et le contre, surtout si on se fixe un objectif d'efficience économique.

ANNEXE 1

Valeur des ventes de produits agricoles:

Selon le recensement du Candana de 1986, la valeur des ventes englobait la vente de tous les produits agricoles, la valeur de la part des produits agricoles vendus revenant au propriétaire (loyer à la part), les paiements de la Commission canadienne du blé reçus en 1985, peu importe l'année de culture à laquelle ils s'appliquaient, les avances versées sur la grain entreposé, les ristournes, les prestations d'assurance-récolte, les paiements de stabilisation et les paiements d'appoint, les paiements reçus des offices ou agences de mise en marché en 1985, les ventes directes comme les étalages routiers, la cueillette par le client, etc., et le revenu provenant du travail à forfait et de la location de machines. La valeur brute ne comprenait pas les ventes de biens en capital (par exemple les terres, les bâtiments ou la machinerie), les ventes de produits provenant des terres louées ou louées à bail à autrui, la valeur des produits forestiers vendus ainsi que les produits achetés en vue de leur revente.

Dépenses:

Comprend les dépenses d'opération de l'exploitation agricole encourues en 1985, qu'elles aient été déjà payées ou être à payer par l'exploitant ou par d'autres. Ces dépenses sont: les frais de location, les salaires versés, les frais d'intérêt, les dépenses de machinerie, les dépenses au titre des cultures et du bétail, le travail à forfait, l'électricité, les combustibles, les petits contenants, la ficelle et le fil métallique et toutes autres dépenses.

Revenu agricole net:

Correspond à la valeur des ventes des produits agricoles moins les dépenses d'opération de l'exploitation agricole.

Bibliothèque Cécile – Rouleau



QMC A 433 021